Volume XVIII (Nouvelle Série) 1948

# L'OISEAU
ET LA
# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



RÉDACTION
55, RUE DE BUFFON - PARIS (V')
1948

# L'OISEAU

ET LA

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Organe de la *Société Ornithologique de France*
fondé sous la Direction de J. DELACOUR

*Comité de Rédaction :* MM. J. BERLIOZ, R.-D. ETCHÉCOPAR et J. RAPINE

*Secrétaire de Rédaction :* M. M. LEGENDRE.

Nouvelle Série. — VOL. XVIII. — 1948


SOMMAIRE




**Toute correspondance concernant la Revue doit être adressée au Secrétariat : 55, rue de Buffon, Paris (Ve).**

**Tout envoi d'argent doit être adressé au nom de la Société Ornithologique de France,**

**Compte Chèques postaux : Paris 544-78.**




Les auteurs sont priés d'envoyer leurs manuscrits dactylographiés, sans aucune indication typographique.

# L'OISEAU

ET LA

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Volume XVIII (Nouvelle Série) 1948

# L'OISEAU

ET LA

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE






RÉDACTION
55, RUE DE BUFFON - PARIS (V)
1948






(en haut) *Pithys albifrons peruviana* Tacz.
(en bas) *Pithys castanea* Blz.

## NOTE CRITIQUE
## SUR LE GENRE *PITHYS* VIEILLOT (*Formicariidés*)

par J. BERLIOZ

La découverte d'une espèce inconnue d'Oiseau devient, par suite des progrès constants de l'Ornithologie, une chance actuellement assez rare pour ne pas manquer de susciter quelque doute sur la validité d'une telle espèce, tant que celle-ci reste représentée par un spécimen unique, comme c'est le cas pour le *Pithys castanea* Berlioz, découvert en Ecuador oriental par le naturaliste équadorien bien connu M. Olalla et décrit dans le « Bull. of the Brit. Orn. Club », vol. LVIII, N° CCCCXIII, 1938, p. 90.

Ce spécimen-type, unique jusqu'à maintenant et qui appartient aux collections du Muséum de Paris, possède pourtant des caractères différentiels si évidents et si précis qu'il n'est pas possible de le considérer comme autre chose que le représentant d'une espèce inédite parfaitement distincte, et il n'est pas inutile de donner ici à son sujet quelque complément d'information comparative, appuyé d'une figuration coloriée due au talent de notre collègue R. Reboussin.

Le genre *Pithys* Vieillot 1823 occupe, parmi la famille néotropicale des Formicariidés, si complexe et si riche en espèces difficiles à classer génériquement, une place mal définie au voisinage des *Formicarius* Bodd. et des *Hylophylax* Ridgw. Mais si les caractères généralement considérés comme génériques par les systématiciens restent ici de faible valeur, par contre l'espèce génotypique, *Pithys leucops* Vieillot = *Pipra albifrons* Linné 1766, doit à son mode de pigmentation et à l'ornementation de son plumage céphalique, — semblables chez les deux sexes —, un aspect si particulier, unique dans le

monde avien, qu'elle ne saurait être confondue avec aucun autre Oiseau, à quelque groupe qu'il appartienne : dessus du corps et ailes gris ardoisé; dessous roux-châtain vif, avec un collier nuchal, l'uropygium et la queue de même couleur; tête et gorge noires, avec les lores et le menton blanchâtres et une parure de longues plumes rigides également blanchâtres disposées de chaque côté du front et sur la gorge en une double huppe et une bavette; bec noir, pattes de couleur claire. Cet oiseau, répandu dans une grande partie du bassin amazonien et particulièrement en Guyane, — une des origines les plus anciennement exploitées de l'avifaune sud-américaine, — est d'ailleurs bien connu des Ornithologistes depuis fort longtemps et la littérature du XVIII[e] siècle, entre autres Daubenton, le mentionne déjà sous le nom de « Manikup de Cayenne ». Il est superflu d'insister ici à son sujet, si ce n'est pour rappeler que, dans son vaste habitat, il donne lieu à quelque différenciation subspécifique :

— *P. alb. albifrons* (L.), forme orientale de Basse-Amazonie (Guyanes, Brésil, Venezuela), caractérisée par l'existence d'un trait postoculaire blanchâtre et le blanc du menton plus étendu;

— *P. alb. peruviana* Tacz., forme occidentale de Haute-Amazonie (Colombie, Ecuador, Pérou), dépourvue de trait postoculaire blanchâtre, avec le blanc du menton plus réduit.

Dans la première révision générale des Formicariidés (Cat. of Birds Brit. Mus., vol. XV, 1890), P.-L. Sclater a rangé dans ce genre *Pithys*, auprès du *P. albifrons* (L.), trois autres espèces, bien différentes du génotype par leur système de coloration et l'absence de parures céphaliques : *leucaspis* (Scl.), *bicolor* Lawr. et *lunulata* Scl. et Salv. Mais, dans une révision plus récente de la famille (Cat. of Birds of the Amer., Part. III, Field Mus. Publ., 1924), C. Hellmayr a, au contraire, séparé ces trois dernières de l'*albifrons* pour les intégrer dans le genre voisin *Gymnopithys* Bp., en raison d'un espace nu plus ou moins développé en arrière de l'œil, — principal caractère diffé-

rentiel de ce genre, ainsi que l'indique son nom, — ne laissant ainsi dans le genre *Pithys* que la seule espèce-type.

Or notre nouvelle espèce, *Pithys castanea* Blz., est entièrement dépourvue de tout indice de parure céphalique, ce qui affaiblit encore la valeur taxonomique du genre. D'autre part, la nature de ses pigments, sa « pattern », c'est-à-dire leur distribution dans le plumage, et les côtés de la tête entièrement emplumés, la laissent étroitement associée à *P. albifrons :* elle s'en différencie pourtant encore très nettement par l'absence de couleur grise sur le dessus du corps, l'ensemble étant du même châtain-roux que le dessous, et par les marques de la face, dont la partie blanchâtre occupe, outre le menton et les lores, un espace bien plus étendu, autour et en arrière de l'œil, que chez aucune des deux races d'*albifrons*. La coloration du bec et des pattes reste à peu près la même chez les deux espèces. Cet ensemble de caractères, joint à des proportions un peu plus fortes chez *P. castanea*, ne permet pas de considérer celui-ci comme pouvant être une aberration individuelle ou une race très spécialisée de son congénère.

D'ailleurs l'unique spécimen jusqu'à maintenant connu de *P. castanea* provient de « Andoas, Rio Pastaza, Ecuador oriental », où il a été récolté en même temps que trois spécimens de *P. albifrons peruviana* très authentiques, dont l'un apparemment incomplètement adulte ou du moins avec des parures céphaliques incomplètes. Les deux espèces semblent donc bien coexister dans cette région de l'Ecuador.

Le *P. castanea* paraît être, ainsi que la plupart des Formicariidés de ce groupe, un strict habitant de la forêt équatoriale hygrophile de basse altitude; comme son congénère, il doit vivre probablement à terre ou près de terre parmi la végétation dense et sous le couvert obscur de la haute futaie. On sait les difficultés qui s'attachent à la recherche des Oiseaux confinés en un tel biotope : leur existence ne peut guère être révélée que par le hasard ou l'usage des pièges, et c'est sans doute à cette circonstance que cette espèce a dû de passer si longtemps inaperçue auprès des collecteurs indigènes en une région pourtant

déjà souvent prospectée par eux. Il est à présumer que la richesse étonnante de cette région en vie animale réserve encore d'autres surprises intéressantes, tant les grandes aires forestières primitives, dans toutes les parties du globe, restent encore les principales sources d'inédit, pour l'avenir.

---

# LISTE COMPLÉMENTAIRE AUX OISEAUX DU CAMBODGE

par le Dr P. ENGELBACH

Des quelques mille formes actuellement dénombrées en Indochine française, moins de la moitié est connue pour habiter le Cambodge : pauvreté relative, partagée d'ailleurs par la Cochinchine, et qui s'oppose à la richesse de la faune avienne de certaines régions de l'Union indochinoise.

C'est, en effet, dans la plus grande partie de son territoire, un pays de plaines basses, çà et là coupées de chaînes de collines de faible élévation et dont la banale population à caractères birmans et surtout malais ne saurait différer, dans ses grandes lignes, de celle des contrées voisines. Cependant la présence d'un lac de vaste surface, l'étendue des zones régulièrement inondées chaque année laissant jusqu'à une période avancée de la saison sèche de nombreux points d'eau, l'existence de grandes plaines herbeuses et d'un grand fleuve traversant le royaume du nord au sud attire dans le pays quelques oiseaux arvicoles et surtout un nombre considérable d'oiseaux d'eau : nulle part, sauf en certaines parties de la Cochinchine, on ne peut en observer une telle abondance et une telle variété, quelques uns même étant exceptionnels ou inconnus ailleurs, tels que, par exemple les Ibis géants (*Thaumatibis gigantea*) et Falcinelle (*Plegadis falcinellus*), le grand Œdicnème (*Esacus recurvirostris*), la Glaréole lactée (*Glareola lactea*), le curieux Bec-en-Ciseaux (*Rhynchops albicollis*), la Mouette à tête brune (*Larus brunneicephalus*), la Sterne de rivière (*Sterna aurantia*) et enfin l'Outarde du Cambodge (*Houbaropsis bengalensis Blandini*) qui étend loin dans l'est l'habitat

d'une famille dont les autres représentants ne dépassent pas, dans les régions chaudes de l'Asie, le Bengale.

Par contre le Cambodge ne possède qu'une chaîne de montagnes dépassant 1.000 mètres avec des sommets culminant vers 1.700-1.800 mètres, les monts des Cardamomes, orientés du nord-ouest au sud-est, en bordure du golfe du Siam.

Or, c'est un fait d'observation courante que, dans les régions tropicales, l'avifaune, tant pour la variété des espèces que pour le nombre des individus, s'enrichit avec l'altitude et que c'est au-dessus de 1.000 mètres qu'elle trouve son expansion maxima et ses formes les plus spéciales. Précisément ce massif constitue au point de vue ornithologique, comme d'ailleurs à d'autres points de vue, une des contrées les moins connues de l'Union indochinoise. Seule une de ses ramifications méridionales, la chaîne de l'Eléphant a été prospectée et encore seulement dans son extrême partie sud, le plateau du Bokor. Sa table supérieure, balayée par les vents de la mer qu'il domine, vêtue d'une forêt de maigre venue constituée pour une bonne part de *Dacrydium* et de *Podocarpus*, conifères à faciès de pins, n'offre ni par la hauteur ni par la nature de la végétation un site propice au monde ailé. Les ravins et les versants eux-mêmes, tapissés pourtant d'une belle forêt dense avec son sous-bois de rotins, de bambous, de palmiers et de lianes sembleraient, à ces altitudes déjà élevées, abriter une population autrement abondante.

Cependant l'existence d'espèces propres à ce massif, une Perdrix (*Arborophila cambodiana*), un Faisan (*Gennaeus Lewisi*), un Notodèle (*Myiomela cambodiana*) et de formes différenciées telles que la Brève bleue (*Pitta cyanea aurantiaca*), le Pomatorhin à tête ardoisée (*Pomathorinus schisticeps Klossi*), l'Erpornis du Cambodge (*Erpornis xantholeuca canescens*), le Turdinule à gorge grise (*Turdinulus brevicaudatus griseigularis*), le Drongo à rames (*Bhringa remifer Lefoli*) et le Dicée à ventre jaune (*Dicaeum sanguinolentum cambodianum*), la présence plus à l'intérieur de la chaîne d'espèces monticoles comme la Colombe à longue queue (*Macropygia unchall*) la Rhipidure à collier blanc (*Rhipidura albi

*collis*), le grand Niltava (*Niltava grandis*), le Brachyptère à sourcils blancs (*Brachypteryx leucophrys*), la présence d'un Enicure (*Enicurus*) et d'une forme nouvelle de Siva (*Siva cyanouroptera rufodorsalis*) montre qu'une exploration systématique de ces montagnes se révèlerait probablement fructueuse, exploration peu aisée d'ailleurs : les voies d'accès sont difficiles, les routes absentes, les sentiers rares. La région est presqu'inhabitée, les quelques villages étant séparés par des distances de 10 à 50 et même 70 kilomètres.

Un séjour antérieur dans le sud-est du Cambodge à Svaiieng (Soairieng) et Preyveng, dans le sud-ouest à Kampot sur le littoral, au pied du Bokor, un dernier séjour de plus de huit ans dans le nord-ouest à Siemreap, près d'Angkor, non loin du grand lac, puis de nouveau à Kampot, m'ont permis de rassembler quelques observations sur la faune locale. Malheureusement les circonstances, notamment la difficulté de circuler, la rareté des moyens de transport et le manque de munitions ont presque totalement, pendant les dernières années, entravé les recherches.

Toutefois j'ai eu l'occasion, en février et avril 1944, de naviguer par trois fois en jonque le long de la côte, depuis Kep, près de la Cochinchine jusqu'à Kaskapik, gros village de pêcheurs dans l'extrême nord ouest en passant par Ream, petit port à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Kampot et par la pointe Samit, où la côte, après avoir dessiné la profonde échancrure du golfe de Kompong-Som, prend une direction sensiblement sud-nord. De plus, en avril 1944, j'ai pu parcourir une partie de la chaîne des Cardamomes depuis Kompong Som jusqu'à la frontière siamoise, voyage non dépourvu d'intérêt, mais malheureusement trop rapide en raison de nécessités d'ordre professionnel et de plus gêné par l'apparition de pluies précoces et par l'abondance des sangsues terrestres — et celui qui a parcouru les forêts tropicales en saison humide sait ce que cela représente de désagréments, voire même de dangers, en raison de l'infection facile de leurs morsures.

Je me bornerai ci-dessous à compléter, en ce qui concerne le Cambodge, la liste des oiseaux de l'Indochine française de MM. Delacour et Jabouille, parue dans cette revue en 1940 et modifiée également ici en 1941 ou d'ajouter quelques remarques au sujet de certaines espèces qui y sont signalées.

*PODICEPS RUFICOLLIS POGGEI* (Reichenow) Le **Grèbe castagneux de Chine.**

J'ai observé ce petit Grèbe à Svairieng, Kampot et Angkor, dans les larges fossés encadrant le temple et dans les pièces d'eau où il se montre parfois en bandes de dix à vingt sujets.

*CHLIDONIAS HYBRIDA SWINHOEI* Mathews La **Sterne moustac de Chine.**

Deux oiseaux collectés le 18 février sur le Grand Lac. Cette petite Sterne y est commune tout au moins d'octobre à mars : elle abonde notamment, au moment des basses-eaux à la fin de la saison sèche, sur les rivières tributaires du lac au voisinage de ces établissements temporaires que les pêcheurs y installent. Elle se voit aussi parfois, à la fin de la saison des pluies, loin des eaux, sur les rizières encore inondées.

En mars aucune ne montre encore de traces de plumage de noces.

*GELOCHELIDON NILOTICA ADDENDA* Mathews **La Sterne Hansel.**

Cette Sterne, facilement identifiable « in natura » par sa grande taille, par son bec noir court et fort et, en hiver, par son vertex et sa nuque paraissant blanc à peine sali de foncé en arrière et par une bande post-oculaire noire est très localement distribuée sur la côte du Cambodge je l'ai vue en janvier 1936, à Kaskapik dans l'extrême nord ouest et j'en ai, non loin de là, collecté une femelle en février 1944, parmi une petite bande qui pêchait à l'entrée du vaste estuaire d'un tributaire du golfe du Siam aux abords immédiats d'un village de pêcheurs construit

sur photos. Cette espèce n'avait été jusqu'ici signalée qu'en basse Cochinchine.

*HYDROPROGNE C. CASPIA* (Pallas). — La Sterne caspienne.

Cet oiseau reconnaissable à sa très grande taille, à son bec fort et rouge vermillon, à ses pattes noires et à sa queue relativement courte, est également peu commun sur la côte. Je ne l'ai rencontré que deux fois, en décembre 1942. Il a été capturé en Cochinchine.

*STERNA BERGII CRISTATA* Stephens. — La Sterne huppée de Chine.

C'est par contre la Sterne de beaucoup la plus répandue sur le littoral cambodgien. Je l'ai trouvée à peu près partout, en février et avril 1941, de Kampot à la frontière siamoise et parfois en grand nombre aux abords des barrages de pêche sur les piquets desquels elles aiment à percher en longues files.

Cet oiseau, au vol à coups d'aile plutôt lents, se présente comme une Sterne de grande taille, à bec nettement plus long que la tête, un peu arqué et jaune pâle, à dessus d'un gris assez foncé qui, par temps couvert, prend une teinte presqu'ardoisée. A petite distance, sur l'oiseau posé, les plumes de la nuque sont visiblement allongées, formant une ébauche de huppe.

*STERNA* Sp. ?

J'ai observé, malheureusement à trop grande distance le 28 avril 1941, à l'entrée de la baie de Ream, quatre Sternes d'assez grande taille et qui paraissaient, à la grande lumière d'un beau soleil avoir le dessus très sombre, beaucoup plus foncé qu'aucune hirondelle de mer ne le présenterait avec cet éclairage. Il ne semble pouvoir s'agir que de *Sterna fuscata*, non encore observée dans le golfe du Siam ou de *Sterna anaetheta*, signalée comme nichant sur certaines îles de la côte siamoise.

*PHALACROCORAX NIGER* (Vieillot). — Le Petit Cormoran.

Ce petit Cormoran, facilement identifiable grâce à sa petite taille, son bec relativement très court, et sa queue proportionnellement longue, est commun au Cambodge sur les mares et les étangs. Ici comme ailleurs il vit solitaire ou en petites bandes de trois ou quatre oiseaux.

*PHALACROCORAX FUSCICOLLIS* Stephens. — Le Cormoran à cou brun.

Plus petit que le Grand Cormoran, il se distingue de *Ph. niger* par une taille un peu plus forte, un bec plus long et une queue relativement plus courte. Il paraît plus commun sur les bords du Grand Lac que *Ph. carbo sinensis*, surtout dans le cours inférieur des rivières qui s'y jettent. Je l'ai également observé sur les grands étangs des environs de Pnom-penh et c'est sans doute à cette espèce qu'appartiennent les grandes bandes qui fréquentent les bords du Mékong en amont de la capitale.

Un femelle, collectée le 4 juillet 1939 sur le Grand Lac, a une aile de 256 mm. et un culmen de 54 mm. Elle a les pattes noires, la mandibule supérieure noirâtre à bord gris jaunâtre, l'inférieure jaune, à bord et bout noirâtres. L'espace périoculaire, la peau faciale et gulaire sont jaunâtres. Vertex, nuque et derrière du cou noirs à reflets bleu-verts. Plumes du dos, scapulaires et couvertures alaires brun gris jaunâtre à reflets bronzés et bordure noire. Bas du dos, croupion et sus caudales noirs à reflets bleu-vert foncé. Primaires noires. Secondaires brun gris à reflets et bordure externe noire. Tertiaires comme les scapulaires. Côtés de la tête et tout le dessous noir à reflets bleu vert foncé, le haut de la gorge avec une étroite bande blanche bordant la peau gulaire.

Je n'ai d'autres renseignements sur l'époque de la reproduction que le fait — peut-être un peu sujet à caution — d'un oiseau du jardin botanique de Saigon qui avait, en février, la touffe de plumes blanches en arrière de l'œil formant trait post-oculaire et caractérisant le plumage de noces.

*PHALACROCORAX CARBO SINENSIS* (Shaw et Nodder). — Le Grand Cormoran.

Cette espèce revêt son plumage de noces au debut de la saison sèche. J'en ai observé sous ce plumage au mois d'Octobre.

On sait que ces oiseaux font parfois des deplacements considerables pour se rendre de leurs lieux de pêche aux endroits où ils passent la nuit. C'est ainsi qu'à Kampot de grandes bandes passaient tous les soirs, à la même heure et toujours au même point, venant du bord de la mer et se dirigeant vers l'interieur des terres, la côte ne leur offrant sans doute pas d'arbres de taille suffisamment élevée pour leur repos nocturne.

A ce sujet on peut d'ailleurs observer le même fait chez certains Ardeides : les Garde-bœufs (*Bubulcus ibis coromandus*) qui avaient passé la journee dans l'arrière pays de Kampot, descendaient regulierement chaque jour un peu avant le coucher du soleil le fleuve par petites bandes échelonnées en direction de la mer ou des îles de l'estuaire. Un même mouvement quotidien se voyait chez les Crabiers (*Ardeola bacchus*) vers le littoral. Il s'agit là d'un rythme journalier impose par la necessité de gagner un abri nocturne convenable. Mais, à ce propos, j'ajouterai que chez certaines especes l'activite quotidienne semble soumise à un itinéraire et à un horaire relativement très réguliers. J'ai souvenir d'avoir jadis observé à Saravane (Laos) une petite bande de grands Calaos bicornes (*Dichoceros bicornis*) comptant de 2 à 6 oiseaux passant très régulièrement pendant une certaine période à une heure fixe de la fin de l'après-midi et toujours dans la même direction. Dans cette même localité une petite bande de Verdins (*Chloropsis aurifrons inornata*) venait tous les jours pendant la periode de maturité des fruits visiter un figuier à 14 h. 30 précises.

*ANHINGA RUFA MELANOGASTER* Pennant. — L'Anhinga à ventre noir.

J'ai été surpris de voir cet oiseau plusieurs fois au Bokor, à 1 000 mètres d'altitude, sur un bassin artificiel

de médiocre étendue dans une contrée qui ne lui offre aucun de ses biotopes habituels.

*ASARCORNIS SCUTULATA* (Muller). — Le Canard à ailes blanches.

Jusqu'ici ce gros Canard de forêt épaisse à tête blanche et large plage de même couleur sur la partie antérieure de l'aile et dont le cri rappelle celui des oies n'avait pas été signalé au Cambodge. J'ai observé, en avril 1944, dans la province de Kampot un couple remontant au vol, au coucher du soleil une vallée des monts des Cardamomes et la redescendant le lendemain matin peu après le lever du jour.

*NUMENIUS ARQUATA ORIENTALIS* (Brehm). — Le Grand Courlis oriental.

Cet oiseau, qui, par son cri caractéristique et bien connu, ne peut guère échapper à l'attention, se montre en petit nombre sur la côte pendant l'hiver ; je l'ai rencontré à Kampot et, dans l'extrême nord-ouest, à Kaskapik.

*LIMOSA LAPPONICA BAUERI* Naumann. — La Barge rousse orientale.

Un mâle collecté en février 1944 parmi une petite bande, près de Kaskapik sur les bancs herbés laissés libres par la mangrove. Ils voisinaient là avec des Courlis des deux espèces, de nombreux Chevaliers gambettes, des Bécasseaux Cocorlis, des Pluviers argentés et mongols et un Gravelot à bande frontale et collier pectoral noir, plus grand que *Charadrius dubius* et que je n'ai pu obtenir. Il est probable que la Barge égocéphale, *Limosa limosa melanuroides* Gould, se montre également au Cambodge, car j'ai observé, le 1er septembre 1935, au bord de la mer à Kampot une troupe d'une dizaine d'oiseaux ayant l'aspect de grands chevaliers, le dessus foncé, le croupion et une bande alaire blanche et la queue blanche à bout noir.

*XENUS CINEREUS* (Güld.). — La Bargette cendrée.

J'ai rencontré une fois, en février 1944, sur un banc de sable du golfe de Kompong Som, un sujet de cette espèce mêlé à des Pluviers mongols ; il était bien reconnaissable à son très long bec, nettement arqué vers le haut et à ses pattes caractéristiquement jaune orangé.

*TRINGA OCHROPUS* Linné. — Le Chevalier cul-blanc.

Sans être, et de beaucoup, aussi abondant que le Sylvain (*Tringa glareola*), dont il se distingue facilement par son cri, il se voit de temps en temps pendant la saison sèche sur les bords du Grand Lac.

*TRINGA T. TOTANUS* (Linné). — Le Chevalier gambette.

Ce Chevalier est commun le long de la côte du Cambodge en automne et en hiver à partir de septembre et même plus tôt, car j'en ai observé près de Kampot plusieurs sujets dès le 11 août.

*ARENARIA I. INTERPRES* (Linné). — Le Tournepierre à collier.

J'ai rencontré un de ces oiseaux à facies bien particulier, en janvier 1938 à Kaskapik et 4 à 5 sujets sur le littoral du golfe de Kompong-Som en février 1944.

*PLUVIALIS SQUATAROLA* (Linné). — Le Pluvier argenté.

Ce Pluvier, ainsi que je l'ai déjà marqué, est de passage régulier le long de la mer et je l'ai observé plusieurs fois d'Octobre à mars et collecté deux fois.

*PLUVIALIS APRICARIUS FULVUS* (Gmelin). — Le Pluvier doré oriental.

Commun en Cochinchine et en Annam, il touche également, comme on pouvait le supposer, le Cambodge dans sa migration. J'en ai vu de petites bandes fin avril, près de Siemreap, et fin octobre près de Kampot.

*HELIOPAIS PERSONATA* (Gray). — L'Heliorne asiatique.

Ce rare et farouche oiseau voisin des Râles, si difficile à observer en raison de sa sauvagerie et de la difficulté de pénétrer dans les endroits où il se tient, n'a jusqu'ici été recueilli en Indochine que 2 fois : jadis par Mouhot au Cambodge, puis en 1933 par M. de Monestrol dans le Sud Annam.

J'ai eu l'occasion, en février 1944, de le voir une fois sans malheureusement pouvoir le capturer. C'était non loin de la côte près de la pointe Samit — contrée de collines boisées, complètement inhabitée et dont seuls les pêcheurs viennent temporairement troubler la solitude.

Près de la pointe débouche une petite rivière, bordée dans son cours inférieur de paquets de mangrove. Une de ses rives forme sous l'obscur couvert d'une haute futaie et d'une frange de paletuviers et sous le réseau de leurs racines-échasses une zone marécageuse. J'observais à la jumelle quelques Chevaliers et quelques Crabiers quand apparut dans le champ des oculaires, si reconnaissable à sa silhouette, un *Heliopais* se déplaçant lentement parmi les troncs d'arbres et les jeunes palétuviers qui encombraient le lit du « prek » : le temps de déposer mes jumelles et de saisir mon fusil et l'oiseau, alerté, avait disparu. Je ne devais plus le revoir malgré une heure et demie de guet puis de recherches le long des rives : sans doute avait-il trouvé refuge dans la sombre retraite du marécage voisin.

*GALLICREX CINEREA* (Gmelin). — Le Râle à crête.

Ce gros Râle n'est pas rare au Cambodge où je l'ai obtenu à Svairieng, dans les rizières au bord du Vaico occidental, et où je l'ai observé sur les bords du Grand Lac et des grands étangs.

*TURNIX SUSCITATOR BLAKISTONI* (Swinhoe). — L'Hémipode outarde de Chine.

Considéré jusqu'à présent comme n'appartenant pas à la faune du royaume, il y habite cependant. Je l'ai en

effet collecté à Svairieng dans le sud-est, et à Siemreap, dans le nord-ouest.

*DUCULA BICOLOR* (Scopoli). Le Carcophage blanc.

Ce gros Pigeon blanc à rémiges et queue noires, déjà signalé à Poulo-Condore, au sud de la Cochinchine, habite les îlots de la côte cambodgienne. Mais il y paraît très localisé. C'est ainsi qu'il semble complètement manquer dans les petites îles de la partie sud-ouest du littoral de Kampot à Hatien qui paraissent pourtant lui offrir des conditions de vie parfaitement favorables. Par contre, il fréquente en grand nombre les îlots boisés qui sont au large de la pointe Samit. J'en ai, en effet, observé une grande bande en février 1944 dans la forêt épaisse des lianes d'un îlot allongé situé à quelques six kilomètres de la côte; en avril suivant ces Pigeons semaient de taches blanches les hautes frondaisons de l'« Ile plate » à 3 kilomètres au large ; un certain nombre s'envolèrent en deux ou trois groupes de 30 à 40 sujets dans la direction d'une île située à 7 km. de là.

*MACROPYGIA UNCHALL* probablement *TUSALIA* (Blyth). — La Colombe à longue queue.

Ce n'est pas sans surprise que j'ai obtenu une femelle encore jeune de cette Colombe rousse, le 12 mai 1940, sur le plateau du Bokor : en effet ni MM. Delacour et Jabouille en 1927, ni moi-même pendant les années 1934 à 1936, au cours de frequents séjours, ne l'y avions trouvée. Par la suite, de 1942 à 1944 je ne devais plus la revoir, malgré de nombreuses visites. En mai 1940 elle était fort abondante mais très farouche dans la forêt épaisse des ravins et même sur la table supérieure du plateau dans cette forêt de *Dacrydium* et de *Podocarpus*, pourtant si pauvre en oiseaux. Elle doit habiter toutefois les montagnes des Cardamones car j'ai observé dans la forêt des hautes crêtes, vers 1.000 mètres, à une centaine de kilomètres plus au nord cette Colombe, que son cri si particulier — un « houe » analogue à celui de certains Strigidés me fait facilement identifier. Ces modifications d'ha-

Etat, d'une année à l'autre, ne semblent pas exceptionnelles : témoins ces Martinets épineux du genre *Hirundapus* dont, en 1927, trois espèces volaient en nombre le long des falaises du versant sud du Bokor et qui ne s'y montraient plus de 1934 à 1944.

*FALCO PEREGRINUS CALIDUS* Latham. — Le Faucon pèlerin oriental.

Cette forme n'est pas rare en hiver au Cambodge car je l'ai observée à Kampot, Angkor et Pnompenh et en ai récolté une femelle à Siemreap dans la brousse taillis.

*ACCIPITER VIRGATUS AFFINIS* (Hodgson). — L'Epervier besra.

Deux spécimens, l'un en août près de Siemrap, l'autre près de Kampot.

*KETUPA KETUPU* (Horsfield). — Le Grand-Duc pêcheur malais.

Le jardin zoologique de Siemreap en possédait deux exemplaires vivants, pris évidemment aux environs, en 1938 et années suivantes.

*BUBO NEPALENSIS* Hodgson. — Le Grand-Duc du Népal.

Je dois à l'obligeance de M. Leclerc, commandant la brigade de gardes indochinois à Kampot et qui réunissait une collection d'oiseaux de la région, d'avoir pu examiner un spécimen de ce Grand-Duc à dessous blanc tacheté de noir dont il avait fait chasse aux environs.

*TYTO ALBA JAVANICA* (Gmelin). — L'Effraye indienne.

J'ai souvent entendu le singulier cri de ce Strigidé à Kampot et à Pnompenh où elle se trouve en permanence à l'Hôtel des Postes.

Le jardin zoologique de Siemreap en a conservé quelque temps un exemplaire vivant.

*CUCULUS MICROPTERUS MICROPTERUS* Gould
Le Coucou indien.

Le cri polysyllabique si caractéristique de ce Coucou et qui peut se rendre assez exactement par les sons « kouako - kouèko » signale de loin sa présence. Il ne paraît pas commun au Cambodge et semble localisé aux districts montagneux ; je l'ai entendu fin février à 900 mètres dans la chaîne de l'Eléphant et à la mi-avril, vers 1.000 mètres, dans les monts des Cardamomes. Dans le sud de l'Indochine — tout au moins dans le Bas-Laos — son chant commence fin février avec comme date la plus précoce le 22 et retentit jusqu'au début de mai.

*CACOMANTIS SONNERATI* (Latham). — Le Coucou rayé.

Je ne l'ai obtenu qu'une fois, le 22 décembre 1935, à la lisière d'une forêt épaisse, près de Kampot.

*CHALCITES MACULATUS* (Gmelin). — Le Coucou émeraude.

Rare, d'ailleurs peut-être seulement parce que vivant au sommet des grands arbres de la forêt épaisse, il est difficile de l'apercevoir. Un jeune mâle, obtenu le 3 décembre 1939 dans la forêt d'Angkor, à testicules bien développés bien qu encore petits, est en plumage intermédiaire : le dessus est vert métallique, mais l'avant du vertex est brun noir à reflets verts assez irrégulièrement barré de blanc, comme les côtés de la tête, et le vert de la nuque est mêlé de zones roux jaunâtre; les rectrices médianes vert métallique; les latérales en grande partie roux jaunâtre barrées ou tachées de brun noirâtre avec une petite tache terminale triangulaire blanche; la paire externe noire barrée de blanc; le dessous blanc gardant des traces de roux à la gorge et à la poitrine et barré partout de brun noirâtre à reflets verts; bec noir à base jaune orange; paupières orange; pattes vert brunâtre.

*PICUS CANUS HESSEI* Gyldenstolpe  Le Pic cendré birman.

Ce Pic, signalé en Cochinchine, étend son habitat au Cambodge où je l'ai observé plusieurs fois et collecté près de Kampot dans la forêt épaisse de plaine au pied du Bokor. C'est même la seule espèce qui fréquente ce district, et cette absence de pics, dès qu'on s'élève sur les versants boisés de cette montagne, est un caractère assez surprenant de leur faune.

*LYNCORNIS MACROTIS CERVINICEPS* Gould  L'Engoulevent oreillard de Birmanie.

Ce très grand Engoulevent à côtés de la tête ornés d'aigrettes, et dont le fort sifflement à trois notes étendues retentit longuement au crépuscule, habite la chaîne des collines boisées de Kep au sud-ouest de Kampot; je l'ai collecté dans la forêt proche de cette ville et ai entendu son cri caractéristique dans les vallées de la chaîne des Cardamomes.

*MEROPS V. VIRIDIS* Linné  Le Guêpier à tête marron

Ce grand Guêpier n'était pas rare, de mars à juillet 1939, près de Siemreap, volant en bandes au-dessus de la basse forêt qui borde le Grand-Lac. Une jeune femelle a été collectée le 15 juillet.

*NYCTIORNIS ATHERTONI* (Jardine et Selby). — Le Guêpier à barbe bleue.

Cet oiseau semble nicher au Cambodge en avril : du moins ai-je observé, près d'Angkor, le 10 avril 1939, un de ces Guêpiers qui venait nourrir un jeune, encore dépourvu de plumes placé au fond d'un long couloir creusé dans la terre du talus d'un chemin peu fréquenté.

*HALCYON CHLORIS ARMSTRONGI* Sharpe.  L'Halcyon à collier blanc du Siam.

Cet Halcyon à dessus bleu verdâtre est commun, en compagnie de l'Halcyon à coiffe noire (*H. pileata*), le long

de la côte dont, ici comme ailleurs, il ne paraît guère s'éloigner, fréquentant surtout la mangrove du littoral et de l'estuaire des rivières.

*LACEDO PULCHELLA AMABILIS* Hume — L'Halcyon rayé birman.

M. Leclerc m'a montré un spécimen qu'il avait collecté aux environs de Kampot en forêt épaisse.

*RHYTICEROS UNDULATUS TICEHURSTI* Deignan. — Le Calao à casque ondulé.

Ce Calao noir à queue blanche, avec chez le mâle la tête et le cou blancs ornés de roux marron au vertex et à la nuque, bien que beaucoup moins répandu que le Grand Calao bicorne, habite la chaîne du Bokor, mais, semble-t-il, à de faibles altitudes ; je ne l'ai pas observé au dessus de 500 mètres alors que son congénère s'élève jusqu'aux sommets.

*CORYDON SUMATRANUS LAOENSIS* de Schauensee — L'Eurylaime sombre du Siam.

Cet Eurylaime noir, paré de flammèches rouges sur le croupion et au bec rose très large, est certainement peu commun. Je ne l'ai rencontré qu'une seule fois, le 17 septembre, dans la forêt d'Angkor. Il y avait plusieurs oiseaux, dont des jeunes, ce qui semblerait indiquer que l'époque de la reproduction commence en août comme dans la péninsule malaise.

*HIRUNDO TAHITICA ABBOTTI* Oberholser — L'Hirondelle Javanaise.

Commune, mais très localisée au littoral, suivant les habitudes de l'espèce. Je l'ai rencontrée en février et en avril sur toute la partie de la côte située au nord de Kampot et jusqu'à la frontière siamoise. Peu farouches, ces oiseaux, isolés ou groupés par deux ou trois, suivent volontiers les embarcations et même perchent fréquemment sur les mâts, s'y laissant facilement examiner. Si, ainsi

posées, ces Hirondelles montrent leur front roux, leur dessus bleu métallique avec, quand elles baissent la tête, un collier nuchal blanc, constitué par la base blanche des plumes, leur gorge rousse et leur dessous brun cendré pâle, il n'en n'est plus de même au vol où elles se confondent, si l'on n'y prête attention, avec les Hirondelles des cheminées (*H. rustica gutturalis*) auxquelles elles se mêlent volontiers. Cependant leur taille est moindre, leur queue plus faiblement échancrée; leur dessous semble blanc sale avec la gorge plus foncée, alors que chez l'Hirondelle des cheminées il paraît blanc pur avec la gorge très foncée, en apparence presque noire.

*NILTAVA GRANDIS* (Blyth.) subsp. — Le Grand Niltava.

Ce grand Gobe-mouches bleu noir avec une cape, deux taches sur les côtés du cou et le croupion bleu vif, se trouve dans les montagnes des Cardamomes sans s'avancer cependant jusqu'à leur extrémité sud, car il n'a jamais été observé au Bokor. Il eut été intéressant de savoir à quelle forme il se rapporte, mais le seul exemplaire obtenu en avril 1944 à un millier de mètres d'altitude est en plumage de jeune, ce qui enlève toute possibilité d'être fixé à ce sujet.

*RHIPIDURA ALBICOLLIS* Vieill. — La Rhipidure à collier blanc.

J'ai observé ce Gobe-mouches noirâtre à longue et large queue fréquemment déployée en éventail et facilement identifiable par son sourcil et sa tache gulaire blanche, dans les monts des Cardamomes à quelques mille mètres d'altitude, en compagnie de Siva à ailes bleues. Je pense qu'il s'agit de la forme pâle *R. a. cinerascens* des montagnes du Sud-Annam et du Bas-Laos.

Jusqu'à présent, seules les *Rhipidura aureola* et *javanica* étaient connues au Cambodge, la première en forêt clairière, la seconde plus ubiquiste, mais plus particulièrement attachée à la basse forêt des bords du Grand-Lac qu'elle ne fuit pas aux hautes eaux : elle cherche alors refuge sur le sommet des arbres les plus élevés qui émergent encore au-dessus de plusieurs mètres d'eau.

*ENICURUS* sp.

J'ai eu l'occasion, par deux fois, d'entrevoir des Enicures, dans les monts des Cardamomes sur des petites rivières à eau limpide coulant sur un lit caillouteux ou rocheux. Malheureusement, ces oiseaux d'allure extrêmement vive ne m'ont permis qu'une vue si fugitive qu'il ne m'a pas été possible d'en identifier l'espèce. Il est probable qu'il s'agit de l'Enicure à dos ardoise, *E. schistaceus*, la plus répandue dans le sud de l'Indo-chine.

*BRACHYPTERYX LEUCOPHRYS* (Temm.) subsp. — Le Brachyptère à sourcil blanc.

Une femelle collectée le 15 avril 1944 sur le sol, en forêt épaisse dans les Cardamomes. Les collections du Muséum de Paris ne possédant que des mâles, il est impossible de soupçonner la forme à laquelle se rattache cet oiseau : tout le dessus est d'un brun très fortement teinté de roux avec les rectrices bordées de brun rougeâtre; le dessous paraît très foncé, brun roussâtre plus sombre sur les flancs, plus pâle sur la gorge un peu maculée de blanchâtre, avec le milieu du ventre blanc. Aile 53 mm; queue 23 mm ; tarse 23 mm ; culmen 11 mm 5. Bec brun noirâtre à base de la mandibule inférieure plus pâle. Pattes gris bleuâtre.

Je n'ai jamais retrouvé un oiseau voisin, le Notodèle du Cambodge, *Myiomela cambodiana*, décrit sur deux mâles du mont Bokor par MM. Delacour et Jabouille. Peut-être s'agit-il là aussi d'une espèce qui ne s'avance que très temporairement jusqu'à l'extrémité méridionale de la chaîne des Cardamomes.

*LUSCINIA CYANEA* (Pallas). — Le Rossignol bleu de Chine.

Une femelle capturée en février dans le massif du Bokor à 800 mètres d'altitude.

*PHYLLERGATES C. CORONATUS* (Jerdon et Blyth). La Fauvette couronnée.

Cette petite Fauvette, dont la coloration et les allures ressemblent à celles des Fauvettes couturières, est très difficile à observer car elle se tient au plus épais des fourrés. Cependant son chant, que je n'ai trouvé nulle part décrit, mais que j'ai maintes fois entendu jadis au Laos sur le plateau des Boloven où elle est fort commune, composé de deux phrases, l'une montante, l'autre descendante, chacune terminée par une note plus détachée et plus aiguë, la signale aisément.

J'ai entendu ce chant en forêt épaisse à 1000 mètres dans les monts des Cardamomes, en avril.

*CISTICOLA JUNCIDIS TINNABULANS* (Swinhoe). La Cisticole des joncs de Chine.

Cette Cisticole, signalée jusqu'à présent au Tonkin, au Laos et en Annam, est commune dans le Cambodge sud-est, particulièrement dans les plaines herbeuses des environs de Svairieng, où j'en ai collecté 4 sujets en 1934. Elle y est cependant moins fréquente que la Cisticole à tête jaune (*C. exilis equicaudata*) plus localisée ici aux hautes herbes du bord des rivières.

*POMATORHINUS SCHISTICEPS KLOSSI* Baker. Le Pomatorhin à tête ardoisée.

J'ai trouvé ce Pomatorhin répandu dans toutes les région des Cardamomes que j'ai traversées, comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre puisqu'il a été trouvé aux deux extrémités de la chaîne, dans le Siam sud-est d'une part, et sur le plateau du Bokor de l'autre, où il est commun. Il évite la forêt épaisse et préfère les taillis peu élevés et la brousse secondaire des défrichements, où il se manifeste par ses cris assez mélodieux, bi ou trisyllabiques qu'on pourrait rendre assez exactement par les sons « kouo-kouo » ou « koho-kiyeu ».

*TURDINUS BREVICAUDATUS GRISEIGULARIS* Delacour et Jabouille). — Le Turdinule à gorge grise.

Ce petit Timaliiné à dessus brun écaillé de foncé et à gorge caractéristiquement grise, très commun au Bokor, à l'extrémité méridionale de la chaîne de l'Eléphant où il a été découvert, s'étend sur les montagnes des Cardamomes, dans leur partie méridionale tout au moins, car il est possible qu'une forme très voisine, *T. b. cognatus* Riley, du Siam sud-est, pénètre dans le territoire du royaume, à l'autre extrémité de la chaîne. Cet oiseau ne descend pas en dessous de 750 mètres et, comme ses proches, vit près du sol en forêt épaisse ou en forêt secondaire de taille plus modeste pourvu que le sous-bois soit suffisamment touffu. Il se trouve en général par petites bandes de 5 ou 6 sujets sans cesse en mouvement. Son cri est une suite de sons harmonieux, mais qu'il entremêle d'un curieux sifflement très doux et très allongé.

*SIVA CYANOUROPTERA RUFODORSALIS* Engelbach — La Siva aux ailes bleues du Cambodge.

J'ai déjà décrit cette forme caractérisée parfaitement par la teinte roux vif de ses parties supérieures et qui semble particulière aux monts des Cardamomes où je l'ai trouvée à un millier de mètres d'altitude, en petite bande voletant à quelques mètres du sol, en forêt de médiocre taille, en compagnie de Rhipidures à gorge blanche et d'Erpornis à ventre blanc. Deux oiseaux ont été obtenus

*LANIUS CRISTATUS SUPERCILIOSUS* Latham — La Pie-grièche à queue rousse.

Un sujet pris fin septembre près de Kampot. C'est le seul record que je connaisse pour le Cambodge.

Quant à la plupart des *Lanius cristatus* qui viennent hiverner en grand nombre dans ce pays, un fait m'a frappé : c'est la teinte très faiblement roussâtre des parties supérieures de nombreux sujets qui sont beaucoup plus pâles et d'un brun plus grisâtre que chez *cristatus* et a fortiori que chez *superciliosus*. Je pense qu'il faut les rapporter à la forme *confusus* Stegmann, nicheuse en

Sibérie orientale, dans les régions de l'Amour et de l'Oussouri, et en Mandchourie septentrionale. On sait d'ailleurs que maintes espèces de ces contrées émigrent en Indochine.

*PACHYCEPHALA CINEREA* (Blyth). — La Fauvette gobe-mouches des Palétuviers.

J'ai déjà signalé avoir collecté en 1938 cette espèce dans la basse-forêt des bords du Grand-Lac. Je l'y ai obtenue à nouveau en 1940. Cet oiseau particulier à la zone des palétuviers en bordure de la mer, s'accommode donc, loin d'elle, d'un type de végétation qui, par son aspect, sa situation et son inondation périodique n'est pas sans présenter de fortes ressemblances avec la mangrove.

*ÆTHOPYGA SIPARAJA* (Raffles). — Le Souimanga rouge.

Je n'ai trouvé ce Nectariniidé que sur la zone littorale, dans les bois en bordure de la mer, à Kampot, sur la côte de Cochinchine, dans la province de Hatien et à la pointe Samit; je n'ai eu en main que des jeunes mâles, l'un du 4 août en train de prendre le plumage d'adulte et dont seuls la gorge et quelques plumes du dos sont rouges avec le croupion jaune, l'autre du 20 mai n'ayant encore que la gorge rouge et enfin une femelle du début d'août sans doute très âgée car elle présente le menton et l'extrême haut de la gorge également rouges. Il est probable qu'il s'agit de la forme sud-indochinoise *Mangini;* mais l'île de Phu-quoc toute proche est peuplée par une sous-espèce particulière : *insularis*.

*MOTACILLA ALBA ALBOIDES* Hodgson. — La Bergeronnette de Hodgson.

Cette Hochequeue est commune pendant la saison froide, de novembre à fin mars sur les bords du Mekong, dans l'extrême nord du royaume, mais ne dépasse pas Kratié au sud.

*MOTACILLA ALBA LEUCOPSIS* Gould. — La Bergeronnette à face blanche.

Les Bergeronnettes grises sont rares dans le reste du pays. Celle-ci atteint quelquefois le Cambodge dans sa migration d'hiver car je l'ai observée en février 1940 sur le bord des mares en forêt près du Grand Lac. *M. a. ocularis* a été trouvée au Bokor où je ne l'ai jamais revue.

*MOTACILLA FLAVA TAIVANA* Swinh. — La Bergeronnette printanière de Chine

Cette Bergeronnette à tête vert olive et à large sourcil jaune est beaucoup plus rare que la forme à tête gris foncé, sans sourcil (*M. f. macronyx*). Je l'ai rencontrée près de Siemreap et en ai le 22 janvier récolté un mâle à sourcil, côtés du cou et poitrine jaune vif, celle-ci largement zonée de blanc, paraissant donc effectuer déjà sa mue du premier hiver au plumage de printemps.

*PASSER FLAVEOLUS* Blyth. — Le Moineau flavéole.

Ce Moineau semble être en passe d'être évincé peu à peu par le Friquet (*P. montanus malaccensis*). Je ne le mentionne que pour signaler la curieuse habitude qu'avait, à Kampot, une femelle : elle venait tous les matins tambouriner du bec pendant une demi-heure à une heure contre la vitre d'une lucarne de ma maison. Je n'ai jamais pu saisir le mobile de cette manœuvre.

*PLOCEUS MANYAR PEGUENSIS* Baker. — Le Tisserin Manyar.

Ce Tisserin est beaucoup moins répandu que le Tisserin doré (*Ploceella hypoxantha chrysea*) et que le Baya (*Ploceus atrigula infortunatus*) auquel il ressemble par sa cape jaune d'or et le masque noir des côtés de la tête et de la gorge, mais dont il se distingue facilement par sa poitrine striée. Le Tisserin doré n'est pas rare et je l'ai observé ou collecté dans les provinces de Svairieng, de Preyveng, de Pnompenh et de Siemreap.

Le Baya est généralement distribué et je l'ai vu nicher au bord de la mer sur les filaos de la plage de Reata, mais on le trouve plus spécialement construisant ses nids en avril et mai dans la forêt des bords du Grand-Lac qu'à cette époque la crue annuelle n'a pas encore envahie. Alors que ces deux espèces suspendent leurs nids aux branches des arbres, le Tisserin manyar, au Cambodge, fixe toujours les siens aux hautes herbes, aux joncs et aux plantes aquatiques suffisamment robustes qui frangent d'une ceinture verdoyante le bord des mares et des étangs. Je l'ai ainsi trouvé en petites colonies installées pour la reproduction à Preyveng et aux portes de Pnompenh, invariablement au bord des eaux tranquilles.

*LONCHURA A. ATRICAPILLA* (Vieillot). — Le Capucin à tête noire.

Peu commun et observé seulement à Preyveng et à Pnompenh où, dans les derniers jours de juillet, un ou deux de ces oiseaux récoltaient des brins d'herbe, évidemment pour la construction du nid.

## OBSERVATIONS FAITES À L'ILE D'OUESSANT DURANT LES ÉTÉS DE 1946 ET 1947

par M.-H. JULIEN

Ayant séjourné ces dernières années une partie de l'été (du 15 juillet au 15 septembre env.) à l'Ile d'Ouessant, j'ai pu y faire les quelques observations ornithologiques que je rapporte ci-dessous.

*ALCA TORDA* (L.) - Petit Pingouin.

Observé le 18 Juillet 1947 à Roc'h Nel près de Cadoran un couple isolé vraisemblablement nidificateur. Les pêcheurs qui l'appellent Morbic affirment qu'il niche chaque année à cet endroit.

*HYDROBATES PELAGICUS* (L.). - Pétrel tempête.

Découvert le 11 Août 1947 deux nids de cette espèce dans des anfractuosités de l'ilot rocheux de Youc'h Korz. Le premier contenait un œuf frais de couleur blanc livide couronné à sa plus grosse extrémité de points brun roux; et, le second, un poussin en duvet et un Pétrel tempête adulte.

*PUFFINUS PUFFINUS PUFFINUS* (Brunnich). - Puffin des Anglais.

L'été ce puffin se voit en assez grand nombre aux abords d'Ouessant, les pêcheurs prétendent même qu'il niche aux Iles Banec. Au moment de la nouvelle lune, j'ai trouvé dans la galerie extérieure du phare du Creac'h, quelques ind. de cette espèce que j'ai bagués et relachés (En juillet et août 1947).

*SULA BASSANA* (L.). - Fou de Bassan.

Noté le 19 juillet 1947, près du phare de la Jument, une centaine de ces oiseaux se dirigeant vers le nord. Les 6 et 7 août 1947, 3 ou 4 ind. pêchaient dans les parages du même phare.

*LARUS ARGENTATUS* Pontopp. - Goéland argenté

Nicheur commun. Observé sa nidification : à l'Ile Keller où une colonie de plus de cent couples est établie, le 31 juillet 1947, trouvé 2 Juv. encore incapables de voler; sur l'îlot de Youc'h Korz où quelques couples se reproduisent ; à Cadoran où deux petites colonies habitent les îlots de Roc'h Nel et à Enez Ar Bouyou Glas. D'autre part le Goéland argenté niche peut-être sur les rochers plats qui bordent la base de la falaise de Boc'Haol près du phare du Stiff, et en nombre réduit sur les îlots de Penn Ar Mean Du à Cadoran, de Youc'h Meur près de Yuzin et d'Enez Nein dans la baie de Penn Ar Roc'h.

*LARUS FUSCUS GRAELLSII* (Brehm). - Goéland brun

Le Goéland brun est un nicheur beaucoup moins commun que l'argenté. Noté seulement une petite colonie à Youc'h Korz où, le 27 juillet 1947, se trouvaient 6 Juv. encore incapables de voler et que j'attribue à cette espèce (?). Noté le 4 septembre 1947, près de l'îlot de Enez Nein, dans la baie de Penn Ar Roc'h 2 adultes et 1 Juv.

*LARUS MARINUS* (L.). - Goéland marin.

Je n'ai pas trouvé son nid, mais je pense que quelques rares couples doivent cependant y nicher (?). Observé en effet le 31 juillet 1947 au-dessus d'un rocher inaccessible de l'île Keller Vihan un couple de Goélands marins, qui d'après leur comportement devaient avoir des jeunes au nid. Le 31 août 1947 vu sur un rocher situé près de la pointe de Boc'haol, un adulte et 2 juv. de cette espèce, l'un en plumage de première année, l'autre en livrée de deuxième année ce qui fait penser que peut-être un couple de Goelands marins a niché (?) dans les parages cette

année et l'année dernière. Niche peut-être aussi à Youc'h Korz.

*RISSA TRIDACTYLA* (L.). - Mouette tridactyle.

Le 6 août 1947, noté un juv. à la pointe de Pern. Observé à nouveau au même endroit 2 adultes et 1 juv. le 7 août 1947 et 4 adultes et 1 juv. le 16 août 1947.

*STERNA HIRUNDO* (L.). - Sterne Pierre-garin.

Une quinzaine de couples nichent sur l'îlot de Youc'h Korz. Trouvé le 27 juillet 1947 une douzaine de pontes de 1 et 2 œufs et 2 poussins âgés d'environ 15 jours. Observé le 18 juillet 1947 sur Roc'h Nel près de Cadoran, un couple de Sternes que je crois appartenir à cette espèce. Les Sternes doivent nicher aussi à Penn Ar Mean Du près de Cadoran où, en 1919, M. Lebeurier observa une petite colonie de Pierre garins et à Roc'h Nel dans la baie de Penn Ar Roc'h, où il a été trouvé des jeunes cette année.

*ARDEA CINEREA CINEREA* (L.). - Héron cendré.

Observé le 25 juillet 1946 à la pointe de Pern un ind. qui s'est ensuite envolé vers le sud. Un autre a séjourné au même endroit les 22, 23 et 24 août 1946. Noté un le 26 août 1946 à l'île Banec et un les 30 août, 2 et 11 septembre 1946 à Pern. En 1947, observé 2 ind. à Pern le 26 juillet.

*ARENARIA INTERPRES INTERPRES* (L.). - Tournepierre à collier.

En 1946 noté son arrivée le 31 juillet : 4 ind. à Pern. Observé une bande de 8 ind. le 7 août, puis tous les jours après cette date. En 1947 vu les premiers le 28 juillet une douzaine à Feuteun-Velen. S'observe ensuite quotidiennement par petites troupes. Vu de grandes bandes (30 à 50 oiseaux) les 28, 31 août et 11 septembre 1947.

*CHARADRIUS APRICARIUS APRICARIUS* L. - Pluvier doré.

Observé un de ces oiseaux le 16 août 1946 à Pern, un autre le 8 septembre au même endroit. En 1947 noté son arrivée le 14 août : 2 ind. à Pern. Le 17 août 1947 un ind. fut tué au Leun, il faisait partie d'une bande de 7 oiseaux.

*CHARADRIUS HIATICULA* L. - Grand Gravelot à collier.

Noté son arrivée les 29 juillet 1946 et 28 juillet 1947. Un ind. à Pern en 1946 et une bande de 10 à 15 à Feuteun-Velen en 1947. Vu de petites bandes à Pern les 30 juillet, 7, 8, 13 août 1946 et les 7, 11 et 14 août 1947. Noté un ind. au Leun le 3 août 1946. Après le 15 août peut s'observer tous les jours par petites bandes de 4 à 15 ind.

*VANELLUS VANELLUS VANELLUS* (L.). - Vanneau huppé.

Observé le 28 août 1947 à Penn-Arland, le passage d'une quinzaine de ces oiseaux.

*NUMENIUS ARQUATA ARQUATA* (L.). - Courlis cendré

De 100 à 150 Courlis cendrés séjournent à Ouessant dès la fin de la période de nidification. Observé quotidiennement durant mon séjour de la mi-juillet à la mi-septembre. Ils sont particulièrement nombreux à Pern, où une bande d'une quarantaine peut être observée tous les jours sur la palud ou parmi les rochers du rivage.

*NUMENIUS PHAEOPUS PHAEOPUS* (L.). - Courlis corlieu.

Beaucoup moins commun que le cendré. S'observe presque toujours seul ou par couple. Noté le premier le 19 juillet 1947 à Pern ; puis 2 ind. les 20 et 24 juillet 1947. Observé ensuite tous les jours. Jamais noté plus de 4 ind. ensemble (le 19 août 1947 au Leun).

*LIMOSA LAPPONICA* (L.). - Barge rousse.

Observé un ind. de passage, à Pern, vers le 10 septembre 1945.

*TRINGA TOTANUS TOTANUS* (L.). - Chevalier gambette

En 1946, noté le premier le 17 août à la pointe de Cadoran. Une petite bande a séjourné à Pern les 18, 19 et 20 août 1946; vu un ind. le 21 et 2 ind. les 22, 29 août et 8 septembre 1946 à Pern également. En 1947 observé les premiers le 7 août (2 ou 3 ind. à Pern). Le 11 septembre 1947 noté 4 ou 5 à Feuteun-Velen.

*ACTITIS HYPOLEUCOS* (L.). - Chevalier guignette.

En 1946 observé quelques uns le 20 juillet, date de mon arrivée. En 1947 noté les premiers le 16 juillet. Observé ensuite tous les jours; deviennent très communs dès le début d'août.

*CROCETHIA ALBA* (Pall.). - Bécasseau sanderling.

Le 28 août 1947 vu un ind. de cette espèce sur une petite plage près de la cale de Penn-Arland.

*FULICA ATRA ATRA* L. — Foulque noire.

Ramassé le 13 août 1947 près du phare du Creac'h une Foulque noire qui était venue se tuer pendant la nuit.

*STREPTOPELIA TURTUR TURTUR* (L.). - Tourterelle des bois

Noté son arrivée le 16 août 1947 : 2 ind. à Pern. Vu un ind. les 21, 22, 25, 28 août et 7 septembre 1947.

*MOTACILLA ALBA* (L.). - Bergeronnette grise.

Vu la première le 15 août 1947 à Pern; une douzaine le 1 septembre 1947 au même endroit; ont été de passage en assez grand nombre à partir de la deuxième quinzaine de septembre.

*CORVUS CORAX* (L.). - Grand Corbeau.

Les pêcheurs affirment que chaque année un ou deux couples de Grands Corbeaux se reproduisent dans les falaises du Stiff. Observé cet été (1947) dans une anfrac-

tuosité de la falaise de Toul Aoroz un nid de cette espèce qui avait été occupé au printemps dernier, mais dont les œufs avaient été détruits à coups de fusil. Je n'ai encore jamais eu l'occasion d'observer cet oiseau.

*PYRRHOCORAX PYRRHOCORAX* (L.) — Crave à bec rouge.

Observé presque tous les jours un couple de cette espèce et assez souvent une petite bande (4 à 10 ind.). Les pêcheurs disent qu'il niche à l'île Keller et peut être aussi à la pointe de Cadoran (?).

## COUVÉES TARDIVES

*HIRUNDO RUSTICA RUSTICA* (L.). - Hirondelle de cheminée.

5 jeunes appartenant à une 3me nichée (?) sont sortis du nid le 31 août 1947.

*ANTHUS SPINOLETTA IMMUTABILIS* Deg. — Pipit maritime.

Découvert le 19 juillet 1947 un nid contenant 4 œufs; l'éclosion a eu lieu le 22 juillet.

*ALAUDA ARVENSIS ARVENSIS* L. - Alouette des champs.

Trouvé le 22 juillet 1947 un nid de cette espèce contenant 4 œufs.

*PASSER DOMESTICUS DOMESTICUS* L. - Moineau domestique.

Le 10 septembre 1947, ramassé un jeune tombé du nid.

## CONTRIBUTION A L'ETUDE DES OISEAUX DE L'OUBANGUI-CHARI ORIENTAL (Haut Mbomou)

par L. BLANCOU

# I

# INTRODUCTION

## *AVANT-PROPOS*

Lse notes ci-après ont pour but de compléter la petite série que « L'Oiseau » a bien voulu accueillir précédemment de l'Oubangui-Chari central [1] et occidental [2].

La longueur en est réduite au minimum pour plusieurs raisons et en particulier parce que, n'ayant séjourné dans la région étudiée que cinq mois à peine, d'octobre 1936 à mars 1937, et sans quitter le poste même de Zemio et ses alentours, je n'ai pu recueillir qu'un petit nombre de spécimens et d'observations.

C'est pour moi un agréable devoir que de témoigner ici ma reconnaissance envers le pisteur zandé Sarangumza qui m'a fourni nombre de renseignements intéressants et de noms vernaculaires et surtout envers mon pisteur taxidermiste Somali ou mieux Soumaï, de tribu sarambaye, ancien chasseur du très regretté Bruneau de Laborie. Somali, à mon service depuis 1933 jusqu'à son décès prématuré au début de 1939, a toujours fourni l'effort maximum pour m'aider à obtenir des spécimens et pour conserver les plus rares, envoyés ensuite au Muséum de

(1) Contribution à l'étude des oiseaux de l'O.Chari — « L'Oiseau » 1933 — N[os] 1 et 2

(2) Contribution à l'étude des oiseaux de l'O.-Chari occidental — « L'oiseau » - 1938 N[os] 3 et 4 - 1939 N[os] 1, 2 et 3.

Paris. Ce fut un collaborateur compréhensif et dévoué dans toute la force du terme.

A Paris, M. Berlioz a continué à me prodiguer ses encouragements, ses conseils et ses bons offices si précieux. Il a, de plus, étudié, dans une note systématique, avec sa compétence ornithologique universelle, les exemplaires que j'ai pu lui faire parvenir[1].

Par contre je ne connais pas d'études ornithologiques consacrées antérieurement à la zone que j'ai battue, en dehors de celle de Sharpe sur les collections de Bohndorff dans le pays des Nyam Nyam en 1883. N'ayant pu la consulter toutefois, j'ai pris comme référence à ce sujet l'excellent volume du Dr H. Schouteden sur les oiseaux du nord-est du Congo belge[2] et, d'autre part, les ouvrages fondamentaux de D.-A. Bannerman et de J.-P. Chapin. Bien entendu ces travaux, ou du moins les parties publiées à cette époque, ont été constamment entre mes mains à Zémio, ainsi que ceux des autres spécialistes de l'avifaune éthiopienne.

MM. Bannerman, Belcher, Chapin, Monard, K. Paludan, R.-E. Moreau, Schouteden et feu l'Amiral Lynes ont d'ailleurs continué à me témoigner leur amicale bienveillance, de même que MM. le Dr Bouet, Delacour, le Dr Gromier, Maclatchy et Malbrant, en particulier par leurs généreux et précieux envois de littérature sur le sujet.

Quant à l'administration coloniale française prise dans son ensemble (car il est d'excellentes exceptions), ce genre de recherches et de travaux ne semble pas jusqu'à maintenant avoir suscité parmi elle tout l'intérêt souhaitable...

## LE PAYS

*Situation géographique.*

La région que j'ai prospectée ornithologiquement, et j'entends par là un demi-cercle d'un rayon approximatif maximum de 15 kilomètres, est située sur la rive droite et sur les bords même de la rivière Mbomou, une des deux

(1) Etude d'une nouvelle collection d'oiseaux de l'O.-Chari. « Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle » - 1939 N° 6.

(2) Contribution à la faune ornithologique du N. E. du Congo Belge — « Annales du Musée du Congo Belge » - Avril 1936.

branches mères, avec l'Ouellé, du fleuve Oubangui, lui-même affluent du Congo.

Le thalweg du Mbomou constitue la frontière du Territoire de l'Oubangui-Chari et de l'Afrique Equatoriale Française avec le Congo belge.

Le poste même de Zémio est à 670 mètres d'altitude et à 1.000 kilomètres par route, 600 à vol d'oiseau, de Bangui, capitale de l'Oubangui-Chari, par 5°1'48" de latitude Nord et 25°8' de longitude Est de Greenwich. C'est le chef-lieu de la subdivision du même nom et, à l'époque où j'y résidais, du département du Haut Mbomou. Les divisions administratives ont été modifiées plusieurs fois depuis. Je n'en parle donc pas davantage.

Les postes les plus proches de Zémio sont, à l'Ouest, Rafai (150 kms à vol d'oiseau), à l'Est Obo (200 kms) et au Nord-Est Djema (100 kms), celui-ci abandonné depuis fort longtemps.

*Relief et cours d'eau.*

Autour de Zémio il n'existe pas d'accidents de terrain en dehors de quelques coteaux de très faible élévation (20 à 30 mètres environ) et sans grand intérêt du point de vue ornithologique. Toute la région est une pénéplaine cristalline fortement latéritisée.

La largeur moyenne de la rivière Mbomou est de 80 à 100 mètres à Zémio. Sa vallée proprement dite ne m'a pas paru d'une étendue importante, au moins sur la rive droite. Le Mbomou reçoit d'assez nombreux affluents, de médiocre grosseur, marigots boueux en général, mais au lit souvent profondément encaissé.

*Climat.*

Celui de Zémio paraît à peu près semblable à celui de la Ouaka, quoique certainement plus humide en moyenne que la Ouaka et peut-être que l'Ouham Pende, étant plus proche de l'Equateur. Les saisons sont les mêmes, mais les pluies semblent s'y prolonger un mois de plus, jusqu'au début de décembre, et sans doute y débuter plus tôt dans l'année.

J'ai noté pendant la période de mon séjour, c'est-à-dire surtout la saison sèche, des maxima de 35 C à l'ombre, l'après-midi en février, et des minima de 14°C le matin, au début de janvier.

Pendant cette saison (en décembre et janvier surtout) le vent d'Est souffle fréquemment des journées et des nuits entières, avec une continuité et une violence parfois très désagréables.

*Flore*

L'aspect général de cette région est celui d'une savane boisée pauvre, de type mi guinéen, mi soudanais [1], vastes étendues herbeuses sèches sur un plateau latéritique ou semi-latéritique, mais avec des massifs très importants de forêt ombrophile (= hygrophile) et des dépressions marécageuses ou sèches (« dembo », à palmiers *Elaeis* ou *Phenix* nombreux, ainsi que des *Borassus*, en bordure des cours d'eau. Les galeries forestières (ombrophiles) sont très épaisses à l'état naturel.

La forêt tropophile (= à feuilles caduques) m'a paru très rare; mais cela doit venir sans doute de l'action humaine dans ces pays qui furent peuplés de façon relativement dense sous la domination barbare des sultans Zandé.

*Faune.*

La faune des mammifères et des oiseaux est celle de la zone méridionale (ou congolaise) de l'Oubangui Chari, secteur oriental, ainsi que je l'ai exposé ailleurs [2]. Mais on peut déjà y reconnaître l'influence de la zone extrême-orientale ou nilotique, laquelle commence, très approximativement, à 250 kms à vol d'oiseau dans l'est de Zémio.

D'autre part, la nature du sol, où le socle cristallin et la latérite affleurent souvent, a forcément des répercussions sur la composition de l'avifaune.

(1) Cf. J.-P. Harroy. — Afrique, terre qui meurt - 1944, Pages 65 et suivantes.
(2) C. R. sommaires de la Société de Biogéographie - 1947, N° 207.

*Classification et Nomenclature.*

Pour permettre à l'occasion références ou comparaisons, je me suis conformé à l'ordre général systématique suivi par mon ami le Dr Malbrant dans son excellente « Faune du Centre africain français », 1936.

Les noms vernaculaires sont fournis, dans la mesure du possible, en langue zandé (dialecte de Rafai-Zemio), une des grandes tribus de l'Oubangui-Chari. Le Zande ou Azande est également parlé dans une zone très étendue au N.-E. du Congo belge.

Quant aux notes biologiques, j'ai pris soin de les resserrer le plus possible, afin d'éviter la répétition d'observations déjà fort connues. Elles sont toujours reprises d'après mes fiches détaillées et mon journal zoologique succinct.

## II

## LISTE DES ESPÈCES COLLECTÉES OU VUES [1]

### PELECANIFORMES

. **Phalacrocorax a. africanus** (Gm

Cormoran à longue queue.

Vu à deux reprises, la première fois un isolé, la seconde trois ensemble volant le matin au-dessus du Mbomou.

2. **Anhinga r. rufa** (Lac. et Daud.).

Anhinga africain.

Zandé : Dengué.

Deux les 13 et 20-12-36

A. 330-340, Q. 265-240, B. 80-75, T. 40-50, L. 900 820, P. 1.300 (♀) 1.450 (♂), Envergure 1150-1100.

(1) Pour abréger, les noms des ordres seuls sont indiqués.

Les mesures et autres notations données, prises sur les oiseaux en chair, le plus tôt possible après la mort, sont la longueur de l'aileron, en millimètres, celles de la queue, du bec et du tarse, la longueur totale de l'extrémité du bec à celle de la queue, le poids, en grammes, le contenu de l'estomac si possible, chaque renseignement respectivement désigné par les abréviations : A, Q, B, T, L, P, E.

Les exemplaires conservés au Muséum de Paris sont désignés par un astérisque.

Le premier fut vu d'abord nageant, la tête hors de l'eau, dans le Mbomou. Levé ensuite deux fois sur les arbres de la rive, il revint passer au vol parallèlement a la pirogue où je me trouvais.

La raie blanche du cou était bien marquée du côté droit, pâle du côte gauche, pas de raie noire au-dessous Iris gris clair avec un cercle clair de couleur indécise. L'estomac contenait de la boue et des herbes de marécage écrasées.

Le second, tiré presque au même endroit et blessé, amerrit à 100 mètres, la tête hors de l'eau, et plongea ensuite. Fut finalement attrapé à la main et me déchira quelque peu avec ses ongles en se debattant.

Raie blanche bien nette des deux côtés du cou; raie noire peu marquee, cou pâle. L'estomac contenait 3 poissons differents non identifiés d'un poids total de 200 grs environ.

L'aspect de la ♀ correspondait plutôt à la description d'un ♂ adulte d'après Bannerman et celui du ♂ à une ♀...

Pas noté d'autres rencontres.

## ARDEIFORMES

3. Ardea melanocephala (Vig. et Child.) .

Héron à cou noir.

Un ♂ non-breeding route Zémio-Obo.

A. 400, Q. 160, B. 100, T. 150, L. 930, P. 1.350, Envergure 1.400, E. : deux rats et un lézard.

Nombreux dans la region depuis le 22-11-36 jusqu'au 16-3-37, date de mon départ de Zémio. Vu en tout une trentaine, très souvent loin de l'eau, peu farouches en général et quelques-uns très bruyants.

4. Pyrrherodia p. purpurea L.

Héron pourpré.

Zandé : Zebekpaka.

Deux sur le Mbomou les 6 et 13-12-36.

A 360-375, Q 132-150, B 135, T. 130 135, L. 860-900, P. 1.000 (♀) 1.200 (♂ non breeding), Envergure 1.220,

E. : petites pailles vertes, débris de sauterelles pour la première, une grenouille pour le second.

Ces deux oiseaux étaient très pâles ainsi que plusieurs autres observés dans les mêmes conditions, c'est-à-dire en naviguant en pirogue sur le Mbomou, le premier fauve roussâtre, le second rougeâtre.

Beaucoup moins fréquents que l'espèce précédente.

5. **Bubulcus ibis** L.
Héron garde-bœuf.
Zandé : Zéréma.

Premiers représentants vus le 28-10-36 et observés quotidiennement sur le terrain d'aviation, près duquel j'habitais, jusqu'au 15-3-37. Il y en eut d'abord un, puis deux, puis six et une douzaine au maximum ensemble au milieu de novembre, réduits ensuite à neuf fin novembre, qui ne quittaient guère ce terrain de chasse inépuisable, sauf pour aller faire la sieste sur les petits arbres de la rive gauche de Mbomou. Mais fin décembre il n'en restait plus que six qui résidèrent là jusqu'à mon départ.

Les 17 et 18-3-37 j'en vis une dizaine sur les pelouses du poste de Bangassou.

Ceci, joint aux observations que j'ai pu faire par la suite ou précédemment, pendant plusieurs années, à Ndélé, au Nord du 8° de latitude Nord et à Bangui où il y a des *Bubulcus*, mais en nombre variable, pendant toute la saison sèche, de novembre à juin, m'amène à conclure que tous les garde-bœufs n'effectuent pas une migration complète chaque année vers le sud de l'Equateur, pourvu qu'ils découvrent en route des terrains capables de leur fournir le gîte et le couvert.

6. **Casmerodius albus melanorhynchus** (Wag.).
Grande aigrette africaine.

Un seul exemplaire signalé par Somali près d'une mare et du Mbomou, les premiers jours de décembre.

7. **Nycticorax n. nycticorax** (L.).
   Héron bihoreau.

Un seul, observé le 3-1-37 sur les bords du Mbomou Pas tiré, mais vu longuement a la jumelle, le faisant lever à deux reprises, toujours de loin, allant de son vol lent d'une rive à l'autre en remontant puis à la fin descendant vers l'aval. Mon pisteur Saranguinza déclara froidement que c'était « un enfant » de héron pourpré, ce qui montre du moins, que l'espèce ne lui était pas familière.

8. **Butorides striatus atricapillus** (Afz.).
   Héron à tête noire.
   Zandé : Koutoukengué.
   Deux ♂ non-breeding sur le Mbomou les 13 et 20-12-36.
   A. 180-181, Q. 70-65, B. 65-60, T. 50, L. 430-420, P. 220-205.
   E. : petits poissons.

Observé une douzaine d'autres dans les mêmes conditions, c'est-à-dire s'envolant des branches ou se dissimulant en contre bas des feuillages touffus et des berges de la rivière.

Déjà obtenu à Zémio par Bohndorff.

9. **Ardeirallus Sturmi** (Wag.).
   Butor blongios de Sturm

Je ne suis pas certain d'avoir vu cette espèce le long du Mbomou, mais elle a été récoltée par Bohndorff à Zémio.

0. **Scopus umbretta Bannermani** Grant.
   Ombrette.
   Zandé : Yété.

Vu trois en tout, en décembre et février, soit au Mbomou, soit près de petites mares.

A Zémio, comme ailleurs, bien connue et considérée comme « le chef des oiseaux ».

11. **Ciconia c. ciconia** (L.).
Cigogne blanche.

Pas vue à Zémio même, mais le jour de mon départ, le 16-3-37, observé sur la route Zémio-Bangassou, entre la rivière Ouarra et le poste de Rafaï soit à une centaine de kilomètres à l'ouest de Zémio, deux exemplaires de l'espèce sur un plateau latéritique, à côté d'une petite mare, en compagnie d'un *Threskiornis* immature et d'un *Sphenorhynchus*. Je les étudiai à la jumelle, à 20 mètres environ et ne pus distinguer trace de bague aux pattes.

En 1943, étant mobilisé à Bangui et secrétaire du commandant militaire, le Service des renseignements signala le passage de vols de cigognes ayant survolé la région de Zémio, venant du Congo belge et se dirigeant vers le Soudan anglo-égyptien le 17-4-43. L'une d'elles fut prise dans un village et une autre le 1er mai. Ces deux oiseaux portaient les bagues suivantes qui furent envoyées à Brazzaville au S.R. : « Vogel Rossiten Germania B 69 356 », la seconde, même inscription et de plus « BB Inform 16 969 ». Il s'agissait donc bien de cigognes d'Europe et non d'Afrique du Nord.

12. **Dissoura episcopus microscelis** (Gray).
Cigogne épiscopale.

Le 20-12-36 vu deux très haut, au-dessus de la plaine du Mbomou. Identifiées à la jumelle et revues ensuite volant au-dessus de la rive gauche (belge).

13. **Sphenorhynchus Abdimii** (Lich.).
Cigogne Abdimi.

Deux ♀ à Zémio le 1-11-36.

A. 390-420, Q. 185-175, B. 105-115, T. 110-115, L. 690, P. 1100-1050, E. : sauterelles et pailles.

Premier vol d'une centaine vu le 1er novembre sur le terrain d'aviation, parti vers l'Est. Le 22-11-36 un vol allant Nord-Sud

En décembre, une demi-douzaine de fois des isolées ou couples sur le terrain d'aviation.

En janvier, vu plusieurs fois cinq circulant avec 5 *Bubulcus* sur le même terrain, une isolée le 25. Le 28, le feu étant mis à la paille du terrain, il en arriva une centaine qui se promenèrent par groupes à travers le champ jusqu'au 30. Le 31 une centaine dans ou au-dessus d'un terrain venant de brûler près route Zémio-Obo.



Le 7 février constaté leur disparition brusque, laissant quelques traînards à l'aviation. Plusieurs tués par indigènes. Le 16 février réapparition. Les 17 et 18 compté environ 80. Le 19 vers 16 h. 45, un congrès de 3 ou 400 se réunit sur le terrain pendant que d'autres tournaient au ciel puis se posaient, disparues le lendemain. Le 28, à plusieurs reprises le matin, par petits groupes à travers la brousse dans l'Est du poste.

Revu quelques-unes sur le terrain au debut de mars.

Les 16 et 17, en route de Zémio vers Bangassou, vu nombreuses, en groupes de 30 à 50, presque toujours sur plateaux latéritiques. Remarqué une aux ailes semées de blanc.

De Bangassou vers l'Ouest (Bambaria) plus que des isolés ou des couples.

Les Cigognes Abdimi nichent dans le poste de Birao (9°30' de latitude Nord environ) pendant les pluies.

4. **Leptoptilus crumeniferus** (Less.).
Marabout africain.

Vu une seule fois, le 13-12-36, un volant très haut au-dessus du Mbomou. Identifié avec certitude à la jumelle.

5. **Threskiornis ae. aethiopicus** (Lath.).
Ibis sacré.

Un seul ♂ immature vu avec *C. c. ciconia* le 16-3-37, à 100 kms Ouest de Zémio et obtenu. A. 350, Q. 160, B. 170, T. 105, L. 680, P. 1000, E. : grenouilles et divers aquatiques.

L'espèce est, à mon avis, étrangère à la sous-région de l'Ouest africain, où elle ne se rencontre qu'isolée et accidentellement.

16. **Hagedashia hagedash** (Lath.) subsp.?
Ibis hadadah ou hagedash

Pas vu, mais entendu à deux reprises leur cri caractéristique le 21-12-36, sur les bords du Mbomou et le 3-1-37 également.

Il peut s'agir de la forme *brevirostris* (Rch.) ou de *nilotica* Neumann.

## ANSERIFORMES

17. **Plectropterus g. gambensis** (L.)
Canard ou Oie armée ou Oie de Gambie.

Signalé seulement par Somali le 16-3 37, entre Zémio et Rafai.

## CHARADRIIFORMES

18. **Afribyx s. senegallus** L..
Pluvier à caroncule.
Zandé : Kélékélé (onomatopée, à comparer avec la désignation en langue baya, pratiquement identique).
Deux ♂ non-breeding près de Mbomou les 6-12-36 et 24-1-37.

A. 220-235, Q. 105-109, B. 32-35, T. 90, L. 340-360, P. 210-250. E. : une grosse sauterelle remplissant l'organe; insectes noirs. Iris gris et jaune pâle. Le dessin de Frohawk dans Bannerman représente les caroncules trop hautes vers le front; celui de Grönvold dans Bates est exact.

Entendu et vu l'espèce à une quinzaine de reprises pendant mon séjour à Zemio, toujours par couples ou isolés, en terrain sec ou humide mais toujours découvert

9. **Anomalophrys superciliosus** Rchw. .
Pluvier à poitrine brune.

Observé et obtenu une seule fois le 4-12-36, vers 13 h., sur le terrain d'aviation de Zémio. Il avait plu dans la matinée et le sol était encore détrempé. Il y avait sept oiseaux. Un couple abattu, les autres s'envolèrent et tournerent au-dessus en criant, jusqu'à ce qu'un nouveau coup de fusil les mit en fuite.

A. 190 tous les deux, Q. 80, A. 20-18, T. 50-52, L. 270, P. 150, le premier ♂, le second ♀. E. : fourmis noires de taille moyenne et un scolopendre Beaucoup de graisse.

20. **Tringa glareola** L. .
Chevalier sylvain.
Zandé : Loungué ?

Obtenu un sur un couple le 14-2-37 au bord d'une petite mare, près du Mbomou. A. 120, Q. 45, B. 27, T. 35, L. 220, P. 55.

2 . **Actitis hypoleucos** (L.) .
Chevalier guignette.
Zandé : Zilikouma
Trois les 13-12-36 et 3-1-37.
A. 105-108, Q. 50-60, B. 23-25, T. 22-25, L. 200, P. 38-46, E. : petits insectes, petits crustacés, vase et boue.
Le plus petit immature en plumage d'été.

Vu une demi-douzaine de fois, d'octobre à janvier, soit dans le poste même, soit au-dessus ou au bord du Mbo-

mou. L'un d'eux, non tiré mais effrayé, quitta la route sur laquelle il marchait pour aller se percher sur une branche basse au-dessus de l'eau de la rivière.

22. **Oedicnemus s. senegalensis** (Swains.)
Oedicmème africain de rivière.
Zandé : Langou ?
Une ♀ sur la berge du Mbomou le 6-12-36.
A. 220, Q. 120, B. 40, T. 65, L. 420, P. 350, E. : fourmis.

Vu deux le 12-12-36 et deux le 27-12, enfin une demi-douzaine au vol ou posés le 3-1-37, toujours près du Mbomou.

**Plüvianus aegyptius** L.
Pluvier d'Egypte ou Oiseau du Crocodile.

Un décrit de façon très précise par mon collègue, l'Administrateur des Colonies Le Bouder, le 6-12-36, mais pas vu moi-même.

## RALLIFORMES

23. **Sarothrura pulchra** Gray subsp. ?
Râle pygmée.

Entendu le cri caractéristique de l'espèce le 25-10-36 au marigot Basyadé près du poste.

## GALLIFORMES

24. **Numida meleagris Strasseni** Rchw. < **major** Hart.
Pintade commune ou à casque.
Zandé : Djengo ou Zenggo.
Cinq : A. 240-280, Q. 148-180, B. 20-30, T. 60 80, L. 540-590, P. 950(0)-1350. E. : graines, graviers, fourmis. Les mensurations les plus faibles sont celles d'un jeune pas tout à fait adulte.

Ces Pintades sont encore assez communes dans les environs du poste quoique chassées pour la cuisine et, de ce fait, souvent farouches.

Un jeune spécimen apporté vivant par un indigène, le 13-1-37, était en plumage intermédiaire entre immature et subadulte, d'après Friedmann [1]. La tête portait encore un peu de duvet, le haut de la poitrine était strié et non tacheté, les plumes de la gorge striées avec rachis blanc, des traces de brun et de fauve existaient un peu partout dans le plumage ; caroncules très étroites, peau nue rosée mais dessous de la gorge plumeux, jabot vermiculé et bleuâtre ; quelques « bristles », quelques poils noirs rares derrière le cou, bec entièrement noir, iris brun, casque inexistant.

Le 24-1-37 vu assez loin du poste, en brousse, une troupe d'une cinquantaine paraissant réunir au moins cinq familles et où l'on distinguait bien les adultes des jeunes.

Les caractères des spécimens obtenus ou observés tendaient parfois vers la forme *Strasseni*, parfois vers *major* qui est celle de la zone extrême-orientale de l'O. Chari. On peut donc, à mon avis, considérer la région de Zémio comme peuplée d'intermédiaires avec les variations normales en pareil cas.

La forme *N. m. Blancoui* Grote 1936, avec l'extrémité des caroncules (ou barbillons) rouge, intermédiaire entre *galeata - Marchei* et *Strasseni*, est celle de l'Oubangui-Chari occidental jusqu'au 19° de longitude est environ. *N. m. Strasseni* à caroncules entièrement bleues, intermédiaire entre *Blancoui* et *major*, est celle de l'Oubangui-Chari central et oriental.

25. **Guttera Edouardi Seth-Smithi** Neum.

Pintade huppée ou Pintade bleue.
Zandé : Zimbombo.

Pas obtenu ou vu moi-même cette Pintade de fourrés plutôt que de forêt. Mais l'espèce m'a été signalée à la fois par Saranguanza à la rivière Gô, au N.-W. de Zémio, et par Somali près de la route Zémio-Obo, à peu de distance du poste.

(1) Birds of Ethiopia and Kenya Colony, I, Page 131, 1930.

26. Francolinus icterorhynchus Dybowskii Oust. (= icterorhynchus Heugl.).

Francolin de Heuglin.
Zandé : Baté.

Deux ♂ non breeding aux environs du poste les 17-1 et 14-3-37.

A. 160 tous deux, Q. 80-75, B. 25, T. 55-50, L. 330-335, P. 350-500. E. : graviers, insectes dont coléoptères, graines de millet, d'herbes; le premier sans éperon (cru d'abord ♀), bec couleur de corne pâle; le second avec deux, l'inférieur noirâtre et aigu, le supérieur esquissé seulement; bec jaune d'or un peu orange. Tous deux iris brun, pattes jaune d'or.

Ces Francolins, que j'aimerais dénommer « des taillis » en raison de leur biotope favori, sont à Zemio abondants mais assez farouches.

Vu 3 ensemble sur le même arbre.

Le 8-11-36 entendu gloussements provenant sans doute d'une ♀ appelant ses poussins qui s'envolèrent peu après de la paille. Me trouvant placé entre la mère et les jeunes je pus distinguer la différence de cris : deux notes plus longues de la part de la ♀ qui remonta sur un petit arbre pour mieux se faire entendre. Les petits répondaient sans toutefois se déplacer beaucoup.

Entendu le cri de rappel ordinaire à maintes reprises tout près du poste ou en brousse, du 25-10-36 au 15-3-37, plus ou moins fréquemment par périodes. Entendu souvent au milieu de la paille sèche d'où ils se lèvent difficilement.

M. Berlioz qui a étudié plusieurs de mes spécimens de l'Oubangui-Chari méridional (Zemio), central (Crampel) et septentrional (Ndélé) ne se prononce pas sur la question des formes représentées dans ces régions en raison de la variabilité morphologique assez grande de l'espèce et du petit nombre d'exemplaires possédés par le Muséum

27. **Francolinus s. squamatus** Cass.
Francolin à écailles ou Francolin des fourrés.
Zandé : Sossôrô.

Pas obtenu ou vu, mais connu de Saranguinza qui m'en fournit le nom vernaculaire en imitant fort bien son chant. Entendu moi-même à Rafai sur les bords de la rivière Chinko, au lever du jour le 17-3-47, après avoir quitté Zémio.

28. **Coturnix** sp. ?
Caille.
Zandé : Gbéné ou Toutouboulou.

Le 2-1-37 au soir, j'ai fait lever à cinq mètres, sur le terrain d'aviation, une caille dont le dos portait des raies longitudinales sur fond sombre, le ventre étant clair. Fait lever deux autres plus loin peu après. S'agissait-il de *C. Delegorguei* ou de *C. africana* ?

29. **Ptilopachus petrosus** Gm. subsp. ?
Poule de rochers.
Zandé : Baté-mbia (Francolin de rochers).

Pas observé, mais nombreuses dans la région d'après Saranguinza qui m'a donné leur nom. Certains Zandé les confondent avec *Francolinus Schlegeli* que je n'ai pas rencontré à Zémio.

Les poules de rochers de Zémio peuvent appartenir soit à la forme *Florentiae* O. Grant, soit à Brehmi Neum [1].

## GRUIFORMES

30 **Neotis cafra Denhami** (Ch d.)
Grande Outarde cafre ou des plateaux.
Zandé : Bazeleghodé.

Une ♀ le 22-11-36
A. 480, Q. 310, B. 70, T. 150, L. 880, P. 3600.

(1) Cf. C.-W. Macworth-Praed et C.-H. B. Grant dans The Ibis, 1935, n° 2, Page 442.

E. : bourré de jeunes pousses, de petites sauterelles et de terre.

Fréquentes en cette saison. Une vue le 1-11 sur terrain d'aviation, une le 10-12, une le 28-12, une le 2-1-37, une le 10-1, trois le 24-1 en brousse, une le 21-2, une le 28-2, toujours en brousse sur plateaux dénudés, enfin deux le 16-3 courant parallèlement à la route Zémio-Rafaï et à mon camion, à 15 ou 20 mètres seulement. Très curieuses à voir avec leurs pattes levées très haut

31. **Lissotis melanogaster** (Rüpp.).
Outarde à ventre noir ou des prairies.
Zandé : même nom que la précédente et Denguia ?
Un ♂ commençant breeding le 21-2-37.
A. 330, Q. 180, B. 40, T. 130, L. 650, P. 1000,
E. : graviers et sauterelles.

Espèce moins commune que la précédente, du moins en cette saison, moins visible aussi, il est vrai. Vu une traversant le Mbomou à 50 mètres de hauteur le 6-12, un ♂, le 14-2.

## COLUMBIFORMES

32. **Vinago calva uellensis** Rchw :
Pigeon vert des bois.
Zandé : Gbôtô. ?

Un ♂ breeding le 25-10-36.
A. 160, Q. 98, B. 25, T. 20, L. 280, P. 200. Base du bec un peu gonflée.

Abondants d'octobre à mars, un peu partout où se rencontrent des arbres à fruits.

33. **Stigmatopelia senegalensis aequatorialis** (Erl.).
Tourterelle maillée ou rieuse.

Entendu roucouler une seule fois, le 1-11. Pas observé. Il ne doit pas y en avoir beaucoup à Zémio en cette saison

34. **Streptopelia vinacea savannae** Bates ou **barbaru** Ant. .
Tourterelle vineuse.

Espèce entendue ou vue journellement d'octobre à mars, mais pas très nombreuses en général.

Le Dr Bouet, dans « L'Oiseau » 1944, attribue deux Tourterelles de ce genre obtenues par Dybowski sur l'Oubangui, en amont de Bangui, à l'espèce *S. capicola*, alors qu'on s'attendrait normalement à *S. vinacea*. Cette détermination étend singulièrement l'aire de *capicola*.

35. **Streptopelia semitorquata erythrophrys** (Swains.)
Grande Tourterelle à collier des galeries forestières.
Zandé : Mbippo.

Dix : A. 155-185, Q. 118, B. 17-20, T. 17-27, L. 280-330, P. 130-210.
E. : mil, petits insectes, petites graines. Un ♂ breeding le 1-11-36 ; un ♂ breeding, un autre ♂ et 1 ♀ non breeding le 3-1-37.

Un spécimen du 15-11 était en plumage juvénile ; un du 22-11 immature.

Très abondantes en brousse autour du poste et surtout sur les bords du Mbomou où elles viennent s'abreuver et dormir ensuite dans les arbres des rives, recherchant l'ombre et les branches basses. Souvent très nombreuses ensemble.

36. **Turtur afer Kilimensis** (Mearns) .
Tourterelle émeraudine.
Zandé : Outouroulou ? ou Pili ?
Une le 14-2-37.
A. 110, Q. 87, B. 15, T. 20, L. 230, P. 65.

Communes en bordure des cours d'eau à galeries surtout, quelquefois dans les bosquets des plateaux et généralement par couples.

## ACCIPITRIFORMES

37. **Sagittarius serpentarius** (Mill.).
Grand Serpentaire ou oiseau secrétaire.
Zandé : Takoukougarangba.

Vu un seul exemplaire le 21-2-37, d'abord en terrain peu ouvert, puis sur une suite de plateaux latéritiques. Assez peu farouche et s'envolant difficilement quoique gardant ses distances. Bien connu des Zandé.

38. **Gypohierax angolensis** (L.).
Vautour des palmistes (*Eloeis*).
Zandé : Foufou.

Deux les 15-11-36 et 3-1-37.
A. 415 (♀ non breeding)-420 (♂ breeding), Q. 210, B 37-40, T. 90, L. 620 (♀)-600 (♂).
E. : fibres de noix de palme.



Rencontré fréquemment, isolés ou par couples, d'octobre à mars.

Une fois, trois ensemble dont un immature. Un nid que les piroguiers affirmaient appartenir à l'espèce et contenir

un jeune fut observé le 3-1-37, sur les bords du Mbomou à 15 mètres de hauteur environ, paquet de branches au milieu des feuilles. L'Administrateur Le Bouder qui m'accompagnait ce jour-là, me dit avoir vu un adulte sur ce nid en novembre, qui l'avait fixé d'un œil « méchant ».

Récolté par Bohndorff.

39. **Pseudogyps africanus** (Salvad.).
Vautour à dos blanc.

Vu un seul, le 28-2-37, perché sur un arbre d'un plateau bordant le Mbomou. Bien reconnaissable, même de loin. Milans aux environs, mais pas de carcasse en vue.

40. **Necrosyrtes m. monachus** (Temm.).
Néophron moine ou Charognard.
Zandé : Yanga.

Vu un seul isolé le 31-1-37, au milieu de milans, non loin du poste.

41. **Falco chiquera ruficollis** Swains..
Faucon à cou roux des rôniers.

Obtenu par Bohndorff en avril. Je ne l'ai pas observé moi-même.

42. **Falco tinnunculus** L. subsp. ?
Faucon crècerelle africain.
Zandé : Zalekpia.

Un ♂ breeding le 10-1-37.
A. 240, Q. 160, B. 15, T. 35, L. 330, P. 165,
E. : un lézard entier.

Identifié sur place comme *rufescens* (Swains.) ou *carlo* d'après Bannerman : dessus rougeâtre, dessous fauve un peu roussâtre, cuisses ni tachetées, ni rayées.

Espèce observée de temps à autre, de novembre à mars, dont deux fois à côté de *Sphenorhynchus Abdimii*.

43. **Aviceda c. cuculoides** (Swains.).
Faucon-coucou.

Récolté par Bohndorff. Pas observé moi-même.

44. **Kaupifalco m. monogrammicus** (Temm.).
Busard des lézards ou Buse unibande.
Zandé : Katekpia (nom générique).

Un ♂ non en noces le 31-1-37.
A. 220, Q. 145, B. 15, T. 45, L. 370, P. 350,
E. : vide

Vu une autre fois seulement le 21-2 et une fois à Bangassou, dans le poste le 18-3-37.
Récolté par Bohndorff.

45. **Elanus coeruleus** (Desf.).
Elanion blac.

Vu une seule fois, le 1-11-36, un exemplaire qui s'éloigna en décrivant des orbes.

46. **Accipiter ovampensis** Gurn. *.
Epervier ovambo.

Un ♂ non en noces tiré au vol sur petit plateau latéritique le 24-1-37.
A. 220, Q. 165, B. 10, T. 42, L. 315, P. 145. E. : vide.

47. **Accipiter badius sphenurus** (Rupp.).
Epervier shikra.

Récolté par Bohndorff. Pas observé moi-même.

48. **Circus macrourus** (Gm.).
Busard pâle.
Zandé : Dzaggo.

Fréquemment observé du 22-11 au 16-3, la grande majorité en plumage brun. Le 3-1-37 j'en vis un se poser dans un petit arbre après en avoir délogé un faucon qu'il parut poursuivre un peu.

Le 18-2-37, sur le terrain d'aviation, j'ai noté une scène curieuse entre un oiseau de cette espèce et un jeune chien indigène de couleur noire, âgé de 3 ou 4 mois, qui m'appartenait. Le busard était d'abord posé à terre assez loin du chien. Celui-ci couché immobile l'observait et finit par se lancer à fond de train pour saisir le rapace qui s'envola gracieusement et se reposa. Le chien le suivit avec une certaine hésitation et pendant plus de dix minutes ce furent alors des voltes de l'oiseau qui se moquait littéralement du quadrupède, s'envolait de tout près et se reposait de plus en plus près, semblait-il. J'observais à la jumelle les deux animaux qui s'éloignaient de plus en plus. Je finis par en faire autant. Des *Sphenorhynchus* assistaient au spectacle. Le jeu était très net et il n'y avait aucun simulacre d'attaque de la part du Busard.

A noter qu'un an auparavant, le 7-3-36 exactement, sur le terrain d'aviation de Fort Crampel (Oubangui Chari central), j'avais assisté avec ma femme à une scène analogue avec acteurs quelque peu différents. Il s'agissait cette fois là de deux céphalophes fauves (*Sylvicapra grimmia*) qui furent successivement poursuivis par un *Circus macrourus*. C'était un véritable tableau de fauconnerie, mais également avec toute l'allure d'un jeu et nullement d'une chasse, du moins de la part de l'oiseau car les petites antilopes paraissaient peu l'apprécier.

**Circus ae. aeruginosus** (L.).
Busard des marais.

Un signalé par Somali le 24-1-37, non loin du Mbomou.

49. **Butastur rufipennis** (Sund.).
Busard des sauterelles.
Une ♀ non breeding le 31-1-37.
A. 300, Q. 180, B. 15, T. 55, L. 420, P. 350. E. : tout petits débris d'insectes terrestres.

Noté encore à deux reprises, en février, des isolés.

50. **Milvus migrans tenebrosus** Grant et Praed.
Milan noir africain ou Charognard.
Zandé : Bakaki.

Deux le 25-10-36.
Un ♂ jeune A. 400, Q. 250, B. 25, T. 50, L. 520, P. 550.
Une ♀ comm. breeding A. 403, Q. 240, B. 25, T. 50, L. 540, P. 710. E. : rats et sauterelles.
Un ♂ adulte le 27-12-36
A. 410, Q. 270, B. 25, T. 55, L. 540, P. 650.
E. : un poussin et intestins de Poulet.

Innombrables à Zémio, comme dans tout l'Oubangui-Chari, d'octobre à mars. Le nombre augmenta en fin octobre, diminua au début de janvier dans le poste mais resta élevé dans la brousse environnante, suivant les incendies de brousse certainement.

Vu le 28-2-37, à la jumelle un spécimen perché, à tête très pâle et bec noir.

51. **Terathopius ecaudatus** (Daud.).
Aigle bateleur.

Observé à trois reprises seulement le 25-10, le 29-11-36 et le 28-2-37, très haut au-dessus de la brousse.

Un oiseau tiré au nid avec un calibre 12 sur un grand *Eriodendron* en bordure de la route de Zémio-Obo, le 31-1-37, pouvait être de cette espèce. Mais placé à une quarantaine de mètres de hauteur environ, il ne daigna pas bouger au coup de fusil. Je voyais nettement un dessous de queue fauve roussâtre dressé sur les branches du nid.

52. **Lophaetus occipitalis** (Daud.).
Huppard ou Aigle huppé d'Afrique.
Zandé : Biggui.
Un ♂ non-breeding le 31-1-37.
A. 355, Q. 200, B. 25, T. 100, L. 580, P. 900. E. : vide.

Je n'en ai observé qu'un seul exemplaire le 14-2-37 près du Mbomou.

53. **Cuncuma vocifer clamans** (Gm.).
Aigle pêcheur africain.
Zandé : Galoua.

Vu à plusieurs reprises (dont un immature), d'octobre à janvier, toujours près du Mbomou.

Pas communs cependant pour un cours d'eau aussi important.

54. **Gymnogenys typicus pectoralis** (Sharpe).
Petit Serpentaire.

Vu et blessé un le 25-10-36, près du poste, dans un peuplement d'*Eloeis*. Vu un autre le 3-1-37 au-dessus du Mbomou et deux le 31-1 en brousse, près des galeries.

Obtenu par Bohndorff.

55. **Pandion haliaetus haliaetus** (L.)
Balbuzard fluviatile.

Le 27-12-36, en remontant le Mbomou en pirogue vu un, identifié à la jumelle à 150 mètres, virevoltant gracieusement au-dessus de la rivière.

Le 3-1-37 revu un perché puis volant

## STRIGIFORMES

56. **Tyto alba affinis** (Blyth).
Effraye africaine.

Récoltée par Bohndorff en février. Pas observé moi-même.

57. **Strix Woodfordi nuchalis** (Sharpe).
Hulotte africaine.

Récoltée par Bohndorff. Pas observée.

58. **Bubo lacteus** Temm..
Grand-duc de Verreaux.

Entendu un couple se répondre le 1-11-36, le matin de très bonne heure, dans un petit bois, sur la rive droite du marigot Bazyadé, au nord et à proximité du poste. Mais gêné par des indigènes, je ne réussis pas à les voir.

59. **Bubo africanus cinerascens** Guér. .
Grand-duc cendré.

La nuit du 2 au 3-2-37, par pleine lune, entendu son cri sur mon toit. Le 20-2 vu passer vers la fin du crépuscule un rapace nocturne très probablement de cette espèce, d'après sa taille, allant Sud-Est - Nord-Ouest.

## PSITTACIFORMES

60. **Poicephalus ? crassus** (Sharpe) .
Perroquet Niam-Niam.

J'ai entendu des *Poicephalus* le 29-11-36 dans le poste et le 14-2-37 dans la vallée du Mbomou, mais ne les ayant pas vus, je ne puis en indiquer l'espèce qui a cependant bien des chances d'être le *P. crassus.*

## CUCULIFORMES

61. **Centropus s. senegalensis** (L.) .
Coucal du Sénégal ou faux Coq de pagode.
Zandé : Toutou (même onomatopée qu'en langue baya).

Entendu et vu assez fréquemment de novembre à mars. Mais j'ai pu voir aussi des *C. monachus*

6 b. **Clamator jacobinus** (Bodd.).
Coucou jacobin.

Le 1-11-36, en quittant *Bubo lacteus* sous bois, observé un oiseau répondant absolument à la description de cette espèce par Bannerman et au dessin de Grönvold. Pas pu tirer à cause d'indigènes arrivant derrière lui.

62. **Clamator caffer** (Licht.) :
Coucou de Levaillant.

Récolté par Bohndorff.

63. **Clamator glandarius** (L.).
Coucou geai.
Un ♂ commençant breeding le 21-2-37.
A. 200, Q. 240, B. 22, T. 30, L. 405, P. 135.

Récolté aussi par Bohndorff.

64. **Cuculus canorus gularis** Stephen.
Coucou africain.
Un ♂ non breed. le 15-11-37.
A. 215, Q. 171, B. 20, T. 20, L. 340, P. 110.
E. : terre et termites. - Iris brun léger.
Paraissait terminer sa mue en plumage d'adulte.

Entendu à plusieurs reprises le chant de la forme africaine de fin janvier à fin février.

65. **Cuculus solitarius** Steph.
Coucou solitaire.

Récolté par Bohndorff.

66. **Cuculus c. clamosus** Lath.
Coucou criard.
Zandé : Mbébé.

Entendu, mais pas vu, à plusieurs reprises entre le 21 et le 28-2-37.
Récolté par Bohndorff en mars.

67. **Lampromorpha Klaasi** (Steph.).
Coucou de Klaas.

Récolté par Bohndorff.

68. **Ceutmochares aereus intermedius** Sharpe.
Coucou à bec jaune.

Sous-espèce décrite de Zémio où elle a été obtenue par Bohndorff.

69. **Musophaga Rossae Rossae** Gould.
Touraco violet à masque jaune
Zandé : Zéléboko.

Le 8-11-36 vu un groupe de 3 volant dans le même style que *Turacus leucolophus*, très agiles, allant d'arbre en arbre, puis courant de branche en branche. Identifiés à la jumelle mais pas pu tirer. Le 7-2-37 vu et manqué un isolé.

70. **Corythaeola cristata** (Vieill.).
Grand Touraco bleu ou Touraco géant.
Zandé : Kouroungou.

Le 31-1-37, près de la route Zémio-Obo et du village Tamboura, au ruisseau Lola, une merveilleuse bande de sept adultes

Le 21-2-37 vu une demi-douzaine d'entre eux mélangés avec des *Lophoceros fasciatus* et des *Bycanistes*, non loin de singes hocheurs (*Cercopithecus nictitans*) dans la galerie forestière épaisse d'un petit sous affluent du Mbomou

Le 17-3 vu deux ensemble.

Récolté par Bohndorff en février.

71. **Crinifer zonurus** (Rüpp.).
Touraco gris à huppe frisée.
Zandé : Katekpra ? (nom donné par mon pisteur, mais confusion certaine avec les Accipitrinés).

Vu l'espèce pour la première fois à Zémio où elle est très commune, voire abondante.

J'ignore la limite exacte de sa dispersion vers l'Ouest mais n'ai jamais rencontré l'espèce en Oubangui-Chari en dehors de la région étudiée ici, bien que je l'aie spécialement recherchée. Elle n'atteint certainement pas la Ouaka. Elle a, d'autre part, été récoltée par le Dr Decorse, de la Mission Chevalier, à Archambault où je l'ai vue en décembre 1933 en pleine ville, sans pouvoir la tirer. Son aire de distribution paraît donc nettement abyssinienne et soudanaise, tandis que celle de *piscator* est surtout gui-

néenne et congolaise. Mon ami le Dr Malbrant, à qui j'avais fait remarquer la curiosité de cette répartition (car je croyais alors à la possibilité d'intermédiaires entre les deux formes) a obtenu 2 exemplaires près d'Am Timan (Tchad) par 11° de latitude Nord et 20° de longitude Est environ, Archambault étant par 9° Nord et 18° Est.

Le 8-11-36 deux de ces oiseaux accoururent en criant au secours d'un camarade blessé et ne quittèrent la place qu'après 4 coups de carabine à plomb (pour collection) ils répondaient aux cris du blessé en venant se percher au-dessus de ma tête.

Par tous leurs comportements et allures, ces deux espèces *piscator* et *zonurus* me rappellent invinciblement les Geais d'Europe.

2 ♀ commençant breed. le 8-11-36.
A. 240-235, Q. 240-250, B. 28-30, T. 43-45, L. 480-510, P. 425.
E. : gros fruits noirs d'arbres. Le premier en mue.
1 ♂ comm. breed. le 29-11.
A. 252, Q. 270, B. 30, T. 45, L. 530, P. 460.
E. : graines d'arbre.

72. **Turacus Schutti Sharpei** Rchw.

Touraco de Schutt ou à bec noir.

Sous-espèce décrite de Zémio où elle a été récoltée par Bohndorff.

73. **Turacus leucolophus** (Heugl.).

Touraco violet à huppe blanche.
Zandé : Kouloungou (nom paraissant générique).
Un le 17-1-37.
A. 165, Q. 175, B. 25, T. 40, L. 400, P. 220.
E. : fruits rouges d'arbre.

Communs, isolés ou par deux ou trois.

(1) Cf. Berlioz. Etude d'une collection d'Oiseaux du Tchad, Bulletin du Muséum, Mars 1938.

## PICIFORMES

74. **Indicator indicator** Sparm. .
Grand Indicateur mange-miel
Zandé : Trogba ? (En banda : Trogbo).

Un trouvé mort en brousse par Somali qui me l'apporta tout préparé. A. 110, Q. 85, B. 14, L. 180.

Entendu une seule fois dans les taillis de la plaine du Mbomou.

75. **Campethera punctuligera balia** (Heugl.) .
Pic pointillé.

Manqué un couple de *Campethera* le 14-2-37 et non identifié l'espèce, mais elle a été obtenue par Bohndorff en janvier.

76. **Campethera p. permista** Rchw .
Pic barré à dos vert.

Récolté par Bohndorff.

77. **Yungipicus o. obsoletus** (Wagl.)
Petit pic à dos brun.
Une ♀ le 22-11.
A. 83, Q. 43, B. 15, T. 15, L. 130, P. 20. E. : petits coléoptères.

Le 7-2-37 vu un ♂ isolé.

78. **Mesopicos goertae centralis** Rchw .
Pic goertan.

Récolté par Bohndorff en août.

79. **Mesopicos xantholophus** (Harg.)
Pic tacheté à huppe jaune.

Comme le précédent.

80. **Pogonornis bidentatus aequatorialis** Shel. .
Barbican à bec denté.

Vu de novembre à février à quatre reprises, isolés ou par couples. Mais pas pu en obtenir.
Récolté par Bohndorff.

81. **Lybius Vieilloti rubescens** (Temm.) .
Barbu de Vieillot.

Tiré et manqué un le 25-10-36.

82. **Pogoniulus** sp. ? .
Petit Barbu.

Entendu à plusieurs reprises en janvier-février le chant (?) typique de ces petites espèces sans pouvoir identifier leurs auteurs.

## TROGONIFORMES

83. **Apaloderma narina brachyurum** Chap. .
Couroucou narina.

Récolté par Bohndorff.

## MICROPODIFORMES

84. **Cypsiurus parvus brachypterus** Rchw. .
Petit Martinet des Palmiers.

Le 8-3-37 reçu deux oiseaux de cette espèce qui auraient été capturés dans un nid de terre (?) placé dans l'étable à chèvres du médecin du poste. Le fait me parut assez curieux en raison de l'abondance des palmiers à Zémio. Je les identifiai difficilement en raison de leur queue mutilée. A. 127-125, B. 5, T. 8.

A noter que ces deux spécimens n'étaient pas uniformes de couleur : le premier ayant la gorge gris blanchâtre et striée de brun-noir, le second l'ayant plus sombre et moins striée. Ce qui fait qu'ils tenaient à la fois de *C. p. brachypterus* et de *myochrous* Rchw.

## CAPRIMULGIFORMES

85. **Macrodipteryx longipennis** (Shaw).
Engoulevent à balanciers.
Zandé : Gbôô.

Vu trois dans la première quinzaine de janvier et le 14-1-37 un nid, simple coupe à terre et contenant trois œufs sur lesquels le feu avait passé. Somali les attribua à cette espèce. Noté sous réserves naturellement.

## CORACIIFORMES

86. **Ceryle r. rudis** (L.).
Martin-pêcheur noir et blanc.

Vu trois ou quatre fois au-dessus du Mbomou en décembre et janvier.

87. **Megaceryle maxima** (Pall.) subsp. ?
Martin-pêcheur géant.

Vu cinq ou six fois au-dessus du Mbomou, en décembre et janvier. Paraissaient très sombres, le dos à reflets mauves de loin.

88. **Alcedo quadribrachys Guntheri** Sharpe.
Martin-pêcheur azuré.

Récolté par Bohndorff.

89. **Corythornis c. cristata** (Pall.).
Petit Martin-pêcheur huppé.
Zandé : Dilo.

Vu à plusieurs reprises au-dessus du Mbomou en décembre et janvier.

90. **Ispidina p. picta** (Bodd.).
Martin-pêcheur pygmée.

Reçu un exemplaire adulte vivant le 8-2-37, mais pas pu le conserver.

91. **Halcyon ch. chelicuti** (Stan.).
Martin-chasseur strié.
Zandé : Sélêboro (nom générique).

Vu et entendu assez fréquemment de novembre à mars mais toujours farouches.

92 **Halcyon s. senegalensis** (L.).
Martin-chasseur à tête grise.

Rencontre assez fréquemment de novembre à janvier et toujours près du Mbomou.
Récolté par Bohndorff.

93. **Halcyon malimbica Prenticei** Mearns.
Martin-chasseur à poitrine bleue.

Récolté par Bohndorff.

94. **Halcyon l. leucocephala** (Mull.) *
Martin-chasseur à ventre roux.

Le 3-1-37 tué une ♀ non-breeding, sur les bords du Mbomou. A. 104, Q. 64, B. 40, T. 15, L. 220, P. 45. E. : insectes et boue.
Déjà obtenu par Bohndorff.

95. **Coracias abyssinica** Herm..
Rollier d'Abyssinie

Vu à deux ou trois reprises en janvier-février.
Je crois aussi avoir aperçu *C. garrulus*, mais sans certitude.

96. **Coracias n. naevia** Daud. *
Rollier varié d'Afrique.
Une ♀ non-breed. obtenue le 31-1-37 aux environs du poste. A. 180, Q. 130, B. 38, T. 25, L. 350, P. 135. E. : débris de sauterelles.

L'oiseau était seul et paraissait très sombre dans la lumière du soir. Peu farouche, perché, immobile, digérant peut-être, je le tirai en le prenant pour un petit rapace non identifié.

97. **Eurystomus afer** (Lath.) subsp. ?
Petit Rollier violet.

Le 16-3-37 vu un seul matin au vol, mais identifié avec certitude.

98. **Ceratogymna atrata** (Temm.).
Grand Calao à casque noir.

Probablement observé mais non identifié de façon certaine le 31-1-37 au ruisseau Lola.
Récolté par Bohndorff en janvier et février.

99. **Bycanistes Sharpei Duboisi** W. Sclat..
Calao rieur à queue blanche.

Vu au moins un le 31-1-37, poursuivi par *Bycanistes subcylindricus*.

00. **Bycanistes subcylindricus subquadratus** Cab..
Grand Calao à joues grises.
Zandé : Gonngo (onomatopée).

Un ♂ n. b. le 13-12-36.
A. 360, Q. 310, B. 260, T. 70, L. 850, P. 1400. E. : fruits jaunes d'arbre gros comme des noyaux de cerises.

Isolé sur un petit arbre à dix mètres du sol dans une prairie herbeuse à Cobs de Buffon, pas très loin du Mbomou, il est vrai. Sans doute attiré par les fruits.
Le 24-1-37 vu un couple volant à grand bruit au-dessus d'un plateau latéritique en direction de grands arbres
Le 31-1-37 un couple à la rivière Lola poursuivant *Lophoceros fasciatus*.
Le 21-2-37 vu à deux reprises des bandes près de galeries

,01. **Lophoceros n. nasutus** (L.).
Petit Calao gris ou nasique.
Zandé : Sianga ou Pianga.

Un ♂ breed. le 24-1-37.

A. 225, Q. 208, B. 90, T. 35 L. 210, P. 180 - Très coloré.

Vus à plusieurs reprises de janvier à mars, isolés ou par deux ou trois.

102. **Lophoceros fasciatus** (Shaw.).

Petit Calao longibande.

Zandé : Pianga.

Un ♂ commençant breeding le 15-11-26.

A. 270, Q. 250, B. 50, T. 50, L. 590, P. 300.

E. : grande sauterelle verte déchiquetée et petits fruits d'arbre. Pas la moindre trace de blanc aux épaules.

La ♀ vint tourner un instant au-dessus de ma tête puis s'en fut.

Le 31-1-37 au ruisseau Lola vu un couple et des isolés.

Le 22-1-37 vu deux ou trois bandes, au-dessus de galeries.

103. **Bucorvus abyssinicus** (Bodd.).

Grand Calao terrestre.

Zandé : Mboubou.

Vu un le 24-1-37 sur plateau latéritique. S'envola de loin. Le soir revu au même endroit mais dans la paille. Le 16 deux couples vus, un le matin et un le soir, sur plateaux.

104. **Merops nubicus** Gm..

Guêpier écarlate à tête bleue.

Chose curieuse, vu un seul, le 1-1-37, sur la rive gauche du Mbomou.

105. **Aerops albicollis** (Veill.).

Guêpier à gorge blanche.

Zandé : Dengué ? (Voir *Anhinga*).

Un obtenu le 10-1-37 dans une petite bande. A. 100, Q. 80 et 130, B. 28, T. 10, L. 250, P. 25. E. : fourmis ailées assez grosses.

106. **Merops persicus chrysocercus** Cab. et Hein.
Guêpier rousse-gorge.

Obtenu par Bohndorff en décembre.

106 bis. **Melittophagus pusillus** (Mul.) subsp. ?
Guêpier nain.

Le 4-12-36 vu quelques specimens paraissant de cette espèce sur la rive gauche (belge) du Mbomou.

07. **Melittophagus Bullocki frenatus** (Hart.)
Guêpier à gorge rouge.
Zandé : Dada.

Une ♀ commençant breeding le 27-12-36 au Mbomou dans une petite troupe d'une quinzaine perchée sur les petits arbres et paraissant vouloir nicher.
A. 100, Q. 85, B. 27, T. 12, L. 200, P. 21. E. : vide.

Revu un seul le 3 1 37 au bord du Mbomou également

07 bis. **Melittophagus variegatus Loringi** Mearns.
Guêpier varié.

Vu mais non obtenu, à 500 kms environ à l'ouest de Zémio, sur le territoire de Fouroumbala, le 21-3-37.

108. **Phoeniculus purpureus niloticus** (Neum.)
Oiseau-moqueur.

Vu deux volant d'arbre en arbre le 22-11-36 mais blessé un sans pouvoir le retrouver dans la paille épaisse Vu un autre se poser à terre.

109. **Upupa epops senegalensis** Swains.
Huppe fasciée soudanaise.
Zandé : Rongué.

Vues et entendues fréquemment, de décembre à mars, isolées ou par couples.

## COLIIFORMES

110. **Colius striatus leucophthalmus** Chapin

Coliou rayé à œil blanc.

Le 31-1-37 vu une bande le matin.

Le 14-2-37 une bande d'une dizaine maximum sur plateau de latérite, entre la route Zémio-Obo et la vallée du Mbomou.

Tué 1 ♂ breeding A. 90, Q. 105-170, B. 10, T. 20, L. 270, P. 50. E. : vide.

Il s'agissait bien d'un *leucophthalmus* certain, avec derrière du cou bien barré et iris blanchâtre.

## PASSERIFORMES

### ALAUDIDES

111. **Mirafra Fisheri (ou Buckleyi) tigrina** Oust. .

Alouette cannelle.

Un ♂ le 15-11-36.

A. 80, Q. 55, B. 12, T. 20, L. 160, P. 29. E. : petits grains.

Entendu et vu quelques-unes de novembre à février sur plateaux latéritiques, une seule fois en terrain boisé mais clair.

112. **Heliocorys modesta bucolica** (Hartl.) .

Alouette modeste.

Zandé : Baligutlingo.

Une le 10-1-37.

A. 80, Q. 50, B. 10, T. 18, L. 140, P. 20. E. : graines et insectes.

Deux le 22-11-36.

A. 81-83, Q. 50, B. 10, T. 15, L. 140, P. 18-14.

Cette espèce est représentée en Oubangui-Chari par trois formes *Strumpelli* (Rchw.) grande taille, sombre et très rousse dans l'Ouest (Bozoum, Bouar), *modesta* (Heugl.) : taille moyenne, beaucoup plus pâle dans le Nord-Est (Ndéle), *bucolica* petite taille, très sombre et sans roux ou presque dans le Sud-Est (Zémio).

## MOTACILLIDES

113. **Motacilla a. alba** L.

Bergeronnette grise.

Les 23 et 25-1-37 vu deux dans le poste, plus farouches que *M. aguimp.* Revu ensuite presque journellement en février. A partir de 10 heures du matin recherchaient l'ombre des arbustes décoratifs, dont leurs cousines africaines ne paraissaient pas beaucoup se préoccuper.

114. **Motacilla aguimp vidua** Sund.

Bergeronnette africaine noire et blanche.

Zandé : Mblia.

Un ♂ immature apporté par un boy le 27-11-36.

A. 88, Q. 75, B. 10, T. 22, L. 180, P. 24.

Vues tous les jours dans le poste et les villages, une fois même en pleine brousse, loin de l'eau, mais dans un groupe de cases isolées.

Ces oiseaux ne sont certainement pas persécutés par les indigènes et vivent en commensaux de l'homme. Deux couples, au moins, nichèrent dans le chaume du toit de ma maison, à l'intérieur de laquelle ils entraient sans façon, la traversant même en entier parfois. Plusieurs jeunes, une fois assez grands mais avec caractères d'immature, accompagnaient leurs parents autour du bâtiment, vers le 24-1-37. Vers le 28-2 les Bergeronnettes étaient moins nombreuses, mais se refugiaient le soir dans le chaume. Le 7-3 les jeunes avaient disparu mais les adultes demeuraient, quoique moins en évidence que précédemment. Du 16 au 25-3 j'ai observé l'espèce dans presque tous les villages de Zemio à N'lele par Bangassou et Bambari

115. **Anthus leucophrys Zenkeri** Neum.

Pipit à dos roux.

Zandé : Palé et Kakada ?

Un le 22-11-36 A. 90, Q. 65, B. 10, T. 20, L. 160, P. 21.

Un ♂ breed. le 14-2-37. A. 90, Q. 65, B. 12, T. 21, L. 170, P. 23. E. : petites fourmis.

116. **Anthus tr. trivialis** (L.).

Pipit des arbres.
Zandé : Palé (nom générique).

Un ♂ n. b. le 10-1-37.
A. 84, Q. 65, B. 10, T. 20, L. 160, P. 21. E. : graines de paille, petits insectes.

Vu plusieurs sur arbres ou arbustes jusqu'au 31-1-37.

## HIRUNDINIDES

117. **Hirundo r. rustica** L..

Hirondelle de cheminée.
Zandé : Nangbangui.

Une le 14-1-37, sur terrain d'aviation.
A. 118, Q. 94-50, B. 8, T. 8, L. 190, P. 17.
E. : moucherons et petits bouts de paille.

118. **Delichon u. urbica** (L.).

Hirondelle de fenêtre.

Une ♀ en mue le 11-3-37, dans un vol d'une centaine, tournant au-dessus du terrain d'aviation vers 17 h. 50.
A. 110, Q. 30-65, B. 5, T. 9, L. 145, P. 15.

## MUSCICAPIDES

119. **Alseonax Cassini** (Hein.) *

Gobe-mouches de Cassin.

Une ♀ le 31-1-37, voletant d'une racine à l'autre en contre-bas de la berge du Mbomou.
A. 70, Q. 55, B. 10, T. 12, L. 140, P. 19. E. : fourmis.

120. **Erannornis longicauda teresita** (Ant.).

Gobe-mouches bleu.

Vu un seul le 10-1-37, près du poste, avec une bande d'autres passereaux.

121. **Tchitrea viridis speciosa** Cass. .
Moucherolle de Paradis.

Vu un seul le 16-3-37, entre Zemio et Rafai.
Récolté par Bohndorff.

## SYLVIIDES

22. **Cisticola b. brachyptera** (Shar.) *
Cisticole à ailes courtes.
Zandé : Sessé.

Une le 10-1-37.
A. 47, Q. 39, B. 8, T. 18, L. 105, P. 8. E. : petits insectes.

123. **Prinia superciliosa** (Swains.)
Fauvette-roitelet à moustaches.
Une ♀ n. b. le 17-1-37.
A. 48, Q. 59, B. 10, L. 121, P. 5. E. : petits insectes.

## TURDIDES

124. **Myrmecocichla nigra** (Vieil.)
Traquet noir.
Zandé : Bisso.

Deux le 15-11-36.
♂ n. b. A. 98, Q. 65, B. 15, T. 32, L. 182, P. 45.
♀ A. 90, Q. 64, B. 12, T. 28, L. 171, P. 36.
Un le 17-1-37.
♂ n. b. A. 95, Q. 64, B. 11, T. 30, L. 180, P. 35.
E. : insectes, grosses et petites fourmis.

Vu plusieurs fois, isolés ou par couples assez bruyants. Noté le cri de la ♀ du 17-1 : Gô, genre Pie-grièche, cris plaintifs après blessure.

125. **Saxicola r. rubetra** (L.) :
Traquet des prés.
Zandé : Palé.
Trois les 22-11-36, 20-12-36 et 16-1-37.

A. 77-80, Q. 46-55, B. 10, T. 20-22, L. 130-140, P. 14-16. E. : fourmis, insectes.

Vu assez fréquemment.

26. **Cossypha n. niveicapilla** (Lafres.).
Petit cossyphe à tête blanche.

Entendu siffler plusieurs fois près du Mbomou et à Bangassou. Vu un le 21-11-36 dans une galerie forestière

## TIMALIIDES

127. **Turdoides plebeja cinerea** Heugl..
Cratérope brun.

Un ♂ le 8-11-36 au milieu d'une bande, bruyante suivant l'habitude de l'espèce.

A. 100, Q. 98, B. 20, T. 35, L. 220, P. 60. E. : fourmis.

Vu plusieurs bandes le 28-11, 14-1 et 7-2, toujours dans les fourrés.

## PYCNONOTIDES

128. **Pycnonotus barbatus tricolor** (Hartl.).
Bulbul tricolore.
Zandé : Kpokoro.

Un le 14-1-37.
A. 97, Q. 85, B. 15, T. 25, L. 210, P. 44.

Abondants, comme dans tout l'Oubangui-Chari.

## CAMPEPHAGIDES

29. **Campephaga phoenicea** (Lath.).
Echenilleur à épaulettes rouges (ou jaunes).

Le 15-11-36 tiré et perdu un ♂ à épaulettes rouges.

130. **Coracina pectoralis** (Jard. et Selb.).
Echenilleur à ventre blanc.

Le 25-10-36 tué un ♂ n. b.
A. 147, Q. 115, B. 18, T. 23, L. 240, P. 55. E. : fourmis et terre.

## LANIIDES

31. **Lanius senator senator** L. .
Pie-grièche à tête rousse.

Une ♀ n. b. le 11-1-37.
A. 98, Q. 80, B. 10, T. 20, L. 180, P. 30. E. : petits insectes.

32. **Nilaus afer camerunensis** Neum. .
Pie-grièche brubru.

Entendu très certainement le cri de l'espèce le 31-1-37 mais pas vu.

33. **Malaconotus poliocephalus catharoxanthus** Neum
Pie-grièche verte de Blanchot.

Récoltée par Bohndorff en août.

134. **Laniarius ferrugineus major** (Hart.) .
Gonolek à ventre blanc.

Récoltée par Bohndorff.

135. **Tchagra senegala camerunensis** (Neum.) .
Grande Tchagra à tête noire.

Vu une à l'œil nu et à la jumelle dans les prairies en bordure d'un ruisseau le 31-1-37.

## PRIONOPIDES

136. **Prionops plumata concinnata** Sund.
Bagadais casqué.
Zandé : Zélémoma.

Un le 1-11-36 dans une petite bande, comme d'ordinaire.
A. 115, Q. 100, B. 20, T. 27, L. 230, P. 45. E. : petits insectes.

Vu encore une bande le 8-11, deux ou trois bandes le 31-1-7, une le 27-2, un couple le 22-11-36.

## PARIDES

37. **Parus niger purpurascens** Van Som. .
Mésange noire.

Vu une le 15-11-36, mais pas récolté.

## NECTARINIIDES

138. **Chalcomitra senegalensis acik** (Hartm.) :
Soui-manga à poitrine rouge.

Vu un ♂ poursuivant probablement une ♀ dans un champ de mil, en bordure d'une route, le 10-1-37.

139. **Cinnyris s. superbus** Shaw. :
Soui-manga superbe.

Récolté par Bohndorff en février.

140. **Cinnyris c. cupreus** (Shaw).
Soui-manga tricolore.

Récolté par Bohndorff en février.

141. **Cinnyris coccinigaster** (Lath.) .
Sucrier éblouissant.

Récolté par Bohndorff en février.

## FRINGILLIDES

? **Serinus mozambicus barbatus** (Heug .)
Canari du Sénégal à front jaune.

Le 14-2-37 vu presque sûrement un dans petits bosquets sur laterite, mais identification restee incertaine.

## PLOCEIDES

142. **Euplectes m. macroura** (Gm.) .
Veuve à dos d'or.

Un ♂ en plumage vers le 1-11-36 et le 15-11, dans les hautes herbes près du Mbomou, un ♂ en mue le 22-2-37

143. **Vidua macroura** (Pall.).
Veuve dominicaine.

En octobre 1946 vu plusieurs fois des ♂ « dansant » près de ma maison, du terrain d'aviation et du village des porteurs. Le 1-11 vu un ♂ et une ♀; le 14-2 37 vu un en plumage d'éclipse.

144. **Steganura paradisea interjecta** Grote :
Veuve à collier d'or.

Vu deux ♂ en plumage le 15-11-36, un autre le 22 et le 28-11, un le 10-1-37.

145. **Spermestes c. cucullatus** Swains..
Nain bronzé.
Zandé : Dzôro.
Un ♂ n. b. le 14-2-37.
A. 50, Q. 33, B. 9, T. 10, L. 103, P. 11. E. : petites graines.

Nombreux en tout temps, isolés ou par bandes.

46. **Passer griseus Ugandae** Rchw
Moineau africain.
Un ♂ breeding le 25-10-36.
A. 80, Q. 64, B. 10, T. 18, L. 170, P. 31. E. : petites graines.

Pas très commun, m'a-t-il semblé. Observé un nichant dans ma maison.

## STURNIDES

147. **Onychognatus fulgidus Hartlaubi** Gray :
Merle métallique à ailes brunes de forêt.

Récolté par Bohndorff en mars.

148. **Lamprocolius s. splendidus** (Vieill.).

Merle vert d'Angola.
Zandé : Guilioui.

Vu un le 10-1 et un autre le 7-2, celui-ci au sommet d'un *Eloeis.* Bruit caractéristique de leurs ailes au vol.
Déjà récolté par Bohndorff en février.

49. **Lamprocolius purpureus** (Müll.).

Merle métallique pourpré.
Zandé : Borongué.

Deux ♀ non breed. le 1-11 et le 20-12-36 *.
A. 145-142, Q. 95, B. 17-15, T. 35, L. 280-270, P. 100.
E. : coléoptère aquatique.

Commun, par couples ou bandes d'une dizaine.

150. **Lamprocolius chl. chloropterus** (Swains.).

Petit Merle métallique ou Etourneau bronzé.

Un ♂ n. b. le 14-2-37, sur un couple.
A. 115, Q. 65, B. 12, T. 27, L. 210, P. 60.
E. : petites graines ; fourmis et insectes.

Un œil atrophié antérieurement, crevé par un camarade ?

51. **Cinnyricinclus l. leucogaster** Gm..

Merle violet à ventre blanc.

Récolté par Bohndorff en mai.

## ORIOLIDES

52. **Oriolus a. auratus** Vieill.

Loriot doré d'Afrique.

Vu fréquemment, de novembre à mars, isolés ou par couples.

## DICRURIDES

53. **Dicrurus adsimilis** (Bech.).
Drongo brillant.
Commun.

## CORVIDES

154. **Corvus albus** Müll.
Corneille scapulaire.
Zandé : Batangoro.

Vu d'octobre à janvier dans le poste, mais pas plus d'un couple ou deux en permanence. Une seule fois sept à huit ensemble, après un marché.

55. **Ptilostomus afer** (L.).
Pie noire africaine.

Récoltée par Bohndorff. Egarée ? Espèce nettement soudanaise

---

## QUELQUES NOTES
## SUR LE COUCOU *CUCULUS CANORUS* L.
## EN PAYS DROUAIS

(partie nord du département d'Eure-et-Loir)

par André LABITTE

Cet article n'a pas la prétention d'être une étude biologique sur le Coucou. Je n'ai pas eu, en effet les possibilités dont a pu bénéficier M. Edgard P. Chance pour la rédaction de son ouvrage « The Truth about the Cukoo » et je n'ai pas davantage disposé du matériel considérable qui a servi à Stuart Baker et qui lui a permis de publier ses « Cukoo problems ». Ces notes ne sont que la consignation des observations que j'ai pu faire sur le terrain depuis bientôt trente ans dans une contrée que je connais bien. Elles feront apparaître, avec toutes les précisions que j'ai pu recueillir, les faits qu'il m'a été permis d'observer, et je souhaite que ceux-ci viennent grossir l'étendue des connaissances, infirmer ou confirmer quelques faits relatifs aux mœurs d'un oiseau particulièrement intéressant, au sujet duquel les ornithologistes ne semblent pas encore être bien d'accord.

Dans cette région centre-ouest de la France, située au nord des plaines de la Beauce et à l'extrémité sud de la Haute-Normandie, sur un territoire traversé par la vallée d'Eure, constituant des pâturages alternant avec des aulnaies, que surplombent des côteaux en partie boisés ou cultivés, des terres incultes parsemées de buissons et de plants de pommiers avant d'atteindre la grande plaine sur les plateaux, les Coucous trouvent un biotope leur convenant bien, et ils s'y montrent assez répandus à la belle saison. Ils me paraissent cependant être moins nombreux

qu'il y a une trentaine d'années, surtout dans les boqueteaux des plateaux, ainsi d'ailleurs que beaucoup d'autres oiseaux tant estivants que sédentaires.

Les dates auxquelles furent constatés chaque année les retours des Coucous, notés d'après l'émission du chant qui peut très bien ne s'être produite que quelques jours après l'arrivée de l'oiseau, ont été respectivement les suivantes :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Année | 1922 | - le | 11 | avril | ♂ |
| » | 1926 | - le | 17 | avril | ♂♂ |
| » | 1930 | - le | 16 | avril | ♂ |
| » | 1932 | - le | 17 | avril | ♂♂ |
| » | 1935 | - le | 13 | avril | ♂ |
| » | 1936 | - le | 12 | avril | ♂ |
| » | 1937 | - le | 12 | avril | ♂ |
| » | 1938 | - le | 22 | avril | ♂ |
| » | 1939 | - le | 8 | avril | ♂ |
| » | 1940 | - le | 15 | avril | ♂ |
| » | 1941 | - le | 12 | avril | ♂ |
| » | 1942 | - le | 8 | avril | ♂ |
| » | 1943 | - le | 13 | avril | ♂ |
| » | 1944 | - le | 6 | avril | ♂ |
| » | 1945 | - le | 10 | avril | ♂ |
| » | 1946 | - le | 1er | avril | ♂ |
| » | 1947 | - le | 12 | avril | ♂ |

soit le 1er avril en 1946 comme date la plus précoce, et le 22 en 1938 pour la plus tardive. L'époque moyenne pouvant être fixée vers le 11 avril.

Il est certain que le mauvais temps, et principalement les vents forts et froids que les Coucous peuvent rencontrer au moment de leur arrivée peuvent empêcher les mâles d'émettre leur chant, mais dans l'ensemble, je ne crois pas qu'il existe un grand décalage de temps entre leur arrivée réelle et le jour où ils se font entendre, car parcourant la campagne à longueur de journées à cette époque, j'ai rarement vu l'oiseau avant de l'entendre.

Si parfois j'ai pu l'apercevoir et le trouver silencieux dans la première matinée de son arrivée, il était bien rare que dans le cours de l'après-midi, je ne l'entende pas, ne

fût-ce que pendant un court moment. D'autre part, comme à cette époque les arbres sont encore dépourvus de feuilles, il est relativement aisé d'y voir circuler les oiseaux.

C'est toujours dans les aulnaies de la vallée que j'ai vu ou entendu le premier Coucou. La fréquentation des boqueteaux sur les plateaux n'a lieu que quelques jours après.

Les dates auxquelles les chants cessent définitivement se situent au début de juillet (le 2 en 1939, le 6 en 1944, le 2 en 1947).

Les départs ont lieu dans la deuxième quinzaine d'août, mais il arrive assez souvent que des jeunes ne quittent la contrée que dans la 1re quinzaine de septembre.

D'après le chant des mâles, je ne pense pas qu'il y ait plus d'une demi douzaine de ceux-ci cantonnés dans une portion de la vallée d'environ 5 km. de longueur sur 3 de largeur. Par contre, bien qu'il me soit difficile de le préciser, je ne crois pas que ce même territoire soit peuplé de plus de trois ou quatre femelles.

Une seule fois j'ai vu trois Coucous volant de conserve. Je n'ai pu discerner le nombre d'oiseaux du même sexe, mais il y avait certainement deux mâles, identifiés à leur chant.

## REPRODUCTION

J'ai toujours été étonné de ne pas rencontrer au cours de mes recherches oologiques, un plus grand nombre d'œufs de Coucou, ou de jeunes, que celui que j'ai pu trouver pendant plus de trente-cinq ans que je parcours cette région parfaitement connue, dans laquelle j'ai toutes les facilités désirables d'investigations.

C'est ainsi que je n'ai découvert que 17 nids parasités. Parmi ceux-ci figurent cinq nids avec jeune, et douze avec œuf. Les jeunes Coucous ont été trouvés respectivement dans les nids de trois espèces :

Un dans Bergeronnette grise *Motacilla alba*, le 10 juillet.
Trois dans Troglodyte, *Troglodytes troglodytes*, au début de juin et 6 juillet.
Un dans Rouge-gorge *Erithacus rubecula*, le 5 juin.

Les douze œufs du Coucou ont été respectivement déposés dans les nids de 5 espèces :

6 dans les nids du Troglodyte *Troglodytes troglodytes.*
2 dans les nids du Rouge-gorge *Erithacus rubecula.*
2 dans les nids de Bergeronnette grise *Motacilla alba.*
1 dans un nid de Gobe-mouches gris *Muscicapa striata.*
1 dans un nid de Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea.*

Soit une répartition totale du nombre de nids parasités :

| | POURCENTAGE |
|---|---|
| 9 dans Troglodyte ... .... ... | 53 % |
| 3 dans Rouge-gorge . . . | 17,5 % |
| 3 dans Bergeronnette grise . ... .... | 17,5 % |
| 1 dans Gobe-mouches gris . . .. | 6 % |
| 1 dans Bergeronnette des ruisseaux ........ | 6 % |

Si l'éclosion du jeune Coucou dans le nid des parents adoptifs témoigne une adoption parfaite de l'œuf du parasite dans : 3 nids du Troglodyte, 1 du Rouge-gorge et 1 de la Bergeronnette grise, le pourcentage d'adoption complète, sur la totalité des nids parasités est différent.

En effet parmi les six œufs de Coucou trouvés chez le Troglodyte, deux seulement étaient en incubation par l'hôte qui semblait les avoir parfaitement acceptés, soit la proportion de 2 sur 6, soit 33 % plus les 3 nids contenant chacun 1 jeune Coucou, soit 5 adoptions sur 9 nids de Troglodyte parasités ou 55,5 % d'adoption.

Pour le Rouge-gorge : 1 jeune Coucou plus 2 œufs de Coucou acceptés soit 3 sur 3 nids de Rouge-gorge parasités ou 100 %.

Pour la Bergeronnette grise : 1 jeune Coucou et 2 œufs de Coucou non acceptés, soit 1 sur 3, ou 33 %.

Pour le Gobemouche gris : 1 œuf non accepté sur un nid parasité, soit 0 sur 1, ou 0 %.

Pour la Bergeronnette des ruisseaux : 1 œuf de Coucou sur un nid parasité, soit 1 sur 1, ou 100 %.

Si ces pourcentages n'ont ici qu'une valeur indicative sur la proportion des adoptions parmi les espèces parasitées, et ne peuvent aucunement servir de base ni sur le choix fait par le Coucou, ni sur le nombre proportionnel

des espèces qui ont été parasitées avec succès ou non, je crois bon néanmoins de présumer une évolution plus parfaite chez le Rouge-gorge dont l'œuf aurait une ressemblance plus caractérisée avec celui du Coucou.

Voici d'ailleurs quelques détails et précisions sur les circonstances qui ont pu motiver les non-acceptations de la part des autres espèces, soit chez le Troglodyte, la Bergeronnette grise et le Gobe-mouches gris.

Chez le Troglodyte :

*a)* Un nid en mousse adossé contre le tronc d'un chêne entouré de lierre grimpant, à un mètre du sol contenait un œuf frais de Coucou et trois œufs également frais de Troglodyte. L'ouverture du nid était béante, si bien que l'on apercevait les œufs comme dans un nid à ciel ouvert. La ponte paraissait déjà abandonnée depuis une quinzaine de jours lorsque le nid fut découvert le 17 mai. Je suppose l'abandon causé par suite de la détérioration du nid par la ♀ Coucou, rien ne me permettant d'établir que la non-acceptation ne se serait pas produite si le nid n'avait pas été endommagé.

*b)* Dans deux cas, un œuf de Coucou reposait isolément dans le nid du Troglodyte dont l'orifice d'accès était agrandi en hauteur et en largeur de 3 à 4 centimètres. D'après ce que j'ai pu observer les deux nids de Troglodyte n'avaient jamais contenu d'œuf de ce dernier. Je reviendrai d'ailleurs sur ce sujet avec quelques détails.

*c)* Dans un cas enfin, la réaction de l'hôte n'a pu être connue par suite de l'enlèvement prématuré de l'œuf du Coucou qui venait d'être introduit parmi les cinq œufs du Troglodyte.

Chez la Bergeronnette grise :

*d)* Les deux cas de non-acceptation se sont produits d'idendique façon, après l'introduction de l'œuf du Coucou dans le nid fraîchement terminé et vide de la Bergeronnette, et sans aucune détérioration.

Chez le Gobe-mouches gris :

e) La non-acceptation par l'hôte a été immédiate à la suite du dépôt de l'œuf du Coucou parmi les deux œufs frais du Gobe-mouches que contenait le nid.

Les causes déterminantes de ces abandons divers des nids parasités par leur propriétaire, ne semblent donc pas dues aux différences de coloration et de dimensions de l'œuf du Coucou avec celles de l'hôte choisi, mais bien par suite de la détérioration des nids chez le Troglodyte et de la réaction négative à l'introduction de l'œuf étranger, peut-être aussi par manque d'évolution chez la Bergeronnette grise et le Gobe-mouches gris.

Sur l'ensemble des 12 œufs de Coucou trouvés : A) 6 étaient de coloration à fond gris-rose, tacheté de gris brun pâle irrégulièrement, les faisant ressembler quelque peu à l'œuf du Rouge-gorge ou à certaiens types, moins les traits en zig-zag, du Bruant proyer.

B) Un était de teinte bleu-verdâtre pâle parsemée vers le gros pôle de petites taches brun roux et points espacés noirâtres, ayant un peu l'aspect de l'œuf de la Turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* (L.) en plus pâle.

C) Cinq avaient une coloration gris légèrement violacé, faiblement pointillé de gris-brun rouge pâle, approchant de la teinte des œufs de la Bergeronnette grise.

Au point de vue adaptation de ces trois différents types d'œufs de Coucou, A, B, C, il ressort des constatations ci-dessus énoncées, que le type A parasitait le Rouge-gorge et le Troglodyte. Tandis qu'avec les œufs de Rouge gorge, la ressemblance pouvait être admise (et ce dernier en avait du reste consenti l'adoption), la coloration de l'œuf du Coucou était totalement différente de celle de l'œuf du Troglodyte qui cependant les avait acceptés également.

Le type B (un seul exemplaire) parasitait le Gobe-mouches gris qui fut réfractaire à l'adoption.

Enfin, le type C parasitait la Bergeronnette grise, le Troglodyte et la Bergeronnette des ruisseaux. S'il fut accepté par la Bergeronnette des ruisseaux, il n'en fut pas de même pour la Bergeronnette grise et le Troglodyte qui ne réoccupèrent pas leurs nids après l'introduction de l'œuf du Coucou.

Ce ne sont là que des constatations qui ne peuvent aucunement servir de base à des conclusions motivées par la désertion du nid parasité de la part des hôtes.

La date la plus précoce à laquelle j'ai pu trouver l'œuf du Coucou a été le 27 avril en 1926, dans un nid de Rouge-gorge.

La plus tardive a été le 21 juin en 1930, dans un nid de Troglodyte (œuf frais).

Il ressort de ces observations que la durée de la période pendant laquelle la femelle Coucou semble apte à se reproduire en cette région, serait d'au moins cinquante-cinq jours [1].

Les dates auxquelles ont été trouvés des poussins âgés environ de six à quinze jours, furent le 5 juin, 20 juin, 6 et 12 juillet et respectivement dans Rouge-gorge, Troglodytes et Bergeronnettes grises.

Si Rey a défini certains points de la biologie du Coucou, notamment en ce qui concerne le nombre d'œufs que chaque femelle peut pondre annuellement, et qui serait fixé à vingt, constatation vérifiée et confirmée par Chance de 1919 à 1923, et de 12 à 18 d'après les références de Stuart Baker, je me demande alors pourquoi il est si difficile de découvrir dans cette région les œufs de Coucou et pourquoi, on en trouve si peu, malgré des recherches méthodiques et intensives.

Il me semble que si on admet seulement la présence minimum de trois femelles cantonnées dans une superficie relativement peu étendue et capables de pondre un ensemble d'une quarantaine d'œufs, il serait au moins normal d'en trouver le dixième, alors qu'en réalité c'est à peine le vingtième que l'on découvre annuellement. Faudrait-il alors admettre que le nombre total susceptible d'être pondu à chaque saison par une femelle ne soit pas uniforme dans toutes les régions et soit variable suivant les années, les lieux et les circonstances ? ce nombre pouvant être restreint ou augmenté à volonté suivant le

(1) En ce qui concerne la durée moyenne de ponte que Capek (1896) a fixé à 48 jours et Stuart Backer de 24 à 60 jours, je crois cette période de reproduction variable suivant la latitude des contrées.

processus qui régit dans certains cas le fonctionnement et l'ordonnance des pontes de remplacement [1] ?

Bien qu'à l'autopsie, le chapelet de 12 à 18 œufs constituant la ponte normale de la femelle Coucou (d'après Stuart Baker), soit une référence exacte, il n'en résulte pas toujours dans la réalité, que ces 12 ou 18 œufs soient pondus. Ils peuvent très bien être résorbés dans le cas de non-emploi. Par comparaison, des femelles de *Uria aalge* et d'*Alca torda* qui ne font annuellement qu'une seule ponte normale d'un œuf unique, possèdent bien une grappe unique ovarienne composée d'un chapelet de cinq ou six œufs, qui très souvent ne trouvent pas leur utilisation.

Cette variation du nombre d'œufs pondus par une même femelle suivant les contrées et les circonstances, incitant ou contrariant l'œuvre reproductive, peut se constater assez aisément. En effet, dans un espace de terrain à peu près égal à celui où j'opère mes recherches, notre collègue Cogneau, pouvait en Seine-et-Oise, collecter chaque année un assez grand nombre d'œufs de Coucou, dépassant la dizaine certains printemps et notamment spécifier ceux qui provenaient de la même femelle. Il a pu ainsi en déterminer jusqu'à sept appartenant au même oiseau qui parasitait exclusivement des Rousserolles effarvattes *Acrocephalus scirpaceus* (H.).

A titre indicatif, la collection oologique Cogneau comportait 77 pontes de Coucou, en provenance de Ris-Orangis Draveil en S.-et-O. représentant 8 espèces différentes parasitées, dans les proportions suivantes.

| | |
|---|---|
| *Acrocephalus scirpaceus* (H.) ...... | 58 fois |
| *Sylvia borin* (Bod.) .............. | 6 fois |
| *Sylvia atricapilla* (L.) ............. | 3 fois |
| *Acrocephalus schœnobaenus* (L.) .. | 3 fois |
| *Troglodytes troglodytes* (L.) ....... | 3 fois |
| *Erithacus rubecula* (L.) ........... | 2 fois |
| *Emberiza schœniclus* (Stein.) ...... | 1 fois |
| *Acrocephalus arundinaceus* (L.) .... | 1 fois |

(1) A moins qu'il existe une grande proportion de cas où l'éjection de l'œuf du parasite par l'hôte, soit une cause non contrôlable de la quantité minime de nids parasités que l'on trouve

La coloration des coquilles, leurs forme et dimensions permettent d'attribuer à la même femelle Coucou :

3 séries de 4 œufs chacune dans Rousserolle effarvatte
4 séries diff. de 3 œufs chac. dans Rousserolle effarvatte
2 séries diff. de 2 œufs chac. dans Rousserolle effarvatte
1 série diff. de 4 œufs chac. dans Rousserolle effarvatte et 1 dans Fauvette des jardins
1 série de 3 œufs dont 2 dans Effarvatte et 1 dans Bruant de roseaux
1 série de 2 œufs dans Fauvette des jardins
1 série de 5 œufs dont 3 dans Effarvatte et 2 dans Phragmite des joncs.
1 série de 2 œufs dont 1 dans Fauvette des jardins et 1 dans Fauvette à tête noire).

On voit d'après ces indications :

1° Le choix différent opéré par la femelle Coucou pour la recherche des nids à parasiter, et la diversité des espèces auxquelles elle a confié son œuf, dans une région plus humide mais pas très éloignée de celle où j'ai poursuivi mes observations.

2° Le nombre d'œufs apparemment peu élevé trouvés et determinés comme appartenant à une même femelle, dont 15 semblent avoir été indentifiés pendant une vingtaine d'années environ.

En ce qui me concerne, je n'ai jamais eu l'occasion de trouver assez d'œufs de Coucou au cours d'une même année pour me permettre une opinion personnelle et tirer des conclusions sur le nombre que pond en moyenne chaque femelle. Tout au plus, ai-je pu en 1930, les 9 et 21 juin, collecter deux œufs deposés chacun dans un nid de Troglodyte, et qui semblaient bien appartenir à la même femelle Coucou, et egalement obtenir en deux années consécutives 1946 et 1947, deux œufs de Coucou déposés chacun à un kilomètre de distance dans un nid de Bergeronnette grise.

Pour ce qui est de savoir si l'œuf du Coucou est introduit à l'aide du bec dans le nid parasité ou est pondu normalement et directement, je crois que les deux méthodes sont employées suivant les circonstances, par la femelle

Coucou. Bien que Chance n'admette pas cette théorie dans son dernier travail, Stuart Baker l'accepte, et je suis de son avis quand il dit : « L'œuf est aussi pondu à terre, puis porté soit au bec soit dans la gorge. »

Je me permettrai de m'étendre avec quelques détails sur ce sujet afin d'exposer les circonstances qui me laissent supposer l'introduction de l'œuf à l'aide du bec dans le nid parasité.

D'abord, je rapporte le fait suivant : Un garde chasse ayant tué au vol une femelle Coucou, fut très étonné en la ramassant, de trouver un œuf intact dans son bec. Cet œuf fut déterminé et était bien un œuf de Coucou.

De plus, dans l'examen d'ensemble des collections oologiques, Cogneau, Chabot et Hémery qui comportaient 177 œufs de Coucou de provenances diverses, 5 œufs isolés furent recueillis *à terre*, donc très probablement venant d'y être pondus, et ramassés avant que l'oiseau ait eu le temps de les porter dans un nid (Voir aussi les bonnes observations de Lomont [1]).

Voici encore des observations personnelles :

Le 8 juin 1930, je découvrais sur la rive d'une aulnaie, au bord de l'Eure, un nid de Troglodyte suspendu et dissimulé dans les tiges vertes de *Galium verum* L. à quatre vingt dix centimètres du sol. Celui-ci contenait cinq œufs frais à 9 h. du matin. Le lendemain à la même heure, j'examinai à nouveau ce nid pour savoir si un sixième œuf complèterait la ponte. En arrivant près du nid, je vis le Troglodyte en sortir, et j'eus la surprise de trouver un œuf de Coucou déposé tout près de l'orifice, avec les 5 œufs du Troglodyte. L'ouverture d'accès n'était nullement agrandie ni détériorée, et le nid pourtant suspendu légèrement ne paraissait pas avoir été touché. Les tiges de *Galium verum* ne présentaient même pas un froissement.

Je fus par la suite bien étonné en préparant les œufs de constater que les 5 œufs du Troglodyte étaient parfaitement frais, alors que celui du Coucou dénotait un degré

(1) Lomont père, « Le Coucou gris », Revue française d'Ornithologie, n° 183, 7 Juillet 1924, page 406.

d'incubation pouvant être évalué à environ 2 jours. L'embryon déjà formé avait une grosseur de 3mm et était entouré d'un peu de sang. Ce fait me fit supposer, bien qu'il soit normal que l'œuf du Coucou éclose avant ceux de l'hôte parasité, qu'il était déjà incubé quand la femelle Coucou l'a porté chez le Troglodyte, et qu'il provenait peut-être d'un autre nid abandonné par son propriétaire.

Dans la même aulnaie, je découvrais le 14 juin suivant, un second nid de Troglodyte venant d'être construit à 1m20 du sol dans l'enfourchement d'un aulne, distant d'environ quarante mètres du nid précédent. Il ne contenait pas encore d'œufs dans la matinée du 15, et j'ai tout lieu de croire qu'il avait été édifié par le même couple en remplacement de celui dont j'avais prélevé la ponte avec l'œuf de Coucou, le 9 juin.

Le 21 juin, je retrouvais ce nid passablement détérioré; l'ouverture était fortement agrandie et mesurait six centimètres en largeur et en hauteur, correspondant à la voute de la calotte du nid, de plus la mousse du parement extérieur en dessous de l'orifice d'accès semblait avoir été comprimée, laissant pendre quelques brins. Malgré ce mauvais état, le Troglodyte en sortit à mon approche, et j'y découvris un œuf de Coucou, tout chaud, absolument identique à celui du 9 juin, et très probablement pondu par la même femelle. Il était frais et seul dans le nid. Malgré mes recherches, je ne pus découvrir sur le sol aucune trace d'œufs du Troglodyte. Faut-il admettre que la femelle Coucou soit venue à plusieurs reprises enlever les œufs de l'hôte, et que chacune de ses visites ait contribué à dégrader le nid ? Ou bien, le Troglodyte n'avait-il pas encore pondu ?

Dans ce cas, je m'explique mal comment il aurait commencé l'incubation du seul œuf du Coucou, sans aucun des siens propres

Dans l'observation du 9 juin, aucune détérioration n'avait été constatée au nid, et cela laisse supposer que la femelle Coucou y aurait déposé son œuf, déjà incubé *avec son bec*, car comment expliquer que ce nid très fragilement suspendu et maintenu par les faibles tiges de *Galium verum* ait pu supporter le poids du Coucou sans fléchir,

ni porter les traces d'une pression quelconque ? Au contraire, il est permis de penser que la femelle Coucou se soit cramponnée aux tiges de la plante environnant le nid pour s'y maintenir légèrement, juste le temps d'introduire son œuf avec son bec, et d'en extraire le sixième œuf du Troglodyte, si toutefois ce dernier y avait été pondu depuis ma visite de la veille. Tandis que dans le second nid la femelle Coucou aurait pondu directement, et, de cette façon, occasionné des dégâts. Ce sont là deux hypothèses qui ont peut-être chacune leur valeur.

Deux autres cas, bien que n'ayant pas été constatés de visu, peuvent également être cités pour confirmer la thèse de l'introduction de l'œuf Coucou par le bec dans des nids, qui, par leur emplacement, étaient matériellement inaccessibles à la femelle Coucou.

Il s'agit d'abord d'un nid de Bergeronnette grise établi entre l'espace laissé libre en plan et en élévation, par une brique manquante sur le dessus d'un pile en maçonnerie d'un déversoir. Sur cette pile, reposaient des planches fixes et non jointives, espacées les unes des autres de 3 à 4 centimètres, mais cet écartement ne correspondait pas exactement au dessus de l'emplacement du nid distant d'environ 7 à 8 centimètres en dessous et en biais. Ces conditions rendaient absolument impossible un accès de la femelle Coucou ne lui permettant que le passage de la tête et du cou, avec obligation de faire une contorsion sous l'interstice, afin que son bec arrive jusqu'à la cuvette du nid. La petite taille de la Bergeronnette, pouvait seule lui permettre de se glisser jusqu'à son nid. Je me suis alors demandé comment le jeune Coucou aurait pu sortir de sa prison par ses propres moyens, si je ne l'avais pas enlevé prématurement à l'âge d'une dizaine de jours, en déplaçant les planches de la passerelle.

Le second exemple a trait à l'emplacement d'un nid de Gobe-mouches gris construit sous l'avancée d'un toit, entre le dessus du mur et l'espace compris jusqu'au dessus des chevrons, c'est-à-dire à peine 8 centimètres de hauteur, et tout contre la sablière dans un vieux bâtiment inoccupé, servant précisément de poulailler et faisant partie des dépendances du moulin d'Ecluselles, en bordure de l'Eure

et d'un pré. L'emplacement qu'occupait ce nid était très restreint, puisque l'espace en hauteur était limite et on ne pouvait l'atteindre qu'en y passant *la main à plat*. Un oiseau de la taille du Gobe-mouches pouvait y accéder; un oiseau d'une grosseur supérieure pouvait seulement y introduire la tête en se tenant cramponné au mur. Cependant le nid renfermait un œuf de Coucou parmi les deux du Gobe-mouches, à la date du 14 juin.

Le choix de ce nid par le Coucou, mérite d'ailleurs que je m'étende un peu dans des détails, car il est intéressant pour plusieurs raisons, et m'a fourni quelques observations sur le comportement du parasite et des parasités.

Le nid du Gobe-mouches avait été découvert quatre jours auparavant et contenait deux œufs frais de son propriétaire qui se montrait à proximité sur le toit du bâtiment, tandis que deux Coucous mâle et femelle, ne cessaient de se poursuivre aux alentours avec insistance pendant une bonne partie de la matinée du 10 juin. Ils se posaient sur les arbres des environs, et le mâle après y avoir stationné quelques instants, sans cesser d'émettre son chant, repartait en poursuivant la femelle pour recommencer le même manège. Cette dernière semblait chercher ou inspecter au vol les buissons, haies, massifs de roseaux en bordure de la rivière. Cette insistance que mettaient les deux oiseaux à passer et repasser au vol à peu de distance de moi, en se montrant ainsi bien à découvert, ne laissait pas de m'intriguer. Je ne supposais pas qu'en revenant quatre jours après visiter le nid du Gobe-mouches, j'aurais la surprise d'y trouver l'œuf du Coucou, d'autant moins que dans cette portion de territoire, la végétation assez dense et variée est habitée par de nombreux Passereaux, tels que Fauvettes diverses, Bergeronnette grise, Troglodyte, Rouge-queues, Rousserolle des phragmites, et même un couple de Rousserole turdoïde *A. arundinaceus* L. qui ne s'était pas montré dans ces parages depuis plus de vingt ans.

Donc, le 14 juin, outre l'œuf du Coucou, le nid du Gobe-mouches ne renfermait que les deux mêmes œufs de celui-ci qui y étaient déjà le 10 juin. Tous trois étaient froids,

aucun débris de coquille ne gisait aux abords du nid. Tout le temps que je suis resté à proximité du nid, je n'ai pas constaté la présence des Gobe-mouches. Je suis à peu près certain que l'abandon du nid datait de quelques jours, et très probablement du jour même de l'introduction de l'œuf du parasite, qui avait dû se produire peu de temps après ma première visite.

La coloration des deux œufs de Gobe-mouches était nettement plus foncée, les taches de rouille justement très accentuées et fort serrées, auraient permis à un œuf de Coucou d'un type plus courant, c'est à dire à fond gris rose et taches brun-rouge, de passer mieux inaperçu. Ce cas montre que s'il y avait eu tant soit peu adaptation, il eut été plus normal que d'après la teinte de l'œuf du parasite ce fut le nid de Turdoïde qui soit parasité. Cet œuf, comme je l'ai précisément indiqué, avait le fond de la coquille bleu-verdâtre avec quelques petits points noirs espacés et petites taches et traits brun-roux disséminés vers le gros pôle. Il mesurait en millimètres : 22,9 × 17,5.

Il aurait été intéressant de connaître quels étaient les hôtes habituels que parasitait cette femelle Coucou dans cette région, car le dépôt de son œuf chez le Gobe-mouches gris paraît être un fait accidentel. Cet exemple démontre que d'après la réaction de la femelle Gobe-mouches, il n'y a eu aucune adaptation par suite d'une évolution inexistante, et ce, conformément à la thèse de Stuart Baker.

Baldamus établit le premier en 1853, qu'une femelle Coucou pond des œufs d'un type uniforme durant toute sa vie, ce qui paraît être exact. Il en est de même également pour la plupart des femelles d'autres espèces, qui ont chacune la propriété d'imprégner à leurs œufs des caractères particuliers qui leur sont propres. Mais si le type d'œuf afférent à chaque femelle Coucou reste uniforme, comment alors admettre une évolution tendant à une adaptation aux œufs des hôtes parasités et expliquer toute sélection ?

On sait que dans nos régions, l'adoption a très souvent lieu bien que le patern de l'œuf Coucou diffère totalement de celui de l'hôte choisi, et que, depuis le temps que le

Coucou parasite le Troglodyte, on ne remarque aucune tendance des œufs de Coucou à se « rapprocher » de l'aspect de ceux du Troglodyte.

La théorie de Jourdain estimant que le critère de l'adaptation parfaite serait la cessation de toute défense de la part du parasité, me paraît logique, et serait conforme aux quelques constatations que j'ai pu faire, à savoir, que l'espèce qui accepte ici le mieux l'œuf du Coucou, est le Rouge-gorge. Il semble aussi que le type le plus commun d'œuf de Coucou, soit celui à fond gris-rose finement tacheté de brun-rouge, constituant une adaptation très appropriée aux pontes du Rouge-gorge, par suite d'une évolution plus ancienne.

Les cas de désertion des hôtes, ou de rejection de l'œuf du Coucou par des oiseaux qui ne sont pas communément parasités, peuvent s'expliquer d'abord par la dissemblance des œufs, mais aussi suivant Baker, par suite de l'activité sélectrice du parasité ou de son indifférence. Comme l'indique Jourdain, c'est ainsi que la non-adaptation se remarque chez des espèces pourtant fréquemment parasitées: telles que *Troglodytes troglodytes* et surtout chez *Muscicapa striata* qui semble réfractaire à l'adoption, dénotant chez ce dernier une sélection non évoluée.

Quant à la destruction des nids de passereaux par le Coucou, ou à l'œuf percé du Coucou par les hôtes réfractaires, j'ai constaté plusieurs fois que des nids de Troglodyte édifiés en feuilles mortes étaient détruits peu avant le commencement de la ponte sans que j'aie jamais pu en trouver la raison ni obtenir de précisions sur les destructeurs, qui ne peuvent toutefois être ni l'Écureuil, ni le Lérot, ni la Pie, ni des enfants. Ces nids étaient tous situés dans des endroits justement fréquentés par des Coucous. Cette année 1947, notamment, plusieurs de ces cas se sont présentés : un dans le périmètre restreint où un nid de Troglodyte avait été découvert abandonné quelques jours avant avec un œuf de Coucou, par suite de la dégradation de l'édifice, et un autre trouvé intact mais vide au début de l'après-midi, était complètement démoli lorsque je suis repassé quatre heures après.

Je n'ai rencontré qu'une fois un œuf de Coucou paraissant avoir été percé à coups de bec, dont il portait plusieurs traces, avant d'être abandonné dans le nid déserté d'un couple de Bergeronnette grise établi sur la pile d'un pont et dont l'accès semblait difficile à un Corvide ou à un rongeur, et j'ai tout lieu de penser que ce fut la Bergeronnette qui le gratifia de coups de bec en cherchant à l'éjecter.

Ces quelques remarques sur la reproduction du Coucou n'apportent aucune certitude nouvelle; puissent-elles au moins susciter la recherche sur le terrain et la publication de multiples observations concernant les mœurs d'un oiseau qui comportent encore tant d'inconnues.

Mézières-en-Drouais (E.-et-L.).
Juillet 1947.

---

## NOUVELLES NOTES
## SUR LES PALMIPÈDES DU GABON

par P.-C. ROUGEOT

Dans deux précédentes notes (parues en 1945 et 1946 dans « l'Oiseau »), j'ai signalé la rencontre sur la côte gabonaise de plusieurs espèces de Palmipèdes marins.

Les observations suivantes sont destinées à les compléter.

*Sula capensis* Licht. — Au cours de mon séjour à Port-Gentil, qui prit fin au début de 1946, les dernières observations de Fous du Cap furent faites en Octobre-Novembre de l'année précédente, c'est-à-dire au début de la saison humide (3 adultes le 17 octobre, volant à grande hauteur; 1 jeune le 4 novembre en rade).

En 1946, ayant résidé à Libreville, je n'ai vu au large de cette ville et dans l'estuaire qu'un petit nombre de Fous, presque tous en plumage juvénile, et cela en juillet-août.

Ces oiseaux sont pourtant familiers aux indigènes de la côte, qui les capturent parfois pour les manger. Les Oroungous les nomment « Adu-Ad'ura » (c'est-à-dire « quand ils sont pleins, ils ne peuvent plus s'envoler ») et les N'Komi disent d'eux : « Fmondo e diakylya ni m'bene » (Les « plongeons » voyagent de côté et d'autre sur la mer).

*Oceanites oceanicus* (Kühl). — Je n'ai plus aperçu d'Océanite en rade de Port-Gentil après le 30 septembre 1945, bien que sans doute la migration de retour de cette espèce vers le sud soit à cette date loin d'être terminée.

Par contre, de septembre en novembre (et peut-être déjà au milieu d'août) se montre à deux ou trois milles

au large de la côte un autre Procellariiforme, *Puffinus griseus* (Gmel.), en route vers ses lieux de ponte (région du Cap. Horn pour la race Atlantique).

Ce bel oiseau est aisément reconnaissable à sa taille et à son plumage. Souvent isolé, parfois aussi par paires ou petits groupes, il fait de rapides apparitions — surtout matinales — entre le Cap-Lopez et l'embouchure principale de l'Ogooué. Ce va-et-vient est effectué à vive allure, tout près des flots, et ne laisse guère de loisir à l'observateur de le suivre posément. Je n'ai pu obtenir d'exemplaire de ce Puffin.

## STERNIDÉS

Particulièrement nombreuses sur la côte (Cap-Lopez, Pointe Denis), les Sternes fréquentent aussi parfois les grands cours d'eau de l'intérieur.

Mais tandis que *Sterna albifrons Guineae* Bann. se montre tant en saison humide (octobre) qu'en saison sèche (juin-août) surtout sur l'Ogooué et ses affluents (en particulier la N'gounié, à Sindara), l'espèce voisine *Sterna balaenarum* (Strickl.), strictement marine, ne se rencontre au contraire en nombre que sur le rivage de l'Océan, et seulement en période sèche. Cette dernière est en effet une migratrice de l'Afrique australe, tandis que la Sterne à front blanc paraît plus ou moins sédentaire dans toute cette portion de l'Afrique occidentale et centrale.

*Sterna hirundo* L., que l'on rencontre toujours en grand nombre sur le rivage, n'est pas rare non plus dans l'intérieur (Ogooué, octobre 1946). Je l'ai vue notamment à Sindara en juin, fréquentant les bancs de sable au milieu du fleuve.

Alors que les grandes espèces *Sterna maxima albididorsalis* Hart. et *St. sandvicensis* Lath. ne quittent guère les côtes, d'autres espèces de Lariformes se sont plus spécialement adaptées à la vie dans les eaux douces ; telles sont les Guifettes et les Bec-en-ciseaux.

*Chlidonias nigra* (L.) très connue également sur la côte en compagnie de *C. leucoptera* (Temm.), qui est par

contre rare), se montre souvent dans le bassin de l'Ogooué; je l'ai vue pêcher entre N'Djolé et Lambaréné en pleine saison pluvieuse (novembre 1945).

Quand à *Rhynchops flavirostris* Vieill., il semble plus commun sur les bancs de sable des grands cours d'eau de l'intérieur que sur la côte, pendant la saison sèche. Mais les crues recouvrant ses lieux de pêche favoris pendant la saison des pluies, cet oiseau se fait rare en rivière à ce moment (un seul couple a été vu à Mouila sur la N'Gounié, où j'ai résidé onze mois, en février 1947).

## PODICIPÉDIDÉS

Enfin il convient de signaler tout spécialement la présence d'un oiseau dont la rencontre m'a fort intrigué le Grèbe huppé.

Au cours d'une halte sur la route de Fougamou, à 8 km. de Mouila, dans la région de la N'Gounié, le 5 mars 1947, je regardais une petite troupe du beau guêpier *Merops persicus* Pall chassant les insectes au-dessus d'une mare temporaire, comme il s'en établit dans chaque dépression du sol en période humide. Tout-à-coup j'aperçus naviguant au milieu de la végétation aquatique plusieurs oiseaux légèrement dispersés, mais qui plongeaient pourtant avec ensemble à la moindre alerte.

J'en obtins un et fus surpris de reconnaître dans ma capture un tout jeune poussin de Grèbe, dont la dépouille fut aussitôt envoyée pour détermination au laboratoire d'Ornithologie du Muséum.

Il s'agit presque certainement d'un *Podiceps cristatus* L. En effet celui ci est avec *Pod. ruficollis* (Pall.) la seule espèce du genre signalée en Afrique tropicale, mais les poussins de *P. ruficollis* (Pall.) sont proportionnellement bien plus petits et d'ailleurs différents d'aspect : le nôtre possède à peu près la livrée duveteuse caractéristique du premier âge chez *P. cristatus*, avec une tache rousse diffuse bien visible sur le front.

Toutefois l'on ne saurait en aucune façon, d'après cet unique et si jeune exemplaire, affirmer péremptoirement à quelle espèce, et surtout à quelle sous-espèce, il appar-

tient, car l'occurrence du Grèbe huppé dans la région forestière de l'A.E.F. n'a, selon Chapin, jamais encore été signalée.

Il est aussi particulièrement curieux de noter qu'un couple de cet oiseau si strictement aquatique ait pu utiliser ce petit étang asséché dès le mois de juin pour y nidifier au début de l'année (la ponte ayant été effectuée sans doute dans les derniers jours de janvier).

Les jeunes qui subsistaient, et que j'ai revus une fois quelques jours après, ont pu quitter ainsi en temps voulu leur mare natale. Cela implique en tout cas de leur part la nécessité de mouvements migratoires, sans doute locaux, mais au sujet desquels on ne sait pratiquement rien.

## QUELQUES NOTES
## SUR LA REPRODUCTION DE LA GLARÉOLE
## *GLAREOLA PRATINCOLA PRATINCOLA* (L)
## EN FRANCE

(*traduit de l'anglais par* R.-D. Etchécopar)

par G.-K. YEATES

Les notes suivantes sur la reproduction de la Glaréole (*Glareola p. pratincola*) sont le résultat des observations que j'ai faites sur cette espèce, lors de mes visites en Camargue, au cours des années 1937 et 47. Les photographies sont toutes prises cette dernière année.

*Etat de la question.* — Jusqu'en 1937, aucune preuve satisfaisante n'avait été donnée quant à la reproduction de la Glaréole en Camargue. Hugues, cité par Mayaud (1), nous dit bien que cette espèce nichait en Camargue et dans la Crau, mais sans fournir de preuve à l'appui. C'était pourtant nécessaire. Mayaud est également de cet avis quand il exprime la nécessité d'obtenir des références exactes. Glegg (2), réunissant des preuves valables en 1931, n'a pu signaler que deux observations de cette espèce dans le delta. Au surplus, la Camargue présente si souvent des endroits bien adaptés aux besoins de cette espèce, qu'à mon avis sa reproduction et son passage ont probablement passé inaperçus et je suppose que Hugues et les ornithologues locaux d'Arles pourraient donner des informations plus précises d'après leurs notes.

En fait, la colonie d'environ 15 couples que j'ai trouvée près du canal Michel et des Marais de la Sigoulette (les Grandes Cabanes), en mai 1937, semble être le premier signalement certain de la reproduction, tout au moins

depuis de nombreuses années (3). En 1938, je ne vis pas l'espèce en Camargue, mais mon ami M. W.-B. Alexander trouva, un peu plus tard au cours du même été, une colonie qui avait éclos près de Méjeanne et M. Lomont (4) signale aussi une colonie au même endroit, vraisemblablement la même.

Je ne sais rien de la période intermédiaire jusqu'en 1947, mais il me semble que l'espèce continua de nicher. En 1947, je fus très intéressé par le fait que la colonie des Grandes Cabanes, maintenant une douzaine de couples, occupait encore exactement la même parcelle de terrain : intéressant exemple d'esprit conservateur chez les oiseaux, quand on considère combien d'hectares de terrain exactement semblable se trouvent au voisinage. Il y avait aussi deux petites colonies à la Tour du Valat; quoique je ne les aie pas vues par moi-même, je tiens le renseignement de sources sûres.

Je crois savoir que, sur les huit couples de cette colonie, très peu sont parvenus à se reproduire, les nids ayant été détruits par le piétinement des manades. Mais cette colonie n'est pas nouvelle, si l'on en croit ce que dit M. Lomont dans son rapport publié en 1938 dans les Actes de la Réserve.

*Habitat.* — Les Glaréoles sont des oiseaux de désert. Leurs lieux de reproduction que j'ai vus en Espagne (Marismas) comme en France sont toujours les mêmes, de plates étendues de boue craquelée en zig-zag par la chaleur cuisante du soleil, avec çà et là des bouquets de *Salicornia* chétifs et desséchés. Elles aiment tout particulièrement la présence des taureaux et plus spécialement un coin de terrain où il y a de nombreuses empreintes de sabot dans la boue, car c'est dans ces dernières qu'elles semblent aimer construire leurs nids, ainsi que le signale Bentley Beetham (5).

Elles partagent cet habitat, tout au moins en Camargue, avec le Courlis de terre (*Burhinus oe. oedicnemus*), la Fauvette à lunette (*Sylvia c. conspicillata*), la Bergeronnette jaune (*Motacilla flava* ? *cinereocapilla*), le

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) et au moins en 1937, avec l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*), dont il y avait deux nids au beau milieu de la colonie, choix de terrain extraordinairement sec pour un oiseau qui aime tant l'eau.

*Nidification.* — Les nids que j'ai observés étaient toujours placés dans une excavation légère et jamais complètement à ciel ouvert, au contraire toujours un peu à l'abri de *Salicornia*. Les creux employés peuvent être ceux produits par les sabots du bétail, ou bien, très souvent, ceux où poussent les buissons bas, chétifs et rabougris de *Salicornia*. Il n'y a pas de nids, mais quelques brindilles mortes de salicorne et quelques laissées de lapins ornent le creux qui contient les œufs. Je pense que ces matériaux y ont été apportés lors des premières phases de la parade de cette espèce, mais je n'ai pas été sur les lieux à la bonne époque pour m'en assurer.

En tous cas les nids sont dissimulés de façon exemplaire, car les œufs sont effectivement très difficiles à voir, surtout lorsque la période d'incubation est avancée et qu'ils se souillent de poussière et de boue.

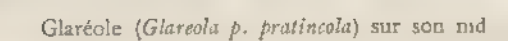
Toutes les pontes complètes que j'ai pu voir étaient de 3 œufs. La ponte commence au début de mai. En 1937 la plupart des nids trouvés contenaient 1 ou 2 œufs le 6 mai, et toutes étaient complètes le 9 mai. En 1947, l'incubation était fort avancée quand j'ai vu la colonie le 16 mai.

*Comportement.* — Les Glaréoles, par leur silhouette générale, rappellent le Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*) aussi bien en vol qu'à terre. Ressemblance accentuée par leur coloration blanche et brune. D'aucuns les rapprochent dans leurs mouvements des Sternes brunes et des Hirondelles (5, 6). L'espèce est, en tout cas, facile à identifier par la bordure noire de la gorge, tandis que, vu de près, le coloris « désertique » général de son plumage est rehaussé par la base rouge vif du bec noir.

Les Glaréoles sont des oiseaux capricieux. Au sol, elles ont une apparence étrangement rêveuse et je n'y ai jamais entendu un seul oiseau pousser un cri quelconque,

Photo G. K. Yeates

[illegible] au nid



Glaréole (*Glareola p. pratincola*) sur son nid

sauf au moment de la « relève ». Mais en l'air elles sont extrêmement bruyantes, aussi bien lorsqu'elles sont dérangées par l'homme que lorsque les membres de la colonie survolent les nids. Elles sont également bruyantes et agressives au passage d'un prédateur possible, tel que le Busard des marais (*Circus aeruginosus*) ou le Milan noir (*Milvus migrans*). J'ai vu ces deux espèces houspillées sans merci.

Le caractère capricieux de la Glaréole se révèle encore mieux dans cette curieuse habitude, qui consiste à « déserter » volontairement les lieux de ponte de la colonie. Par moment la colonie entière, aussi bien les oiseaux nicheurs que ceux qui sont de garde, prennent l'air et, avec grand vacarme, disparaissent. J'ai vu des nids ainsi abandonnés pendant six heures de suite, en plein milieu de la journée, sans qu'aucun des deux parents ne s'en occupe. Bentley Beetham (5) a noté la même habitude lorsqu'il photographiait ces oiseaux dans les Marismas espagnoles, et le Lt-Colonel J.-K. Stanford (in litt.) m'informe qu'en Birmanie les deux espèces de Glaréoles, *G. lactea* et *G. Maldivarum*, ont le même curieux comportement. Je désirais ardemment découvrir ce que faisaient ces oiseaux pendant leur absence, mais je ne pus faire mieux que de trouver deux « points de rassemblement », l'un à huit cents mètres de la colonie et l'autre à environ deux kilomètres. Là, les oiseaux se tenaient tranquillement debout ou couchés sans rien faire; s'ils étaient dérangés, ils s'envolaient droit vers le lieu de nidification.

La Glaréole atterrit à quelque distance du nid et court vers celui-ci avec des mouvements de pattes si rapides qu'il est à peu près impossible d'observer chaque pas. Je n'ai vu qu'une fois l'oiseau retourner les œufs et je crois que cette espèce ne s'en soucie guère. Les deux sexes partagent l'incubation.

La « relève » au nid s'accompagne de tout un cérémonial. Le mâle vole au dessus de la femelle qui couve, en « plongeant » vers elle; celle-ci très excitée l'appelle du nid, près duquel il atterrit. Alors elle se met debout au-dessus des œufs et commence à ramasser des petites par

celles de boue ou de végétation qu'elle jette par dessus son dos, soit dans le nid, soit à côté. Lui s'incline devant elle très gracieusement et lentement, le bec à terre, la queue dressée très en l'air. Alors elle quitte le nid et lui la remplace. Ces rites ont lieu chaque fois que le mâle atterrit près du nid, même si la relève n'a pas lieu.

Une cérémonie semblable, mais encore plus compliquée, accompagne le coït. Dans un cas, le mâle atterrit à 5 mètres environ du nid; quoiqu'il n'eût pas appelé en atterrissant, elle vint à lui en courant. Chacun s'inclina très courtoisement devant l'autre, le bec au sol, la queue en l'air, le cou gonflé et les plumes ébouriffées, les ailes relevées montrant le riche marron du dessous de l'aile. Il déposa sur le sol devant elle quelque nourriture qu'elle mangea. Très légèrement il sauta sur son dos; à ce moment elle allongea le cou, l'entourant de ses ailes et la tête levée très haut, il copula et maintint cette position pendant une minute environ (l'absence de battements d'ailes fut un fait marquant de ce rite). Il n'y eut absolument aucun mouvement des ailes, qui restèrent immobiles embrassant la femelle pendant tout le temps. Puis il sauta légèrement à terre et elle retourna aux œufs.

L'« attitude d'oiseau blessé » est chose commune. Je n'ai jamais été là après l'éclosion des œufs dans une colonie de Glaréoles, aussi n'ai je jamais pu voir le frénétique battement d'ailes au sol décrit par d'autres (6). Toutefois, il a lieu de temps en temps pendant la période d'incubation. Alors l'attitude normale prise par l'oiseau debout est : les ailes étendues. Celles ci, cependant, ne sont pas battues à la manière des Echasses, mais tenues grandes ouvertes et l'oiseau court devant l'intrus dans cette position.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Mayaud, N. — L'Avifaune de la Camargue et des grands étangs voisins de Berre et de Thau. *L'Oiseau* (1938).

2. Glegg, W.-E. — The birds of « L'Ile de la Camargue et la petite Camargue ». *Ibis* (1931), pp. 209-41 ; 419-46.

3. Yeates, G.-K. — *Bird life in two deltas* (1947).

4. *Actes de la Réserve zoologique et botanique de Camargue.*

5. Beetham, B. — *Among our banished birds* (1927).

6. Witherby H.-W., Jourdain F.C.R., Ticehurst N.-F., Tucker, B.-W. — *The handbook of British birds*, Vol. IV (1940).

---

# LISTE DES TROCHILIDÉS TROUVÉS DANS LES COLLECTIONS COMMERCIALES DE BAHIA

par Chr. JOUANIN

Ce troisième et dernier des articles [1] consacrés aux Trochilidés expédiés d'Amérique tropicale pour les besoins de la plumasserie concerne, comme nous l'avons annoncé dans le précédent, les collections commerciales de Bahia, grand port du Brésil oriental, dont personne, à notre connaissance n'a encore dressé la liste des espèces.

Comme les collections de Trinidad, celles de Bahia sont loin de nous offrir la diversité spécifique des lots de Bogota, laquelle est due à la situation centrale de cette ville au milieu d'un pays, dont l'orographie complexe entraîne dans un rayon relativement restreint une multiplicité de zones biogéographiquement distinctes. Mais pourtant l'intérêt des collections de Bahia reste grand, car la proportion d'espèces rares ou exceptionnelles et d'hybrides présumés s'y est révélée particulièrement élevée.

L'aspect orographique du Brésil comporte essentiellement : à l'ouest d'une vaste zone de basse altitude, une série de plateaux s'élevant peu à peu vers l'est jusqu'à une chaîne de montagnes d'ailleurs en fait peu élevées, surtout au nord, et grossièrement parallèles à la côte environ depuis la latitude de Santa Catharina jusqu'à celle de Pernambouc. Nous pouvons donc distinguer au Brésil trois zones principales bio-géographiquement bien définies :

à l'ouest, la basse forêt équatoriale du bassin amazonien ;

(1) *L'Ois. et la Rev. Fr. d'Orn.*, Vol. XIV, année 1944, pp. 126 à 155 et Vol. XVI, année 1946, pp. 103 à 112.

puis des plateaux tropicaux, couverts de savanes parsemées de restes forestiers, bouquets d'arbres, galeries, etc. C'est la zone dite des *campos;*

enfin, à l'est des montagnes ci-dessus mentionnées, la forêt côtière. Mais il ne faut pas oublier que la côte orientale du Brésil en est la région la plus peuplée, la plus vivante économiquement et humainement parlant, aussi dans bien des états côtiers, en particulier précisément dans celui de Bahia, ne subsiste-t-il de cette forêt, qui à l'origine devait être continue, que des lambeaux, chaque année décroissant devant le progrès des cultures.

Ces considérations biogéographiques nous expliquent pourquoi nous trouvons dans les collections commerciales de Bahia un mélange de types aviens caractéristiques des biotopes forestier (qu'ils soient familiers de la forêt côtière comme *Melanotrochilus fuscus* ou qu'ils fréquentent les galeries forestières de l'intérieur comme *Phaethornis Pretrei*) ou aride (*Heliactin cornuta, Petasophora serrirostris*) ou même ubiquiste comme *Eupetomena macroura.*

Malheureusement il n'existe pas pour le Brésil de travail biogéographique complet comme ceux de Chapman pour la Colombie et l'Ecuador: on ne dispose que d'informations fragmentaires et nous regrettons beaucoup de ne pouvoir faire suivre chaque nom d'oiseau d'une indication biologique précise.

Le mode de préparation des spécimens, non moins caractéristique que ceux des oiseaux de Bogota et de Trinidad, est moins soigné que ce dernier : les rectrices sont plus ou moins écartées en éventail (beaucoup moins régulièrement qu'à Trinidad); la dépouille tout entière est généralement un peu courbée en arrière, et surtout elle est entourée au niveau des épaules d'une bague de papier qui la comprime fortement. Souvent cette bague elle-même ne subsiste pas, mais il en demeure toujours une trace plus ou moins accentuée et bien caractéristique de la manière des préparateurs indigènes de Bahia.

La séquence adoptée pour l'énumération et les indications d'ordre pratique dont nous faisons suivre le nom de

chaque oiseau sont semblables à celles des deux précédents travaux déjà mentionnés.

. **Glaucis tomineo tomineo** (L.) : TC.

Zone tropicale basse du Vénézuela, des Guyanes et du Brésil.

L'habitat de l'espèce couvre toutes les régions tropicales de l'Amérique du sud, au sud du Nicaragua.

2. **Phaëthornis Pretrei** (Less. et Del.) : C.

Espèce stable, répandue dans les régions ombreuses des campos, à l'est des Andes, en Bolivie et dans le Brésil central et oriental.

3. **Pygmornis pygmaea pygmaea** (Spix) : AR.

Presque tout le Brésil et les Guyanes.

4. **Eupetomena macroura Simoni** Hellmayr : TC.

Forme particulière au Brésil nord-est (depuis l'état de Maranhâo jusqu'à celui de Bahia), d'une espèce largement répandue au sud de l'Amazone à travers le Brésil jusqu'au Paraguay, à la Bolivie, au Pérou.

Ce robuste oiseau est, comme nous l'avons vu, très ubiquiste et s'adapte parfaitement aux milieux les plus divers.

5. **Melanotrochilus fuscus** (Vieill.) : C.

Espèce typique de la côte forestière du Brésil oriental depuis Pernambouc jusqu'à Rio Grande do Sul.

6. **Petasophora serrirostris** (Vieill.) : AR.

Brésil central, oriental et méridional jusqu'à la Bolivie et l'Argentine, mais ne paraît pas se trouver sur la côte.

7. **Lampornis nigricollis nigricollis** (Vieill.) . TC.

Presque toutes les régions tropicales de l'Amérique du sud.

8. **Chrysolampis mosquitus** (L.) : TC.

Oiseau répandu dans presque toutes les zones arides de l'Amérique tropicale.

[? 9. **Lophornis magnifica** (Vieill.) :

A notre connaissance, cet oiseau n'a jamais été trouvé avec certitude dans les collections commerciales de Bahia et cette constatation n'a pas été sans nous étonner, cette espèce du Brésil central et oriental n'étant ni très rare, ni étroitement localisée.]

10. **Popelairia Langsdorffi Langsdorffi** (Vieill.) : TR.

Brésil oriental : états de Bahia, d'Espirito Santo et de Rio de Janeiro.

Représenté dans le Brésil occidental et en Haute Amazonie par une sous-espèce voisine : le vaste hiatus géographique qui les sépare reste énigmatique.

11. **Discosura longicauda** (Gm.) : AC.

Régions côtières depuis l'Orénoque jusqu'à Bahia.

12. **Chlorostilbon aureiventris Pucherani** (Bourc. et Muls.) : C.

Zone tropicale du Brésil oriental où cette forme représente un groupe complexe, auquel nous espérons pouvoir consacrer une étude ultérieure.

13. **? Augasma smaragdinea** Gould : EXC.

14. **Augasma chlorophona** Simon = ? **Augasma chlorocephala** (Bourcier) : EXC.

Les oiseaux que l'on rapporte aux deux prétendues espèces du genre *Augasma* demeurent très mystérieux. Tout récemment (*Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1948, p. 57), Berlioz leur a consacré une étude spéciale à propos d'un spécimen extraordinaire appartenant au Muséum de Paris.

Rappelons les faits brièvement :

E. Simon a décrit sous le nom d'*Augasma chlorophana* un colibri, indubitablement préparé à la manière des collecteurs indigènes de Bahia, et qu'à juste titre il considérait comme une ♀ ou un ♂ subadulte. Berlioz suggère que le spécimen extraordinaire du Muséum de Paris, signalé plus haut, pourrait bien être *Augasma chlorophana* ♂ adulte, le spécimen de Simon serait alors une ♀ et, d'autre part, le type unique d'*Eucephala chlorocephala* (Bourc.) serait peut-être un immature de la même espèce.

On connaît plus de spécimens dubitativement appelés *Augasma smaragdinea*, soit cinq, tous, à part le type, trouvés dans des lots commerciaux de Bahia. Leur valeur spécifique est contestable, car ils présentent des caractères inconstants, ce qui a induit Berlioz à penser qu'il s'agissait peut-être d'un hybride *Thalurania glaucopis* × *Chlorostilbon Pucherani*. Pourtant nous devons reconnaître que les deux spécimens que nous avons pu examiner, ceux de la collection Simon, sont deux superbes ♂♂ très semblables l'un à l'autre.

Voici, en résumé, la liste des individus connus référables au genre *Augasma :*

*Augasma smaragdinea*

1 ♂ imm. type (Novo-Fribourgo). British Museum

1 ♂ ad. préparat. commerciale de Bahia. British Museum

1 ♂ imm. préparat. commerciale de Bahia. Coll. Berlepsh

2 ♂♂ ad. préparation commerciale de Bahia. Coll. Simon

*Augasma ? chlorocephala*

1 ♂ imm. type, prépar. commerc. de Rio. British Museum

1 ♀ préparation commerciale de Bahia (type de *chlorophana*). Coll. Simon

1 ♂ ad. préparat. commerc. de Bahia(?). Muséum de Paris.

5. **Thalurania Watertoni** (Bourc.) : R.

16. **Thalurania glaucopis** (Gm.) : TC.

Ces deux espèces sont les plus évoluées du genre *Thalurania*. Toutes les autres, on le sait, peuvent être assimilées à une seule et même espèce, bien qu'à notre avis il vaille mieux distinguer spécifiquement les formes transandines des formes cisandines.

*Th. glaucopis* et *Th. Watertoni* habitent les districts côtiers depuis le nord de l'Argentine, à travers le Brésil, jusqu'aux Guyanes, se remplaçant respectivement au nord et au sud d'un point situé entre Bahia et Pernambouc.

[? 17. **Thalurania furcata Eriphyle** (Less.) :

Brésil oriental et méridional jusqu'en Argentine.

Espèce propre aux catingas (bois de taille variable, à feuilles caduques) de la région intérieure, selon Gounelle (Contribution à l'étude de la distribution géographique des Trochilidés dans le Brésil central et oriental, Ornis, vol. XIII, part. III, 1909). Son occurrence dans les collections commerciales de Bahia n'est connue que par l'hybride signalé par Butler (*Bull. Brit. Orn. Club*, XLVII, 1927, p. 134), *Th. glaucopis* × *Th. Eriphyle*.]

18. **Chlorestes notatus** (Reich.) : TC.

Zone tropicale humide du Vénézuéla, des Guyanes et du Brésil.

Comme nous l'avons écrit déjà dans notre précédent article, nous ne croyons pas que les différentes sous-espèces envisagées par les auteurs puissent être maintenues.

19. **Hylocharis sapphirina** (Gm.) : TC.

A l'est des Andes et au sud de l'Orénoque depuis les Guyanes jusqu'en Argentine.

Notons dans l'habitat de cette espèce un vaste hiatus correspondant aux états brésiliens du nord-est (de Maranhão à Pernambouc), ce qui s'explique lorsque l'on considère qu'il s'agit d'un oiseau forestier et que la région en question est quasi-désertique.

20 Hylocharis cyanus cyanus (Vieill.) TC.

Forme particulière au Brésil côtier, de Bahia à São Paulo, d'une espèce dont l'habitat couvre toutes les régions forestières de l'Amérique du sud à l'est de la Colombie, du Vénézuéla, du Pérou et de la Bolivie, et à propos duquel on peut faire la même remarque que pour *Hylocharis sapphirina*.

21. Polytmus guainumbi thaumantias[1] (L.) : C.

Zone tropicale humide du Brésil central et oriental.

22. Agyrtrina fimbriata nigricauda (Ell.) : TC.

Zone tropicale du Brésil central et oriental, au sud de l'Amazone jusqu'en Bolivie et en Argentine.

C'est la forme la plus stable d'une espèce dont l'habitat couvre toutes les terres basses et chaudes de l'Amérique du sud à l'est des Andes.

23. Agyrtrina versicolor brevirostris (Less.) : C.

Zone tropicale côtière du Brésil depuis Santa Catharina jusqu'à Bahia.

Fait partie d'un groupe complexe de formes répandues dans toute l'Amérique du sud à l'est des Andes, dont il est difficile de définir les rapports systématiques, étant donnée l'insuffisance des matériaux scientifiquement collectés, et différemment considérées suivant les auteurs.

[? 24. Agyrtrina versicolor versicolor (Vieill.) : C

Zone tropicale du Brésil intérieur méridional jusqu'à la Bolivie et la République Argentine et peut-être les états côtiers brésiliens au sud de Rio.

(1) Selon les plus récentes données de la nomenclature, le nom de *thaumantias* doit être réservé à la sous-espèce orientale de cette espèce et celui de *guainumbi* doit revenir à la sous espèce trouvée dans les lots de Bogota et de Trinidad, contrairement à l'appellation donnée dans notre premier article.

Il s'agit en fait d'une forme très instable et les spécimens trouvés dans la plume du type tacheté « *versicolor* » sont sans doute des *Agyrtrina versicolor brevirostris* immatures.]

25. **Agyrtrina leucogaster Bahiae** Hartert : TC.

Espèce de la zone tropicale côtière depuis la Guyane jusqu'à Bahia.

Les spécimens de Bahia, de proportions un peu plus fortes, ont été séparées par Hartert sous l'appellation *A. leucogaster Bahiae*.

26. **Aphantochroa cirrochloris** (Vieill.) : TR.

Type de Trochilidé très spécial au Brésil central et oriental, sans parenté proche.

27. **Augastes lumachellus** (Less.) : EXC.

Ce bel oiseau ne paraît guère connu que par des spécimens trouvés dans la plume, précisément dans les lots en provenance de Bahia. Il fut expédié en quelque quantité, vers la fin du siècle dernier, mais n'a jamais été collecté scientifiquement et l'on ignore son habitat exact. Il est possible même qu'à l'heure actuelle il soit éteint. Gounelle (loc. cit.), par analogie avec l'espèce voisine *Augastes superbus*, suppose qu'il fréquente les montagnes, mais nous ignorons par contre pourquoi il le suppose « cantonné dans quelque massif dépendant de la Serra d'Espinhaço, située au nord de Diamantina ».

28. **Heliothrix aurita auriculata** (Nordmann) = **phaïnolaema** Gould **Heliothrix aurita Poucheti** (Less.) : R.

L'espèce est répandue dans les régions tropicales forestières de l'Amérique du sud à l'est des Andes. La forme typique occupe la partie nord-ouest de ce vaste habitat, la

(1) Cette orthographe est la plus correcte vis-à-vis de l'étymologie de ce nom. Pour la même raison, il convient de le considérer comme étant féminin.

forme *phaeolaema* le bas Amazone et la forme *auriculata* le Brésil oriental et méridional. En fait les oiseaux de ce type que nous rencontrons dans les lots de Bahia sont intermédiaires entre *H. aurita auriculata* et *phaeolaema*, ce qui justifie l'appellation subspécifique *Poucheti* réservée par Simon à leur usage; mais leurs caractères sont trop variables individuellement (nous avons examiné 8 ♂♂ adultes de Bahia : certains s'apparentent tout à fait à *auriculata*, d'autres à *phaeolaema*) pour qu'à notre avis il soit utile de conserver cette dénomination et nous croyons plus sage de les étiqueter *auriculata* × *phaeolaema*.

29. **Heliactin cornuta** (Wied) : AR.

L'un des plus beaux Colibris des collections de Bahia, particulier aux campos du Brésil central et oriental.

30. **Heliomaster squamosus** (Temm.) : AC.

Espèce tout à fait particulière au Brésil oriental depuis Pernambouc jusqu'à São Paulo.

32. **Calliphlox amethystina** (Bodd.) : R.

Zone tropicale à l'est des Andes à travers une grande partie de l'Amérique du sud.

*Hybrides et espèces douteuses*
*trouvés dans les collections de Bahia*

De même que les collections commerciales de Bogota ont offert au chercheur l'opportunité d'y découvrir bon nombre de spécimens aux caractères ambigus, qu'il y a souvent lieu de considérer comme des hybrides probables, de même les collections de Bahia, malgré leur richesse spécifique bien moindre, ont fait connaître quelques oiseaux d'identification très douteuse, et dont l'apparence morphologique composite suggère de préférence des hypothèses d'hybridité.

Ce sont les suivants :

1. Lampornis nigricollis nigricollis (Vieill.) × Chrysolampis mosquitus (L.) = « Chrysolampis chlorolaema » (Ell.), « Lampornis calosoma » (Ell.) :

Les remarques concernant cet hybride ont été faites dans notre article déjà mentionné, sur les Oiseaux de Bogota.

2. Thalurania glaucopis (Gm.) × Thalurania furcata Eriphyle (Less.) :

Butler a signalé dans : *Bull. Brit. Orn. Club* XLVII 1927, p. 134, un spécimen venant d'une collection faite par Senhor Monteiro de Lisbonne, sans autre indication de localité que le mode de préparation, celui de Bahia, et présentant nettement des caractères d'hybride.

[3. « Chlorestes hypocyaneus » (Gould) :

Le type unique, un ♂ préparé à la manière des collecteurs indigènes de Rio, de l'ancienne collection Gould maintenant au British Museum, serait, selon Griscom et Greenway, un hybride : *Hylocharis cyanus* × *Chlorestes notatus*. Dans son Histoire naturelle des Trochilidés, p. 309, note (3), E. Simon en a mentionné un deuxième spécimen dans sa collection personnelle (un ♂ en mauvais état, préparation de Bahia), et c'est pourquoi nous en parlons ici ; mais nous n'avons jamais pu retrouver cet oiseau et nous pensons que Simon l'a confondu dans sa pensée avec son spécimen d'*Hylocharis pyropygia*].

4. « Chlorestes subcaeruleus » (Ell.) :

Type unique au Museum de New York (ancienne collection Elliot) ; préparation de Bahia.

5. « Hylocharis pyropygia » (Salv. et Godm.) :

Jusqu'à une date relativement récente, cet oiseau rarissime n'était connu que par trois spécimens : le type, du

British Museum, et deux mâles, appartenant à la collection Simon Berlioz et provenant tous deux de lots de plumasserie expédiés de Bahia. Une légère inconstance dans leurs caractères de coloration, intermédiaires d'autre part à ceux d'*Hylocharis cyanus cyanus* et de *Chlorostilbon aureiventris Pucherani*, a induit Berlioz à supposer qu'il s'agissait en fait d'un hybride.

Mais en avril 1934, A. Fiedler a tué dans le Pérou oriental, près de Cumaria, dans le bassin de l'Ucayali, trois ♂♂ que Dunajewski[1] rapporte à la prétendue espèce *Hylocharis pyropygia*, et qui se trouvent actuellement au Musée de Varsovie. Cette découverte enlève évidemment de la vraisemblance à l'hypothèse de l'hybridité. Remarquons toutefois qu'elle ne l'élimine nullement, car, précisément, dans la région de capture des spécimens de Fiedler coexistent une forme d'*Hylocharis* et une forme de *Chlorostilbon* : *Hylocharis cyanus rostrata* Bouc. et *Chlorostilbon phaeopygus* (Tschudi). Il est impossible de trancher la question sans avoir comparé les *Hylocharis pyropygia* de Bahia et ceux du Pérou, afin de constater ou non la similitude de leurs caractères.

*
* *

Nous pensons qu'il n'est pas inutile, à la fin de cette étude, de rappeler schématiquement les affinités des trois faunes locales discernables parmi les vastes lots de plumasserie originaires d'Amérique du sud : on y remarque immédiatement le petit nombre des espèces qui sont communes aux trois, ce qui tient en grande partie à l'originalité de la faune andine des lots de Bogota, faune qui, à l'exception des *Petasophora*, n'a pas d'homologue parmi les deux autres. Quelques espèces sont représentées par des sous-espèces différentes dans les trois origines envisagées, ou même seulement par des espèces affines, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

(1) A. Dunajewski, *Acta Ornith. Mus. Zool. Polon.*, tome II, Nr 15, p. 320, Varsovie 1938.

| BOGOTA | TRINIDAD | BAHIA |
|---|---|---|
| *Glaucis tomineo affinis* .............. | *Glaucis tomineo tomineo* | *Glaucis tomineo tomineo* . |
| *Phaethornis Augusti vicarius* . | . | *Phaethornis Pretrei* ......... ...... |
| *Florisuga mellivora mellivora* | *Florisuga mellivora mellivora* . | *Melanotrochilus fuscus* .............. |
| *Petasophora iolata iolata* | | |
| *Petasophora cyanotus* | | *Petasophora serrirostris* . |
| *Petasophora Delphinae* . | *Petasophora Delphinae* .. | . |
| *Lampornis nigricollis nigricollis* | *Lampornis nigricollis nigricollis* | *Lampornis nigricollis nigricollis* |
| *Chrysolampis mosquitus* | *Chrysolampis mosquitus* | *Chrysolampis mosquitus* |
| *Lophornis stictolopha* | *Lophornis ornata* | |
| *Lophornis Lessoni* | | |
| *Chlorostilbon Gibsoni* .............. | *Chlorostilbon caribaeus* . | *Chlorostilbon aureoventris Pucherani.* |
| *Chlorostilbon phaeopygus* | | |
| *Thalurania nigrofasciata nigrofasciata.* | *Thalurania furcata refulgens* | *Thalurania Watertoni* |
| *Thalurania colombica* . | | *Thalurania glaucopis* . |
| *Chrysuronia Oenone longirostris* | *Chrysuronia Oenone Oenone* | . |
| *Hylocharis sapphirina* | *Hylocharis sapphirina* . | *Hylocharis sapphirina* |
| | *Hylocharis cyanus viridiventris* | *Hylocharis cyanus cyanus* . |
| | *Chlorestes notatus* . | *Chlorestes notatus* |
| *Polytmus guainumbi guainumbi* | *Polytmus guainumbi guainumbi* .... | *Polytmus guainumbi thaumantias* |
| *Agyrtrina fimbriata terpna* ....... | *Agyrtrina fimbriata fimbriata* ........ | *Agyrtrina fimbriata nigricauda* . |
| *Agyrtrina versicolor Milleri* | *Agyrtrina chionopectus chionopectus*.. | *Agyrtrina versicolor brevirostris* |
| *Heliothrix aurita aurita* . | | *Heliothrix aurita auriculata* |
| *Anthoscaenus longirostris Stuartae* | *Anthoscenus longirostris longirostris* | *Heliomaster squamosus* |
| | *Calliphlox amethystina* ............ | *Calliphlox amethystina* .. |
| *Chaetocercus Rosae* | *Chaetocercus Jourdani* | |

En somme, si l'absence d'authenticité géographique ne laisse pas aux collections commerciales de Trochilidés un caractère scientifique rigoureux, il convient de remarquer qu'elles permettent quand même d'acquérir une assez bonne connaissance générale du peuplement de ces oiseaux en Amérique du sud. Entre autres deux espèces se font remarquer par leur très vaste habitat, à l'est des Andes, sans qu'elles paraissent y donner lieu à la moindre différenciation subspécifique : *Lampornis nigricollis* et *Chrysolampis mosquitus*. Leur cohabitation se trouve même affirmée de façon particulièrement saisissante par l'existence d'hybrides entre elles deux (*Chrysolampis chlorolæma, = Lampornis calosoma*) trouvés en des régions aussi éloignées que possible, comme Bogota et Bahia, et qui n'ont été connus que grâce précisément aux recherches effectuées parmi ces collections commerciales.

## L'INFLUENCE DE L'HUMIDITE DU CLIMAT SUR LA COLORATION DU PLUMAGE CHEZ LES PIES-GRIECHES GRISES DE L'AFRIQUE DU NORD (*LANIUS EXCUBITOR* L.)

par EBERHARD JANY

(*traduit de l'allemand par* J. Berlioz *et* J. Dorst)

On connaît, en Afrique du Nord, quatre races de *Lanius excubitor*, qui se distinguent essentiellement entre elles par l'intensité différente de la pigmentation du plumage, ainsi que l'exprime le tableau suivant :

*algeriensis* - face dorsale : gris de plomb foncé, face ventrale : gris cendré clair (peu variable).

*Dodsoni* - face dorsale : plus clair qu'*algeriensis*, plus foncé qu'*elegans;* face ventrale : varie du gris d'*algeriensis* au blanc-crème, teinté de gris sur les côtés.

*elegans* - face dorsale : bien plus clair que *Dodsoni* (variable) ; face ventrale : blanc, avec souvent une teinte grise sur les flancs.

*oasis*[1] - face dorsale : plus foncé qu'*elegans*, tendant presque jusqu'à *Dodsoni*, face ventrale : au lieu de blanc pur, plus ou moins grisâtre sale.

(1) *Lanius excubitor oasis* subsp. nov. — Parmi les neuf Pies-grièches grises (*L. excubitor*) collectées par R.-J. Fromholz entre le 28 XII 1912 et le 20 IV 1913 dans le Sahara algérien entre Biskra et Hassi Tarfaïa (S.-E. d'Ouargla) figurent quatre oiseaux (2 ♂♂ et 2 ♀♀) qui diffèrent des autres par la coloration et une aile et une queue plus longues. Ces oiseaux plus pigmentés furent collectés au début de janvier 1913 à l'Oasis de Djama, situé dans le bassin de l'Oued Rhir, à 164 km. au sud de Biskra.

La race *L. excubitor elegans*, remarquablement adaptée au désert par sa coloration gris clair, habite tout le Nord du Sahara jusqu'au pied de l'Atlas. C'est à l'intérieur de ce territoire habité par *elegans* que se trouve Djama (Cf. carte N° 70). Les oiseaux de Djama en diffèrent comparés à douze spécimens d'*elegans* (provenant de Bis

### I. — *Les relations existant entre la hauteur des précipitations et la couleur du plumage*

D'après la loi de GLOGER, un climat plus humide se traduit dans le plumage de l'oiseau par un accroissement de la teneur en mélanine.

Cela est aussi valable pour les Pies-grièches grises, comme les recherches de MILLER (1931) sur le groupe nord américain de *Lanius ludovicianus*, voisin de *Lanius excubitor*, l'ont montré. Pour établir à quel point l'humidité du climat en Afrique du Nord se reflète sur le plumage des races locales de *L. excubitor*, j'ai porté les données éparses dans la littérature concernant la distribution de ces sous-espèces sur une carte de pluviosité du N.-O. de l'Afrique, extraite de l'Atlas des Colonies françaises (GRANDIDIER 1934).

Les données de la littérature sur les hauteurs de pluviosité sont encore très insuffisantes pour l'Afrique du Nord, en particulier pour le Sahara, et montrent fréquemment des différences notables. Ainsi par exemple pour Marrakech, quatre chiffres différents ont été donnés par quatre auteurs comme moyenne annuelle, dont les extrêmes diffèrent sensiblement, 326 mm. (GRANDIDIER 1934), 271 mm. (MEINERTZHAGEN 1940), 240 mm. (KÖPPEN 1931 et 237 mm. (LUDIN et THOMAS 1943). Pour des raisons d'homogénéité, j'ai donc pris pour base, dans ma carte, les

kra, Sidi Khebil, Hassi Arefidji, Gafsa et Gabès), avant tout par le gris plus foncé du dos. C'est ainsi qu'un ♂ ne peut se distinguer qu'à peine, quant au dos, d'un spécimen ♂ de *Dodsoni* provenant du sud du Maroc. La pigmentation des rectrices et du plumage ventral est également un peu plus intense que chez *elegans*. Il est à remarquer aussi que les dimensions de l'aile et de la queue sont supérieures à celles que l'on trouve chez les autres *Lanius* d'Afrique du Nord

Aile : 2 ♂♂ 112, 113 mm.; 2 ♀♀ 107, 111 mm. (*elegans* ♂ ♀ 103-112 d'après HARTERT).

Queue : 2 ♂♂ 120, 121 mm.; 2 ♀♀ 107, 113 mm. (*elegans* ♂ ♀ 106-112 d'après HARTERT).

Comme les Pies-grièches grises nord africaines sont sédentaires, d'après ce qu'on en sait actuellement, je nomme les oiseaux provenant de Djama, en raison de leurs caractères différenciels vis-à-vis d'*elegans* : *L. e. oasis* subsp. nov. Type au Muséum Zool. Berlin Nr 46.808 ♂, Oasis de Djama (Algérie, Sahara) 8.1, 1913. R.-J. FROMHOLZ, n° Coll. 569.

chiffres donnés dans l'Atlas précité, qui représentent la valeur moyenne de 10 ans.

Comme le montre cette carte, la race la plus foncée, *algeriensis*, habite les régions les plus pluvieuses, avec plus de 400 mm. de moyenne annuelle. La forme *Dodsoni* un peu plus claire, vit dans la zone semi-aride avec des précipitations de 200 à 250 mm. environ. Dans l'aire d'habitat d'*élegans*, il tombe moins de 250 mm. de pluie, en général même moins de 100 mm. La valeur correspondant à *L. e. oasis* (de Djama) est de 110 mm. (KOPPEN 1934). La figure 1 illustre la relation entre la distribution géographique de chacune des sous-espèces et les hauteurs de pluviosité (cf. carte et tableau page 130). Les variations corrélatives entre la distribution des races et la courbe de pluviosité telles qu'elles ressortent de la carte, ne peuvent s'expliquer par aucun autre facteur écologique (par exemple altitude ou température). Les races *algeriensis* et *Dodsoni* vivent aussi bien dans la plaine côtière que dans les montagnes de l'intérieur, à des altitudes de 500 m. et au dessus. Le plus grand écart de distribution en altitude est celui d'*elegans* qui va du golfe de Gabès jusqu'à une hauteur de plus de 2 200 m. dans les Monts du Hoggar (MEINERTZHAGEN 1934).

L'aire de distribution de *L. e. elegans* s'étend vers l'est jusqu'à la Basse Egypte, ce qui s'accorde bien avec l'indice de pluviosité, qui est de 200 mm. environ à l'embouchure du Nil (MEINERTZHAGEN 1930). Cette zone n'est interrompue qu'en deux points par des îlots de pluviosité plus forte, en Cyrénaïque et en Tripolitaine.

La hauteur moyenne des pluies s'élève à 250-500 mm. pour la Cyrénaïque; on a cependant mesuré par places, en des années particulièrement pluvieuses, jusqu'à plus de 1.000 mm. d'eau (SCHMIEDER et WILHELMY 1939). Les Pies-grièches de cette région ont été décrites sous le nom de *Dodsoni*, cependant HARTERT (1913) fait remarquer qu'elles se rapprochent par leur coloration plutôt d'*algeriensis* que d'*elegans* (Cyrénaïque septentrionale) et qu'un mâle collecté le 6 avril dans la plaine de Driana (côte au Nord de Benghazi) avait la même coloration des parties

supérieure et inférieure qu'*algeriensis*. Les choses ne se passent donc pas autrement en Cyrénaïque que dans les régions de l'Atlas.

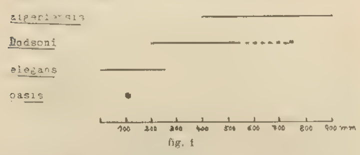


fig. 1

Comme le montre la figure 1, les écarts dans les hauteurs de pluie se chevauchent un peu pour la répartition de *Dodsoni* et d'*algeriensis*. On peut donc escompter, dans une région telle que le Nord Ouest de la Cyrénaïque, avec une moyenne maximum de 500 mm., l'apparition de mutants du type *algeriensis*, ce que confirme l'oiseau collecté par HARTERT près de Driana. Quant à l'identification raciale des Pies-grièches grises observées par moi près de Derna, entre les dunes et la route côtière, il s'agissait probablement de *Dodsoni*, je ne peux malheureusement pas donner de précisions.

La Tripolitaine a deux îlots pluvieux avec plus de 300 mm. comme moyenne annuelle (WITTSCHELL 1928). L'un d'eux n'occupe qu'un espace très limité et comprend une partie du Djebel Garian, l'autre s'étend le long de la côte depuis à l'Est de Zuara jusqu'à Homs, et atteint son optimum de 400 mm. à l'oasis de Tripoli. D'après les exemples déjà cités pour les pays de l'Atlas et en Cyrénaïque, on pouvait s'attendre à trouver dans cette zone côtière de Tripolitaine des mutants se rapprochant de *Dodsoni*. Des observations de CAVAZZA (1932) semblent le confirmer; CAVAZZA aurait observé des Pies-grièches plus foncées qu'*elegans*, près de Sorman, Zavia, Suani-ben-Aden et Gasr Garabulli. Son hypothèse, selon laquelle il s'agirait d'hivernants venant du Nord de la Tunisie, est sans doute inexacte, autant que l'on sache. Les Pies-grièches grises nord africaines sont en effet sédentaires. Il est plus que probable que les observations de CAVAZZA

concernent des mutants du type *Dodsoni*, car tous les points d'observation cités par lui sont situés dans la bande côtière comportant des précipitations de 300 et 400 mm., par conséquent à l'intérieur des limites de variation de *Dodsoni*.

### 11. — *La coloration du plumage dans des zones arides ayant une humidité atmosphérique relativement considérable*

L'aire de répartition de *Dodsoni* s'étend le long de la côte atlantique plus loin vers le sud qu'en Tunisie. Alors qu'elle franchit dans la vallée de Sous (v. la carte, n° 58) la courbe des 250 mm., et que des oiseaux intermédiaires à *Dodsoni* et *elegans* poussent à l'Est d'Ifni jusqu'au delà de la limite des 100 mm. (N° 71), en Tunisie les Pies-grièches du type *Dodsoni* n'atteignent même pas la courbe des 250 mm., mais s'étendent à peu près parallèlement à la ligne des 400 mm., le long des contreforts des montagnes de l'intérieur (N° 41, 29, 35, 43). Des oiseaux intermédiaires ne sont connus jusqu'ici que dans les territoires arrosés par plus de 180 mm. de moyenne annuelle (occasionnels jusqu'à la région de Gafsa-Gabès, N° 63, 65). Nous devons la plupart de ces données à BANNERMANN (1927), qui insiste particulièrement sur l'occurrence, en Tunisie, de Pies-grièches d'intensité de coloration différente sans toutefois en déduire un rapport avec des influences climatiques. WHITAKER lui aussi avait déjà fait antérieurement pareille constatation, qu'il explique ainsi « is due solely to local causes » (*Ibis* 1898, 331).

Dans ce cas, c'est en raison de l'humidité atmosphérique relativement plus grande le long de la côte atlantique du Sud Ouest du Maroc que la race plus pigmentée paraît s'étendre plus loin vers le sud qu'en Tunisie plus sèche. La comparaison suivante montre la moyenne du degré hygrométrique de l'air dans une localité de la côte marocaine de l'Atlantique et dans une localité de la côte tunisienne de la Méditerranée (d'après KÖPPEN 1931) :

| | Mois le plus humide | Mois le plus sec |
|---|---|---|
| Mogador ....... | 85 % | 77 % |
| Tunis .......... | 71 % | 50 % |

Il est donc à remarquer que Tunis, bien que recevant plus de 100 mm. de précipitations de plus que Mogador, reste sensiblement inférieure à cette dernière localité quant au degré hygrométrique de l'air. MEINERTZHAGEN (1940) attribue aussi à l'humidité atmosphérique relativement considérable de la vallée du Sous — celle-ci diminue ensuite vers le sud — la teneur en eumélanine de nos Pies-grièches.

Un autre exemple de la relation entre l'assombrissement du plumage dorsal des Pies-grièches grises et l'élévation du degré hygrométrique de l'air est fourni par *L. e. oasis*. Sa localité, l'oasis de Djama (carte, N° 70), se trouve sur le cours moyen de l'Oued Rhir tout près d'une de ces vastes dépressions marécageuses, fréquentes en ce pays, qui généralement se recouvrent en hiver d'une couche d'eau superficielle. L'Oued Rhir n'est pas à proprement parler un « Oued », mais se présente plutôt comme une dépression allongée. Il draine près de Touggourt la masse des eaux qu'apportent les Oueds après de grandes pluies d'hiver, et après avoir inondé les dépressions marécageuses en déverse le surplus dans le Schott Melrir (-30 m.). TRISTRAM (1860) et le Baron GEYR VON SCHWEPPENBURG (1917) nous donnent une relation très vivante de ces faits. On ne trouve pas dans la littérature de précisions concernant la valeur relative de l'humidité atmosphérique dans la région de l'Oued Rhir; cependant KÖPPEN (1931) y indique une nébulosité élevée, au contraire de ce qui se passe à Laghouat :

| Nebulosité | dans le mois le plus couvert | dans le mois le plus serein |
|---|---|---|
| Oued Rhir (Ayata) .... | 48 % | 13 % |
| Laghouat ............ | 20 % | 12 % |

De tout ce qui a été dit sur Djama et l'Oued Rhir, il ressort que, comparativement à d'autres régions sahariennes, celle-ci est particulièrement favorisée en ce qui concerne le degré hygrométrique. Ce fait se traduit dans la couleur plus foncée du plumage des mutants du type *oasis*.

Jusqu'ici on n'a signalé que très sporadiquement dans les autres parties du Sahara septentrional des Pies-grièches grises intensément colorées. C'est ainsi que ROTHSCHILD et HARTERT (1912) ont trouvé un tel oiseau à Laghouat (carte, N° 66). Comme la valeur des précipitations en ce lieu varie entre 165 et 190 mm., on peut encore escompter dans la région de Laghouat l'apparition occasionnelle d'oiseaux intermédiaires (*elegans* ⪆ *dodsoni*). Mais il est plus intéressant de rappeler la capture au nid le 15-IV-1893 plus au sud, près de Ghardaïa (N° 77), d'une ♀ présentant une couleur du dos nettement foncée (KOENIG, 1895).

La race pâle du désert (*L. e. elegans*) tend donc vers la différenciation d'une forme plus foncée, qui ne peut apparaître, avec des possibilités d'isolement suffisantes, que dans des conditions écologiques définies (en particulier un climat local humide) (*L. e. oasis* à Djama). Une étude plus poussée des Pies-grièches grises dans d'autres zones d'oasis particulièrement favorisées par l'humidité nous permettra peut-être de trouver d'autres populations de *L. e. oasis*.

## III. *Parallèle entre les* Lanius excubitor *d'Afrique du Nord* *et les* Lanius ludovicianus *d'Amérique du Nord*

Les constatations faites par MILLER (1931) sur les Pies-grièches grises nord-américaines (*L. ludovicianus*) sont très comparables à celles que nous venons de présenter au sujet de *L. excubitor* en Afrique du Nord. Ce parallélisme peut être exprimé brièvement ainsi (Fig. 2) :

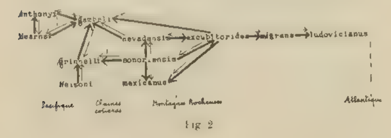



Fig. 2

1. Dans les territoires dotés de fortes précipitations, les parties supérieures de l'oiseau deviennent plus foncées, et inversement :

Afrique du Nord : *algeriensis*, *Dodsoni*, *elegans* (*Koenigi* dans les Canaries) ;

Amérique du Nord : sur le versant atlantique, *ludovicianus*, *migrans*, *excubitorides*; sur le versant pacifique, *Gambeli*, *nevadensis*.

2. Une forte humidité atmosphérique relative peut provoquer elle aussi, dans des régions arides, une coloration plus foncée du plumage dorsal :

Afrique du Nord : *Dodsoni* (S. Ouest Maroc) et *oasis* (Djama, Oued Rhir) ;

Amérique du Nord : *Grinnelli* (partie septentrionale de la péninsule californienne), *Anthonyi* et *Mearnsi* (Iles Santa Barbara), de même que la partie de la population côtière de *Gambeli* qui, dans le voisinage immédiat des formes insulaires, vit sur le continent dans des conditions climatiques analogues.

3. Dans les régions possédant une plus forte nébulosité, les Pies-grièches grises n'ont pas de parties inférieures blanc pur :

Afrique du Nord : *algeriensis*, *Dodsoni*, *oasis* et *Koenigi* (Canaries) ;

Amérique du Nord : *migrans*, *Gambeli*, *Anthonyi*, *Grinnelli*.

Les exemples que nous venons de citer montrent que dans les deux groupes de formes les différents éléments du climat humide (pluie, ciel nuageux, brouillard côtier et degré hygrométrique) se manifestent par une coloration plus foncée du plumage. Le degré d'humidité nécessaire respectivement à provoquer une pigmentation d'une intensité donnée nous est encore inconnu.

On peut encore déduire ce qui suit de la figure 2. Les flèches entre *excubitorides* d'une part et *nevadensis* et *sonoriensis* d'autre part sont divergentes, alors qu'elles sont parallèles d'*excubitorides* à *Gambeli* et *mexicanus*.

Cette différence s'explique probablement par le degré de parenté de ces races entre elles. Dans l'état de Colorado, le complexe montagneux des Montagnes Rocheuses méridionales rend difficile une communication entre *excubitorides* et *nevadensis* et *sonoriensis*. Par contre *excubitorides* peut plus aisément entrer en contact au nord et au sud de cette barrière montagneuse avec *Gambeli* et *mexicanus*. Du fait de cette situation orographique, *excubitorides* pourrait avoir plus d'affinité avec ces deux dernières races que *nevadensis* et *sonoriensis*. Des conditions de milieu ambiant analogues semblent bien intervenir pour expliquer la position systématique de *Gambeli* par rapport à *Grinnelli*. La divergence des flèches entre *Gambeli* d'une part et *Anthonyi* et *Mearnsi* d'autre part doit être attribuée à l'humidité atmosphérique plus grande dans la région des îles Santa-Barbara.

## IV. — *Résumé*

La répartition des races de *Lanius excubitor* en Afrique du Nord permet encore de discerner la relation connue entre l'humidité du climat et l'assombrissement de la couleur du plumage.

Lorsqu'on porte les localités de collecte des Pies-grièches grises sur une carte pluviométrique du nord-ouest de l'Afrique, on voit apparaître la relation étroite des races à dos foncé avec les régions de plus fortes précipitations : au-dessus de 400 mm. *algeriensis* (la forme la plus foncée) ; au-dessus de 200 mm. *Dodsoni*, en général bien en dessous de 200 mm. *elegans* (la forme la plus claire). Les données concernant les deux autres contrées nord-africaines les plus favorisées au point de vue pluviosité, c'est-à-dire la Tripolitaine septentrionale et la Cyrénaïque, confirment les résultats obtenus dans les pays de l'Atlas.

Le degré hygrométrique élevé dans la région S.-O. du Maroc, pourtant très peu pluvieuse, explique la vaste extension vers le Sud des Pies-grièches de couleur foncée.

Le même facteur peut être invoqué pour expliquer la coloration foncée des Pies-grièches grises du type *oasis*, de Djama (Oued Rhir, Algérie méridionale).

La race désertique claire *L. e. elegans* tend vers la formation d'une race plus foncée, qui ne peut se manifester que dans des conditions écologiques définies (en particulier un climat local humide).

Une comparaison avec *Lanius ludovicianus* d'Amérique du Nord montre que les variations de coloration dans ce groupe de formes peuvent être rapportées aux mêmes facteurs hygrométriques que chez *L. excubitor* d'Afrique du Nord.

Les affinités d'une race sont plus marquées avec celle des formes voisines dont la couleur du plumage suit la loi de Gloger, qu'avec aucune autre (voir Fig. 2 : *nevadensis* est plus proche parente de *Gambeli* et de *sonoriensis* que d'*excubitorides*).

---

## BIBLIOGRAPHIE

BANNERMAN, D. A. (1927) : *Report on the birds collected and observed during the Brit. Mus. Expedition to Tunisia in* 1925. The Ibis (Supplement), p. 122-128.

CAVAZZA, F. (1932) : *Osservazioni sugli uccelli della Tripolitania.* Riv. Ital. Orn. 2-II, p. 172.

GEYR v. SCHWEPPENBURG, H. (1917) : *Ins Land der Tuareg I.*, J. f. Orn. LXV, p. 243.

GRANDIDIER, G. (1934) : *Atlas des Colonies Françaises*, Paris.

HARTERT, E. (1910-38) : *Die Vögel der paläarktischen Fauna;* Bd. I-III et Erg.-Bd.

— (1913) : *Expedition to the Central Western Sahara.* Novitates Zoologicae XX.

— (1915) : *In Algeria*, 1914. Novit. Zool. XXII, p. 75.

— (1923) : *On the birds of Cyrenaica.* Novit. Zool. XXX, p. 15.

(1926) : *An ornithological journey in Morocco in 1924.* Bull. Soc. Sc. Nat. du Maroc, V, p. 287.

(1928) : *A rush through Tunisia, Algeria, and Morocco and collecting in the Maroccan Atlas, in 1927.* Novit Zool. XXXIV, p. 337, 361.

(1933) : *Journey to Algeria and Morocco in 1929.* Novit. Zool. XXXVIII, p. 331-335.

et JOURDAIN (1923) : *The hitherto known birds of Morocco.* Novit. Zool. XXX, p. 102.

HEIM DE BALSAC, H. (1924) : *Voyages d'études ornithologiques dans la région nord du Sahara.* Rev Fr. Orn. XVI, p. 376

— (1926) : *Contributions à l'ornithologie du Sahara central et du Sud-Algérien.* Mém. Soc. Hist. Nat. de l'Afrique du Nord, I, p. 51

(1928) : *Exploration ornithologique dans le Sud-Oranais et le Maroc oriental.* Rev. Fr. Orn. XII, p. 236.

JANY, E. (1941) : *Die Vogelwelt von Derna (Cyrenaika im Sommer* 1941. Orn. Monatsberichte 49, p. 169.

KOENIG, A. (1895) : *Reisen und Forschungen in Algerien* J. f. Orn. XLIII, p. 218-228.

KOPPEN, W. (1931) : *Grundriss der Klimakunde.* Berlin. 2. Aufl.

LUDIN, A. et E. THOMA (1943) : *Die Wasserwirtschaft in Afrika.* Afrika, Handbuch d. prakt. Kolonialwissenschaften, Bd. XIV, Berlin.

MEINERTZHAGEN, R. (1930) : *Nicoll's birds of Egypt.* London.

(1934) : *The biogeographical status of the Ahaggar Plateau in the Central Sahara.* The Ibis, Ser. XIII, Vol. IV, p. 558.

(1940) : *Autumn in Central Morocco.* The Ibis, Ser. XIV, Vol. IV, p. 106-136, 187-234.

MILLER, A.-H. (1931) : *Systematic revision and natural history of the american shrikes (Lanius).* Univ. Califor. Public. Zool., Vol. 38, Nr. 2, p. 11-242.

MILLET-HORSIN (1912) : *Notes ornith. sur la Tunisie.* Rev Fr. d'Orn., p. 331.

ROTHSCHILD, H. W. et E. HARTERT (1912) : *Ornithological exploration in Algeria*. Novit. Zool. XVIII, p. 500.

— et E. HARTERT (1923) : *An ornith. autumn journey to Algeria* Novit. Zool. XXX, p. 83

SCHMIEDER, O. et H. WILHELMY (1939) : *Die fa Kolonisation in Nordafrika*. Leipzig.

TICEHURST, C.-B. et H. WHISTLER (1938) : *Autumn impressions in Algeria*. The Ibis, Ser XIV, Vol. II, p. 735

TRISTRAM, H.-B. (1860) : *The great Sahara*. London.

WHITAKER, J. I. S. (1898) : *On the Grey Shrikes of Tunisia*. The Ibis, p. 228-231.

WITTSCHELL, L. (1928) : *Klima und Landschaft in Tripolitanien*. Veröff. Geogr. Inst. Univ. Königsberg, Heft X.

ZEDLITZ, GRAF O. (1909 : *Orn. Beobachtungen aus Tunesien*. J. f. Orn. LVII, p. 148-152.

— (1913) : *Orn. Ergebnisse der Reise von P. Spatz in die Algerische Sahara im Sommer* 1912. Novit. Zool. XX, p. 164-186.




Source MNHN Paris

Table explicative de la carte de l'Afrique Nord-Ouest

| Nr. | LOCALITE | HAUTEUR des pluies en mill. (moyenne annuelle) | | *Lanius excubitor* | REFERENCE |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Blida | | 892 | *algeriensis* | Hartert et Jourdain 1923 |
| 2. | Tanger | | 840 | » | » |
| 3. | Cap Spartel | | 800 | » | Spéc. Zool. Mus. Berlin, coll. Weigold. |
| 4. | Alger | plus de | 750 | » | Hartert et Jourdain 1923 |
| 5. | Lac Fezzara | » | » | » | » |
| 6. | Tabarka | » | » | *Dodsoni* | Bannerman 1927 |
| 7. | Bône | | 707 | *algeriensis* | Spéc. Zool. Mus. Berlin, origine ? |
| 8. | Larache | | 655 | » | Hartert et Jourdain 1923 |
| 9. | Le Kef | | 532 | *Dodsoni* | Bannerman 1927. |
| 10. | Près Rabat | | 505 | *algeriensis* | Hartert 1926. |
| 11. | Grombalia | | 504 | *Dodsoni* | Bannerman 1927. |
| 12. | Tetuan | plus de | 500 | *algeriensis* | Hartert et Jourdain 1923 |
| 13. | Meknès-Oulmes | » | » | » | Meinertzhagen 1940. |
| 14. | Meknès-Fès | » | » | » | » |
| 15. | Oued-Beth supérieur | » | » | » | Hartert 1928 |
| 16. | Zaghouan | » | » | » | Bannerman 1927. |
| 17. | Sidi Youssef | » | » | *Dodsoni* | » |
| 18. | Dj. Ressas | » | » | » | » |
| 19. | Tunis | | 469 | *algeriensis* | » |
| 20. | Tedders | | 460 | » | Hartert 1926. |
| 21. | Douars | | 450 | » | » |
| 22. | Mazagan | | 418 | *Dodsoni* | Hartert et Jourdain 1923 |
| 23. | Casablanca Rabat | plus de | 400 | *algeriensis* | Hartert 1926. |
| 24. | Dar bel-Hamri | » | » | » | » |
| 25. | Oued-Beth (cours moyen) | » | » | » | » |
| 26. | Près Oran | » | » | » | Hartert et Jourdain 1923 |
| 27. | Chiadma | » | » | *Dodsoni* | Spé. Zool. Mus. Berlin, coll. Riggenbach |
| 28. | Nord-est de Tlemcen | moins de | 400 | » | Hartert et Jourdain 1923 |
| 29. | Enfidaville | | 365 | » | Bannerman 1927 |
| 30. | Enfidaville | | » | *Dods.* [illegible] | » |
| 32. | Lalla Marnia | | [illegible] | *Dodsoni* | Hartert et Jourdain 1923 |
| 33. | Mogador | | [illegible] | » | » |
| 34. | Marrakesch | | [illegible] | » | » |
| 35. | Près Kairouan | | [illegible] | » | Bannerman 1927, Hartert 1910. |
| 36. | Près Kairouan | | [illegible] | *Dods.* < *eleg.* | » |
| 37. | El Djem | | 28 | » | » |
| 38. | Tiznit | | 280 | *Dodsoni* | Meinertzhagen 1940 |
| 39. | Mtouga | plus de | 250 | » | Hartert et Jourdain 1923. |
| 40. | Oum er Kebla | » | » | » | Hartert 1928. |
| 41. | Bou Ficha | » | » | » | Bannerman 1927. |
| 42. | Fondouk | » | » | *Dods.* < *eleg.* | » |
| 43. | Hadjeb el Aïoum | | | *Dodsoni* | » |
| 44. | Hadjeb el Aïoum | » | » | *Dods.* < *eleg.* | » |
| 45. | Djilma | » | » | » | » |
| 46. | Nord de Biskra | | 2[illegible] | *Dodsoni* | Hartert 1910-38. |
| 47. | Iles Kerkenna | moins de | 250 | *Dods.* < *eleg.* | Bannerman 1927. |
| 48. | El Oulaya | » | » | *elegans* | Rothschild et Hartert 1912 |
| 49. | Aïn Sefra | » | » | » | Balsac 1928. Hartert 1928 |
| 50. | Nord de Sfax | » | » | » | Hartert 1928. |
| 51. | Maknassy | moins de | 250 | *elegans* | Bannerman 1927 Balsac 1924 |
| 52. | Oued Cherchera | » | » | » | » » |
| 53. | Agadir | | 221 | *Dodsoni* | Meinertzhagen 1940. |
| 54. | Sfax | | 211 | *Dods.* < *eleg.* | Bannerman 1927 |
| 55. | Sfax | | » | *elegans* | Hartert 1928 |
| 56. | Rehamna | plus de | 200 | *Dodsoni* | Hartert et Jourdain 1923 |
| 57. | Dj. Djebilet | » | » | » | Hartert 1933. |
| 58. | Vallée du Sous | | 200 | » | Meinertzhagen 1940. |
| 59. | Maharès | | » | *Dods.* < *eleg.* | Bannerman 1927 |
| 60. | Agareb | | » | » | » |
| 61. | Gabès-Médénine | moins de | 200 | *elegans* | Zedlitz 1909 |
| 62. | Benn Gardane | » | » | » | Millet Horsin 1912. |
| 63. | Gabès | | 194 | » | Spéc. Zool. Mus. Berlin, coll. *Linnae*, Bannerman 1927. |
| 64. | Zarzis | | 187 | » | Millet-Horsin 1912. |
| 65. | Gafsa | | 182 | » | Bannerman 1927, Zedlitz 1909 |
| 66. | Laghouat | | 164 | » | Rothschild et Hartert 1912. |
| 67. | Plateau de Daïa | environ | 150 | » | Ticehurst et Whist. 1938 comme Nr. 66 |

Table explicative de la carte de l'Afrique Nord Ouest (suite)

| N | LOCALITÉ | HAUTEUR des pluies en mill. (moyenne annuelle) | *Lanius excubitor* | RÉFÉRENCE |
|---|---|---|---|---|
| 68. | Biskra . | [illegible] | » | Spec. Zool. Mus. Berlin, coll. Steinbacher, Hartert 1933 |
| 69. | Tatahoume . | [illegible] | » | Spéc. Zool. Mus. Berlin, coll. Erlanger. |
| 70. | Djama . | [illegible] | *oasis* | Spéc. Zool. Mus. Berlin, coll. Fromholz (Type). |
| 71. | Goulimine | [illegible] | *Dods.* < *eleg.* | Meinertzhagen 1940. |
| 72. | Tozeur | [illegible] | *elegans* | Bannerman 1927. |
| 73. | [illegible] | plus de [illegible] | *Dods.* < *eleg.* | Meinertzhagen 1940. |
| 74. | Nord de [illegible] | [illegible] | *elegans* | Hartert 1928 |
| 75. | Erfoud | moins de [illegible] | » | Meinertzhagen 1940. |
| 76. | Beni Ounif | » » | » | Hartert 1928 et 1933 |
| 77. | Ghardaïa . | » » | » | Hartert 1913, Koenig 1895. |
| 78. | [illegible] | » » | » | » Balsac 1926 |
| 79. | Sebseb . | » » | » | » |
| 80. | Guerrara | » » | » | » |
| 81. | Oued Nça . | » | » | Hartert 1915, Balsac 1924. |
| 82. | Berriane . | » » | » | Rothschild et Hartert 1912. |
| 83. | 150 km. sud de Ghardaïa | » » | » | Balsac 1926, Hartert 1913 |
| 74. | Daïa Bou Ziane | » | » | » |
| 85. | Oued Mya | » » | » | » |
| 86. | Ft. Miribel | » | » | Meinertzhagen 1934. |
| 87. | Bordj Chegga . | » » | » | Hartert 1913, Zedlitz 1913 |
| 88. | Sidi Khelil | » » | » | Spéc. Zool. Mus. Berlin, coll. Fromholz |
| 89. | Touggourt | » » | » | Hartert 1913 |
| 90. | Temacine . | » » | » | Rothschild et Hartert 1912. |
| 91. | Touggourt El Oued | » » | » | » |
| 92. | Hassi Arefidji | » | » | Hartert 1913, Spéc. Zool. Mus. Berlin, coll. Fromholz |
| 93. | Ngoussa | » » | » | Hartert 1913. |
| 94. | Hassi Tarfaia | » » | » | Spéc. Zool. Mus. Berlin, coll. Fromholz |
| 95. | Douz | » » | » | Bannerman 1927, Zedlitz 1909. |
| 96. | Dehiba | [illegible] | » | » |
| 97. | Nefta | [illegible] | » | » |

# NOTE SUR QUELQUES OISEAUX NOUVEAUX POUR LE TRANNINH ET MÊME POUR L'INDOCHINE

par A. DAVID-BEAULIEU

Ayant été en fonctions au Tranninh (Nord Laos) de 1937 à fin 1942, j'avais constitué dans cette région une collection d'oiseaux de plus de 6.000 exemplaires. L'essentiel en avait été catalogué dans un petit ouvrage édité à Hanoi en 1944 et intitulé « Les Oiseaux du Tranninh ». A la suite des événements du 9 mars 1945 et de l'incarcération des Français par les troupes japonaises, toute cette collection, avec d'ailleurs tous les documents qui l'accompagnaient, a été pillée et systématiquement détruite par les Annamites.

Réaffecté à Xieng Khouang, chef lieu du Tranninh, après la reprise de cette province sur les rebelles, j'ai entrepris de la reconstituer au moins en partie, bien que certaines pièces rares puissent être considérées comme pratiquement irremplaçables. Malgré des difficultés de toutes sortes, dont la moindre n'était pas le manque de munitions, je suis arrivé à rassembler de nouveau un peu plus de 600 spécimens appartenant à 211 espèces. Quelques-unes parmi elles sont nouvelles pour le Tranninh et même pour l'Indochine. D'autres m'ont suggéré des remarques que j'ai cru bon de noter ici.

1° *EGRETTA ALBA MODESTA* (Gray) - La Grande Aigrette.

J'avais, dans « Les Oiseaux du Tranninh », indiqué cette espèce comme possible, en estimant que, « in natura » et à distance, j'avais fort bien pu la confondre avec *E. i. intermedia* (Wagler), que j'avais déjà collectée dans

cette région. Et, de fait, le 17 janvier 1947, j'ai pu obtenir une belle femelle.

Les trois espèces classiques de l'Indochine : *E. alba, E. intermedia* et *E. garzetta* visitent donc le Tranninh, la troisième commune, les deux premières plutôt rares.

A propos de *E. garzetta*, j'avais noté dans l'ouvrage cité plus haut, p. 47, qu'elle ne s'y présentait pas sous son plumage de noces. Je dois en faire amende honorable, car le 20 mars 1947 j'ai obtenu un ♂ en cet état, et trois jours après, j'ai observé un second oiseau; à ma décharge toutefois, de telles rencontres paraissent devoir être rares.

2° *ASIO OTUS* subsp. - Le Hibou Moyen-Duc.

Le 21 octobre 1946, j'ai trouvé mort dans le parc de la Résidence un de ces oiseaux, malheureusement dans un état de décomposition avancée. J'ai, malgré tout, héroïquement entrepris le dépouillage, mais le succès n'a pas consenti à couronner mes efforts; il ne m'a même pas été possible de déterminer le sexe.

Le corps était d'une maigreur squelettique qui, en l'absence de toute blessure, aurait suffi à elle seule à justifier la mort de l'oiseau. Mais je me perds en conjectures sur les raisons qui ont pu déterminer un tel état d'étisie.

Ses dimensions, que j'ai relevées, à savoir : A. 290 mm., Q. 145 mm., T. 40 mm., C. 29 mm., semblent la rattacher à l'espèce typique, qui d'ailleurs est connue dans diverses régions de l'Inde. Cet oiseau était encore inconnu en Indochine et ce record repousse loin la limite orientale de l'espèce.

3° *PICUS RABIERI* (Oustalet). - Le Pic du Commandant Rabier.

Bien que j'aie toujours supposé l'existence de ce pic au Tranninh où j'avais cru l'apercevoir à plusieurs reprises, il ne m'avait pas encore été donné de constater indiscutablement sa présence. Mais le 4 février 1947, dans les environs mêmes de Thathem, j'ai obtenu un très beau ♂; il y avait d'ailleurs un couple, la ♀ m'ayant échappé.

Le 18 mai suivant, j'ai observé une petite famille dans des conditions qui méritent d'être relatées :

Ayant entendu dans une forêt très dense des pics mener un grand vacarme et par ailleurs incapable d'en déterminer à priori l'espèce, j'étais parti à la découverte dans le sous-bois encombré de lianes et de grandes termitières. Me guidant sur un grand fracas d'ailes et de bataille, que je m'expliquais difficilement, j'ai ainsi fini par tomber sur un duel acharné, à même le sol, entre un jeune Pic de Rabier encore immature et un *Tupaia*, s'escrimant, qui les dents, qui du bec et des pattes. En réalité, c'était le *Tupaia* qui semblait avoir nettement le dessus. C'est aussi lui qui a eu l'initiative de la rupture du combat et qui a trouvé le moyen de décamper à l'instant même où j'allais saisir le tout. Pendant ce temps, les autres membres de la famille Pic, père, mère et, au minimum, un frère, poussaient le long des troncs des clameurs de détresse sans oser intervenir plus activement.

La victime de l'agression (dont je n'ai pu déterminer le sexe à l'autopsie) a continué à voleter sur le sol, mais s'est révélée incapable de reprendre de la hauteur; je l'ai saisie à la main. Pourtant elle devait normalement être d'âge à se tirer de ce pas difficile; son aileron mesurait déjà 119 mm. Son contemporain, un jeune ♂ dont l'aileron mesurait seulement 115 mm., évoluait pendant ce temps-là sans difficultés entre les arbres. Sans doute la lutte l'avait-elle privée d'une partie de ses moyens; je n'ai pourtant relevé que des ecchymoses sans grandes conséquences dans la région du cou. Peut-être d'ailleurs la fatigue consécutive au combat suffirait elle à justifier cette défaillance.

Mais, en guise de moralité, je ne comprends absolument pas ce qui a pu pousser cet insectivore de *Tupaia* à aller chercher querelle à ce malheureux et inoffensif Pic, qu'il n'a pas, je suppose, rencontré au sol, mais qu'il a dû aller provoquer jusque dans son domaine aérien. Il serait intéressant de savoir si des observations analogues ont déjà pu être faites et s'il est courant que des mammifères, insectivores par destination, se livrent à de telles manifestations en dehors de leurs attributions normales

Je n'ai trouvé au Tranninh *Picus Rabieri* qu'aux basses altitudes.

4 *HEMICHELIDON FERRUGINEA* Hodgson. Le Gobe-Mouche ferrugineux.

Un ♂ obtenu à Thathem, dans le sud de la province et à basse altitude le 1er octobre 1946.

C'est la première fois qu'est obtenu au Tranninh cet oiseau d'ailleurs rare et peu répandu en Indochine. A ma connaissance il n'aurait été trouvé qu'en Cochinchine par Tirant et, depuis, par Stevens à Ngaitio (Tonkin).

5° *SAXICOLA CAPRATA CAPRATA* (Linné). Le Tarier noir.

Un ♂ du 11 décembre 1946. Je ne connaissais cette espèce que comme sédentaire dans le sud, aucun record ancien n'étant plus septentrional que le Bas-Laos. J'ai donc été très surpris de le rencontrer comme passager sans doute très occasionnel.

L'exemplaire en question paraît typique. Ses dimensions : A. 64 mm., Q. 50 mm., T. 20 mm., C. 9 mm., semblent néanmoins un peu au-dessous de la moyenne, surtout en ce qui concerne le tarse et le culmen. A noter que à Pleiku, dans le Sud-Annam, j'avais déjà obtenu un de ces oiseaux dont le culmen ne mesurait que 9 mm.

6 *MYIOMELA LEUCURA* (Hodgson). La Notodèle à queue blanche.

Lors de mon premier séjour, je n'avais pas retrouvé cet oiseau signalé autrefois par Delacour et Jabouille. Par contre, cette fois-ci, je l'ai trouvé extrêmement commun dans tous les bois de quelque altitude.

A ce sujet, il conviendrait de noter que si j'ai pu rencontrer quelques espèces inédites pour moi, en revanche d'autres espèces, dont certaines extrêmement communes lors de mon premier séjour, semblaient s'être beaucoup raréfiées et même avoir pratiquement à peu près disparu à mon second passage. C'est ainsi qu'il m'a été impossible de remplacer dans ma collection les exemplaires détruits de *Turdus obscurus*, *Niltava Macgrigoriae*, *Actinodura*

*Ramsayi*, *Paradoxornis Verreauxi*, *Eophona migratoria*, toutes espèces autrefois particulièrement abondantes.

7° *ACROCEPHALUS STENTOREUS BRUNNESCENS* (Jerdon). - La Rousserole orientale.

A mon premier séjour, je n'avais obtenu que *A. s. orientalis*, pas commune d'ailleurs. Je l'ai retrouvée cette fois ci, mais j'ai obtenu également, le 21 janvier 1947, au Phou Kobe, une ♀ de *brunnescens*. Les deux sous-espèces traversent donc la province, mais elles y paraissent rares toutes les deux.

8° *PHYLLOSCOPUS M. MACULIPENNIS* (Blyth) - Le Pouillot à face grise.

Un record, sexe indéterminé, du Phou Bia du 19 décembre 1946. Cela allonge encore la liste déjà importante des Pouillots du Tranninh. Cet oiseau n'avait guère été trouvé en Indochine qu'à Chapa et au Langbiang.

9° *ABROSCOPUS* sp.

Ce petit Sylviidé, capturé entre Xieng Khouang et Thathom vers 1200 m. d'altitude, le 30 septembre 1946, semble apparenté d'assez près à *Abroscopus Hodgsoni tonkinensis* (Delacour et Jabouille), dont j'avais obtenu un exemplaire à Ban Na Khang, tout à fait dans le nord de la province. Ce n'est cependant manifestement pas le même oiseau et il constitue sans doute une sous-espèce nouvelle.

10° *CHLOROPSIS A. AURIFRONS*. - Le Verdin à Front d'Or.

Le 16 mars 1947, sur le Phou Chong-Vong, aux abords mêmes de Xieng-Khouang j'ai obtenu un couple de ces oiseaux qui visitaient des arbres en fleurs en compagnie de nombreux Verdins de Hardwicke (*Chl. H. Hardwickei*) et de Souimangas.

Le 23 mars, dans un endroit différent, mais dans des conditions analogues, j'ai obtenu encore 2 ♂ et 1 ♀. Ces oiseaux faisaient partie d'un groupe dont les individus

allaient et venaient entre l'arbre en fleurs et la lisière de la forêt et ils paraissaient assez nombreux.

C'est un oiseau nouveau pour l'Indochine : la seule sous-espèce connue était jusqu'à présent *Chl. aurifrons inornata* Kloss, que l'on rencontre partout sauf au Tonkin et, en outre, au Tranninh, où elle semble remplacée par la présente.

Je trouve extrêmement curieux et presqu'inexplicable que cette espèce qui paraît à l'heure actuelle bien représentée, ait pu m'échapper durant un séjour de plus de 5 ans, pendant lequel j'ai à maintes reprises et d'une façon presque continue exploré les lieux mêmes où je la trouve aujourd'hui.

11 *SYLVIPARUS MODESTUS* subsp. - La Mésange de Forêt.

J'ai trouvé un exemplaire de cette Mesange presqu'au sommet du Phou Bia (2.817 m.) le 19 décembre 1946. Elle paraît appartenir à la sous-espèce *tonkinensis* Delacour et Jabouille, connue du Fansipan, à une altitude comparable. Cet exemplaire, un ♂, aurait cependant des dimensions légèrement inférieures : A. 54 mm., Q. 35 mm., T. 13 mm., C. 6 mm.

Il n'y a d'autre *Sylviparus* connu en Indochine qu'au Langbian, où elle semble d'ailleurs rare : c'est la sous-espèce *S. m. Klossi* Del. et Jab.

12° *PARADOXORNIS ATROSUPERCILIARIS*. - Le Paradoxornis à sourcils noirs.

Une ♀ obtenue le 6 avril 1947 à Ban Na Khang, vers 1.400 m. d'altitude, dans l'extrême nord de la Province. Il y avait avec une petite bande sur la pente abrupte d'un thalweg très encaissé et dans un fourré où la circulation était pratiquement impossible.

C'est un oiseau nouveau, non seulement pour le Tranninh, mais encore pour l'Indochine.

13° *PACHYGLOSSA MELANOZANTHA* Hodgson. — Le Dicée à ventre jaune.

Ce Dicée n'avait été jusqu'à présent obtenu en Indochine qu'au col de Lo-Qui-Ho (Chapa) au-dessus de 1 500 m. par Delacour et Jabouille et, par moi-même, un ♂ près du sommet du Phou Bia, à peu près vers 2.700 m. le 28 janvier 1942.

En 1947, dans le courant du mois de mars, ces oiseaux ont fréquenté assez communément le centre urbain de Xieng Khouang pour que mes jeunes collaborateurs bénévoles Meos aient réussi à obtenir au lance-pierre 2 ♂ et 1 ♀. Je pense que l'altitude de Xieng-Khouang (1 150 m.) doit être considérée comme remarquablement basse pour cet oiseau.

14° *MOTACILLA ALBA LEUCOPSIS* Gould. — La Bergeronnette grise.

Le 7 avril 1947, sur la Nam Neune, j'ai tué un ♂ nettement jaune citron vif sur la face et les parties inférieures. Il s'agit là d'un plumage qui me paraît anormal : j'ai obtenu souvent, en hiver, des exemplaires teintés de jaune, mais toujours assez légèrement, tandis que la couleur de mon exemplaire est vive et soutenue.

15° *KETUPA ZEYLONENSIS ORIENTALIS* Delacour. — Le Hibou-Pêcheur brun.

Cet oiseau se retire généralement pendant la journée dans un arbre touffu ou une retraite sombre. Cependant l'un d'eux avait adopté comme station diurne un petit thalweg entre deux mamelons couverts d'herbe rase, avec, de loin en loin, quelques maigres buissons. Il passait là toute la journée, exposé en plein soleil, absolument à découvert et protégé seulement par un vague mimétisme. Je dois dire cependant que la première fois que je l'ai rencontré, je suis presque arrivé sur lui sans le voir et quand il s'est enlevé, à très courte distance, ma surprise a dû être au moins aussi grande que la sienne. Par la suite, étant prévenu, j'arrivais naturellement à l'apercevoir d'assez loin ; de son côté d'ailleurs, après un nombre

très restreint d'expériences, il ne lui est plus arrivé de se laisser surprendre d'aussi près. Il est resté plusieurs mois dans ces parages et, pour les exilés de ce poste reculé assez défavorisé au point de vue des distractions ordinaires, il était devenu un véritable but de promenade : on allait « faire lever le Grand-Duc ».

Dans ce même endroit, en plein jour également, il m'est arrivé à plusieurs reprises de faire lever des Hibous brachyotes, *Asio f. flammeus* (Pontoppidan). Chez ces derniers, la station diurne au sol est plus normale, mais tout de même pas dans un endroit aussi dénudé.

---

# NOTES BIOLOGIQUES SUR LE CINCLE PLONGEUR *CINCLUS CINCLUS* (L.)

par J. PENOT

Pendant cinq ans, j'ai eu la chance et le plaisir de voir évoluer le Cincle plongeur sur la Briance, jolie rivière à truites, affluent de la Vienne en aval de Limoges.

C'est exactement au Pont-Rompu (commune de Solignac), à douze kilomètres au sud de Limoges, que j'ai fait presque toutes mes observations.

D'un bout de l'année à l'autre, dix à vingt Cincles habitent le secteur d'environ cinq kilomètres de rivière, entre Chambon (commune de Condat) et Solignac, où j'avais mon centre d'étude, ainsi que je pus m'en assurer, lorsqu'à plusieurs reprises, notre collègue et ami, M. René d'Abadie vint pour essayer de réunir une petite série de Cincles.

Le Cincle a toujours été considéré par la majorité des auteurs comme un oiseau de montagne; en Marche et en Limousin il est plus ou moins commun, et parfois très localisé, sur les cours d'eau à truites de hautes et moyennes altitudes suivant la valeur biogénique des eaux.

Il est intéressant de noter que l'aire géographique du Cincle plongeur trouve sa limite vers l'Ouest dans les départements de l'Indre et de la Haute Vienne. Cet oiseau devient accidentel en Charente et dans la Vienne. On observe bien, en Haute Vienne la zone où le Cincle devient très rare à mesure que l'on approche à l'Ouest des Charentes, au Nord-Ouest du Poitou et au Nord de la Brenne marécageuse.

Quant à la question des formes ou sous-espèces géographiques, qu'il me soit permis de dire qu'il faut une forte dose de bonne volonté pour en proposer la distinction, lorsqu'il s'agit d'une espèce présentant une aussi grande plasticité morphologique sur la même rivière, dans un secteur limité et à la même époque. Jusqu'à plus ample informé, je considère les Cincles du Limousin comme des *cinclus* types, présentant des tendances vers *pyrenaicus* en allant vers le sud ; au reste sur les 14 Cincles collectés dans la région du Pont-Rompu, pas un ne ressemblait exactement à l'autre. Ceci est normal pour une région de transition où cohabitent et parfois se fondent les formes du Nord et celles du Midi, non seulement pour les Oiseaux, mais également pour les autres vertébrés.

*
**

Le Cincle est un mime qui adopte à quelques minutes d'intervalle les allures familières à plusieurs autres espèces d'oiseaux.

Je l'ai vu souvent s'allonger comme le ferait un Bécasseau pour courir vers une proie qu'il avait repérée et, cette proie capturée et avalée, se mettre en boule la tête entre les épaules tout comme un Rouge-gorge transi de froid.

D'autres fois, soit dans l'eau, soit sur les cailloux à sec, le Cincle marchera légèrement à la manière d'une Bergeronnette, ou encore il se perchera sur une branche, la tête horizontale, le corps dressé presque à la verticale, pose favorite des Fauvettes des roseaux.

De même que le Troglodyte, avec lequel il a beaucoup d'analogie, il peut relever ou abaisser sa queue au maximum, la mettant en angle droit avec son corps, quand il nage en surface elle lui sert de gouvernail, il la porte à droite ou à gauche et toujours dans le sens où il veut tourner.

Perché sur une pierre, il lui arrive de fléchir sur ses pattes et de se redresser plusieurs fois de suite rapidement en donnant à sa queue une série de balancements répétés, exactement comme un Traquet.

J'ai parfaitement vu le Cincle courir sur plusieurs mètres, et le plus naturellement qu'il soit.

Tout le long de l'année, abstraction faite du temps des nichées, les Cincles pêchent isolement, par deux, trois et même parfois cinq au moment où les jeunes de l'année sont sur le point de quitter le secteur paternel. Il est rare alors que s'élève la moindre discussion entre eux; pourtant je me rappelle avoir observé en Septembre 1943 une bataille rangée entre deux Cincles [1], qui chantaient et criaient tout en se battant, combat semblable à celui des Larides, en ce qu'il se livre en voletant à quelques centimètres de l'eau; il se termine le plus souvent par l'abandon d'un des jouteurs.

Aussitôt après la pariade, les couples se cantonnent et généralement ne supportent plus du tout l'intrusion d'un autre congénère dans leur domaine de chasse réservée.

En fin d'automne ou en hiver, si l'on poursuit un Cincle, l'oiseau suivra indéfiniment la rivière pendant des kilomètres, lassant son poursuivant (j'ai suivi un Cincle pendant plus de 4 kilomètres; il volait 100 m, parfois 50 m et se posait, je le relevais et ainsi de suite, j'ai capitulé le premier).

Au temps des nichées et pendant le début de l'automne, il refusera de quitter son domaine, et après s'être levé deux ou trois fois il fera brusquement demi tour et prendra de la hauteur pour revenir vers son nid.

Sa manière d'être à ce moment change d'ailleurs d'intéressante façon. En effet, en d'autres temps, il vole généralement en rasant l'eau, suivant les sinuosités de la berge et se remisant par un vol d'arrêt brusque, en quart de cercle, sous le couvert des aulnes où seule n'apparaît plus que la tache blanche de sa poitrine.

Lorsqu'il a des jeunes et pour peu qu'il soit inquiet par suite de la présence d'un intrus dans le voisinage de son nid, il lui arrive de voler très haut, presque au niveau de la cime des plus hauts arbres, pour redescendre ensuite

(1) Comme nous l'avons dit précédemment, il n'y a pas de règles absolues dans la nature, et les couples voisins empiétant mutuellement sur leur terrain et se supportent très bien chaque fois que la nourriture est suffisante.

se percher sur une branche, toujours la même, qu'il a sans doute adoptée depuis le début de la construction du nid. Moyen logique d'explorer les alentours et de détecter en cas de besoin la surveillance d'un ennemi possible.

Ses habitudes semblent aussi quelque peu modifiées lorsque la rivière est en crue. Au début de la crue, il reste fidèle à sa rivière, mais au lieu de se percher sur les branches basses des arbres, presque à toucher le courant, il se pose directement à cinq ou six mètres de hauteur. D'autres fois, il se perchera sur les branches basses, mais il s'élèvera peu à peu, soit par vols très courts, soit en sautant de branche en branche, jusqu'à atteindre l'arbre à mi-hauteur.

Si la crue persiste, les Cincles abandonnent la rivière et remontent les petits ruisseaux, les rigoles; on les voit aussi parfois sur les étangs voisins pour peu que ceux-ci ne soient pas trop riches en végétation aquatique; ils picorent le long des berges, dans les herbes.

Il est à noter que lorsqu'un Cincle est posé sur une grosse branche, il peut marcher rapidement sur son perchoir en posant une patte devant l'autre comme à terre; sur une petite branche, il se déplace par sauts latéraux.

Le nid est une grosse boule d'herbes sèches et de mousse dont l'assise est constituée par un amalgame de feuilles mortes un peu pourries par l'eau, que le Cincle trouve sur les berges.

J'ai observé un début de construction : l'oiseau avait choisi une touffe d'orties poussée dans l'interstice des pierres du Pont-Rompu. Au début il avait replié ces herbes et les avait enchevêtrées avec d'autres, tout en donnant à l'ensemble une forme de coupe. Au fond de cette coupe, il avait disposé une forte couche de feuilles pourries, de terre vaseuse bleuâtre et, par dessus, quelques feuilles mortes non pourries. Il donnait au nid la forme voulue, en se couchant sur la coupe et en pivotant sur lui-même. Mais là ont dû s'arrêter mes observations, car pour une raison que j'ignore, l'oiseau abandonna ce début de nid.

En mai 1944, le Cincle a niché pour la première fois, à ma connaissance, au Pont-Rompu; il nichait aussi sous la turbine du Moulin de Gravataud, à un kilometre de là. Je

n'ai pu observer le début de cette nidification, mais quelques jours après, je pouvais voir les allées et venues des parents. Par rivière normale, ils recherchent leur nourriture à 100 m. ou 400 mètres du nid, rarement plus loin.

« En revenant vers son nid, le Cincle se pose sur une pierre près de la berge. Le voilà qui se jette à l'eau, il nage en surface les ailes légèrement écartées, descendant le courant, il rase la berge, passe sous le feuillage des aulnes qui le cache un instant, une branche surplombe l'eau, il s'y perche. Là, tout en ayant le bec plein de larves de phryganes, il fait entendre les gzigue gzik, qui sont ses cris habituels. Après quelques secondes, il s'envole et va se poser sur une petite pierre, au milieu de la rivière. Il entre dans l'eau en picorant sur le fond comme une poule dans la basse cour, il accumule encore de nouvelles proies dans son bec. L'eau lui arrive par moment au niveau des ailes, mais le plus souvent il n'a que les pattes et le ventre qui touchent l'eau.



« Le voilà de nouveau sur sa pierre, mais pour peu de temps, car il se laisse tomber à l'eau et réalise sous l'eau un véritable saut périlleux, un « looping » si je puis m'exprimer ainsi. J'ai très bien pu l'observer, car l'eau était très claire, et étant assis, les coudes calés sur mes genoux mes jumelles ne tremblaient absolument pas. Pour rétablir son équilibre, il s'est servi de sa queue, mais chose remarquable, c'est que, quand son bec est arrivé sur le

fond, il a attrapé sa proie, sans pour cela ralentir ou arrêter le mouvement de rotation imprimé à son corps. Cet exercice a été très rapidement exécuté, beaucoup plus rapidement que pour le relater; je ne l'ai d'ailleurs observé qu'une fois.

« Notre oiseau a le bec absolument plein; il s'envole et va se poser sur une pierre face au nid. Il ne tarde pas à s'envoler obliquement vers son nid où les jeunes l'accueillent par d'aigus « fluii fluii » ; aussitôt, il quitte le nid et repart à la chasse.

« Il donne successivement la becquée aux jeunes à 9 h. 53, 9 h. 57, 10 h. 13, 10 h. 15, 10 h. 25, 10 h. 31... On voit que les intervalles entre chaque becquée sont très irréguliers sans toutefois dépasser dix-huit minutes. Le ♂ et la ♀ se chargent de nourrir les jeunes à tour de rôle, ce qui explique des écarts de 2 ou 3 minutes entre deux becquées.

« J'ai remarqué qu'avant de donner à ses jeunes les larves ou les insectes qu'il capture, le Cincle les laisse échapper volontairement dans le courant, après les avoir serrées entre les mandibules de son bec, et se jetant à l'eau il les rattrape aussitôt avec adresse. Sans doute pour s'assurer qu'ils sont tous bien morts ? » (Observations de mai 1943).

Comme je l'ai noté au début, ce qui m'a frappé particulièrement, c'est d'entendre les Cincles chanter quelle que soit la saison (sauf pendant la période d'éducation des jeunes, où les Cincles ne font entendre que de rares petits cris ou grondements sourds), même en plein hiver lors qu'il y a de la neige et que la rivière est en partie prise par les glaces.

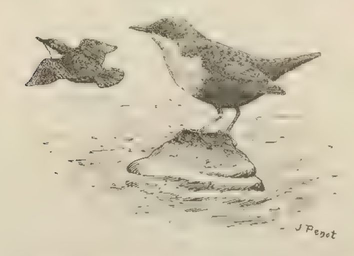
Le froid ne l'effraye aucunement et je l'ai vu bien des fois marcher sur la glace, en agriffer le rebord et basculer pour plonger dans le courant. Par contre nous ne l'avons jamais vu s'élancer de la glace comme il le ferait d'une pierre ou d'une branche.

Le 18 octobre 1942, j'ai assisté à une bien curieuse scène qui eût paru beaucoup mieux située au temps des pariades.

Venant de l'aval, deux oiseaux se pourchassaient en poussant leurs habituels petits cris stridents. Tous deux se posèrent sur des pierres émergeant au milieu du courant, séparés par quelques mètres l'un de l'autre.

Le premier, un mâle, se mit à chanter tout en fléchissant sur ses pattes en cadence, écartant et refermant ses ailes, étalant ses rectrices. On aurait dit qu'il se livrait à une parade nuptiale. Son chant était constamment entrecoupé des petits cris caractéristiques.

L'autre oiseau (sans doute une ♀), immobile et silencieux, semblait attentif à cette mimique qui se continua pendant cinq à dix minutes.



Subitement le chanteur s'envola, immédiatement imité par le deuxième oiseau, qui filant en sens inverse, vint heurter le premier en pleine poitrine à cinquante centimètres environ au-dessus de l'eau. Après quoi, tous les deux, recommençant à se pourchasser en criant, repartirent vers l'amont.

Que pouvait bien signifier ce manège ? Jeux amoureux ou simple invitation à un jeu aérien ?

Lorsqu'un Cincle veut aller à l'eau, tantôt il descend progressivement et se pose doucement, tantôt au contraire il freinera brusquement, arrêtant presque instantanément

son vol pour se laisser tomber comme une masse dans le courant.

S'il est perché au bord de la rivière, il se lance de son support, comme le ferait de la berge une grenouille, et se met immédiatement à nager en surface.

Le plus souvent, il marche dans l'eau dont le flot monte jusqu'à sa poitrine et pour chercher sa nourriture il s'immerge jusqu'à mi corps. Je l'ai vu pêcher ainsi près d'un bon quart d'heure au même endroit. Il inspecte et fouille le fond, l'eau recouvrant sa tête et ses épaules, puis il se redresse et recommence un peu plus loin; chaque fois, son plumage reste parfaitement sec.

Le Cincle est un insectivore, il se nourrit même d'insectes terrestres, mais à l'occasion il ne dédaigne pas le poisson; je puis affirmer l'avoir vu attraper de petits poissons, dont un jour cinq Vairons (*Phoxinus phoxinus* L. 1758, à la suite l'un de l'autre et à plusieurs reprises de petites Loches (*Cobites barbatula* L. 1758, sans doute ?)

Le plus gros poisson que nous lui ayons vu prendre est une Loche de sept à huit centimètres, dont nous avons pu observer la capture dans tous ses détails.

Après avoir foncé dans le courant en s'allongeant au maximum, il se jetait de droite et de gauche faisant des demi-tours sur lui même et decrivant des cercles rapides. Tantôt à moitié, tantôt complètement submergé, je voyais nettement qu'il faisait l'impossible pour s'emparer d'une proie insaisissable. Enfin il ressortit tenant la Loche dans son bec, et semblait même très embarrassé de cette proie volumineuse. Prenant son vol, il alla se poser tout près de la berge. Il y déposa le poisson et le maintenant avec une patte il se mit en devoir de le déchiqueter avec force coups de bec. Après beaucoup de travail et d'efforts, il finit par le dépecer et l'avala par morceaux.

---

La question de la plongée du Cincle et de sa marche sous l'eau a déjà fait couler bien de l'encre. Voici exactement ce que nous avons observé à ce sujet :

Quand il nage en surface, le Cincle s'immerge en plongeant comme un Grèbe; quand il est à terre, il pénètre


J. PENOT

progressivement dans l'eau en marchant dans le courant jusqu'à y disparaître complètement.

D'autres fois, mais plus rarement, je l'ai vu se lancer à l'eau, y pénétrer comme une masse obliquement, reparaître un mètre plus loin, reprendre aussitôt son vol et se relancer à l'eau ainsi de suite à plusieurs reprises sur une vingtaine de mètres au total. Il est à noter que ce dernier mode de plongée est toujours exécuté dans le sens du courant.

Je l'ai vu plonger aussi bien pour remonter le courant que pour le descendre. Il plonge de préférence à la manière des palmipèdes quand la rivière offre une profondeur de 1 m. à 1 m. 50. Je l'ai vu plonger à des endroits où existaient de telles profondeurs, et comme bien souvent, il remontait à la surface le bec garni, il devait certainement pour cela atteindre le fond.

Une fois immergé et suivant que l'eau est calme ou agitée, il progresse de diverses façons.

En eau calme de vingt à trente centimètres de fond, je l'ai vu marcher avec aisance sur le lit de gravier, évoluant en tous sens comme sur la terre ferme; il avait alors les ailes collées au corps, dans leur position de repos; il ne les entr'ouvrait qu'un instant et même parfois n'en entr'ouvrait qu'une à la fois, comme pour s'assurer un équilibre compromis.

Chose plus curieuse, je l'ai vu marcher à reculons sans perdre l'équilibre et traverser ainsi, en oblique, un courant de faible force.

Dans les courants plus violents, il a toujours la queue plus ou moins déployée et il marche immergé en s'aidant de ses ailes qu'il entr'ouvre et referme à une cadence assez rapide. D'ailleurs, cette cadence, le mouvement de ses pattes et, d'une façon générale, sa progression varient suivant la violence et l'importance du courant par lequel il se laisse parfois déporter, volontairement ou non.

Nous avons eu maintes fois l'impression, souvent notée par les auteurs, qu'il était entouré par une couche d'air brillante lorsqu'il était immergé. Mais encore faut-il pour obtenir cet effet d'optique certaines conditions d'éclairage.

Prenons un Cincle lorsqu'il nage en surface les ailes légèrement écartées du corps. Après avoir basculé pour plonger, il atteint le fond de l'eau en s'aidant à la fois de ses pattes, de ses ailes et de sa queue (Naturellement, il va le bec tourné contre le courant). Suivant l'ensemble du schéma que j'ai eu la possibilité de tracer, les pattes continuent en somme le même mouvement que dans la marche normale sur le sol. En d'autres termes, l'oiseau conserve la même allure qu'à terre et continue d'avancer comme si le milieu ambiant ne s'était pas modifié Il atteint le fond, où il progresse ainsi sans avoir besoin d'opérer aucun geste superflu.

Pour remonter en surface la queue reste déployée et les ailes entr'ouvertes et l'oiseau semble attiré vers le haut comme un bouchon de liège.

En un mot et pour conclure, dans sa plongée et sa progression sous l'eau contre le courant, le Cincle use à la fois de la nage, de la marche et du vol.

---

## NOTES CRITIQUES SUR LES CUCULIFORMES DU GABON

par J. BERLIOZ

La région essentiellement forestière du Gabon est une de celles de l'Afrique équatoriale dont l'étude ornithologique, pour avoir été entreprise depuis longtemps déjà, offre encore le plus de lacunes dans nos connaissances générales, ainsi que l'affirment plus d'une fois dans leurs ouvrages respectifs les spécialistes modernes les plus qualifiés de cette faune, D. Bannerman dans ses « Birds of Tropical West Africa » (1930-1939) et J. Chapin dans ses « Birds of the Belgian Congo » (1932-1939). La population avienne y est en effet riche et variée, mais difficile, en raison des conditions écologiques, à observer.

En ces tout dernières années, de très bonnes collections réunies sur place d'une part par MM. Malbrant et Maclatchy, d'autre part par M. Rougeot, tous trois naturalistes de valeur et excellents observateurs sur le vif, sont venues, grâce à eux, enrichir les collections du Muséum de Paris, apportant de nombreux éléments nouveaux d'information, qu'il paraît opportun de publier. Ces auteurs se chargeant eux-mêmes de l'étude de certains groupes, j'envisagerai seulement ici ce qui concerne spécialement l'ordre des Cuculiformes, un des plus attachants parmi les oiseaux percheurs pour les nombreux problèmes que son étude laisse encore en suspens.

### 1° Musophagides

Les collections gabonaises des naturalistes précités ne renferment que les trois espèces de cette famille classiques pour cette région typique de grande forêt :

*Corythaeola cristata* (Vieill.), commun partout;

*Turacus macrorhynchus Verreauxi* Schl., (un spécimen, ad., de Port-Gentil, coll. Maclatchy, en novembre 1944);

*Turacus persa* subsp. (un ad. de Booué, coll. Maclatchy, 27 février 1946; un ad. de Mouila, coll. Rougeot, en octobre 1946).

Cette dernière espèce seule sera discutée ici.

Les auteurs modernes envisagent traditionnellement (Bates, Bannerman, Chapin, Dr. Bouet, etc.) trois sous-espèces de *T. persa,* dont les caractères différentiels, qui résident uniquement dans des détails de coloration de la tête, ont été parfaitement résumés dans les dessins de l'ouvrage de Bannerman (l. c., tome III, p. 55) et dont les habitats géographiques ont été ainsi marqués par Chapin (qui diffère un peu en celà de Bannerman) :

*T. p. Buffoni* (Vieill.) : bande sous-oculaire noire large et à peine bordée de blanc en dessous. Hab. : forêts d'Afrique occidentale, de la Gambie au Libéria.

*T. p. persa* (L.) : bande sous-oculaire noire étroite et bordée en dessous d'une bande blanche longuement prolongée en arrière de l'œil. Hab. : de la Côte d'Ivoire au Cameroun et du Gabon à l'Angola

*T. p. Zenkeri* Rchw. : bande sous-oculaire noire assez étroite et liseré blanc inférieur à peine prolongé en arrière. Hab. : Cameroun et régions voisines.

Or la validité de cette dernière sous-espèce ne paraît guère soutenable. Les collections du Muséum de Paris renferment en effet les spécimens suivants référables à l'espèce *persa :*

— du type de coloration *Buffoni,* bien caractérisé :

13 ad. et imm., de Guinée française (Konakry et Fouta-Djalon) (coll. Dr. Maclaud 1897 et M[me] Wetsch 1909); 1 ♂ ad., de Doumé, Ogooué (Gabon) (coll. A. Marche, novembre 1876).

— du type *persa,* bien caractérisé :

13 ad. et imm., provenant de l'ancienne collection Boucard (3 étiquetés « Sierra-Leone », 8 de Côte d'Or,

Fanti et Winneba, 2 du Gabon) ;
1 ♀ ad., de Béoumi, Côte d'Ivoire (coll. Lowe et Hardy, 23 novembre 1922) ;
1 ♂ ad., de Dchang, Cameroun (coll. Dr. Gromier, 1er novembre 1923) ;
1 imm., du Cameroun (Exposition Coloniale) ;
1 ♂ ad., de Brazzaville, Congo (coll. Malbrant, 15 septembre 1937).

— de type intermédiaire aux deux précédents (= plus ou moins *Zenkeri*) :

1 ad., du « Congo » (coll. Schwebisch et Thollon, 1883) ;
1 ad., d'Azingi-Mangui, Ogooué (coll. Schwebisch et Thollon, 29 mai 1883) ;
1 ♂ ad., de Doumé, Ogooué (coll. A. Marche, novembre 1876) ;
1 ad., de Mouila, Gabon (coll. P. Rougeot, octobre 1946) ;

ces quatre spécimens, avec un liseré noir étroit et, en dessous, une bande blanche longuement prolongée en arrière de l'œil, sont à peine distincts des véritables *persa* précédents.

1 ad. du pays des Batékés (coll. Dybowski, 4 juin 1891) ;
1 ♂ imm., de Booué, Gabon (coll. Maclatchy, 27 février 1946) ;
1 imm., de Diélé, Gabon (Mission Brazza-Pécile, 1er décembre 1883) ;
1 ♂ ad., de Bangui, Congo (coll. Dybowski, 1891)
1 ♂ ad., du « Gabon » (coll. Laglaize, mai 1879) ;

ces deux derniers n'ont qu'un liseré blanc étroit et court, et se rapprochent beaucoup des *Buffoni* ci-dessus.

Cette simple énumération des spécimens prouve suffisamment l'instabilité complète de l'espèce dans la région Cameroun-Gabon-Congo. Si, en négligeant les trois spécimens étiquetés « Sierra-Leone » dans l'ancienne collection Boucard (les pièces de cette collection offrent très fréquemment des indications de localités plus que douteuses), on peut admettre à la rigueur une sous-espèce

*Buffoni* stable dans la région la plus occidentale de l'aire d'habitat de l'espèce, le reste me paraît par contre très sujet à variation et la coexistence est certaine, entre autres au Gabon, de spécimens à tendances opposées (les deux oiseaux de Doumé, provenant du voyage d'A. Marche, sont particulièrement suggestifs à cet égard : l'un inséparable des *Buffoni* typiques, l'autre pratiquement assimilable à *persa*). On peut penser qu'il puisse tout au plus exister, peut-être au Cameroun, localité-type de *Zenkeri*, une portion restreinte de territoire où ce prétendu type *Zenkeri* soit plus ou moins stabilisé, ce que notre matériel d'étude, insuffisant sur ce point, ne permet pas de discuter. Mais partout ailleurs ce nom ne saurait désigner que des cas individuels de variations pigmentaires, toujours légères et inconstantes, signalés dans les points les plus divers de cette région Ouest de l'Afrique équatoriale, et, à mon avis, ne peut s'appliquer aucunement à une sous-espèce définissable (pour qu'une sous-espèce soit valable, elle doit pouvoir être définie morphologiquement et géographiquement) : seuls les noms de *persa* et de *Buffoni* valent d'être maintenus.

## 2° Cuculidés

Les espèces de cette famille représentées dans les collections en question sont les suivantes :

*a*) Cuculinés :

— *Cuculus solitarius* St.;
*Cuculus clamosus gabonensis* Lafr.;
— *Clamator jacobinus* subsp.;
— *Chrysococcyx cupreus* (Shaw);
— *Chrysococcyx caprius* (Bodd.);

*b*) Phœnicophainés :

— *Ceuthmochares æreus æreus* (Vieill.);

*c*) Centropodinés :

— *Centropus Anselli* Sharpe;
— *Centropus monachus occidentalis* Neum.;
— *Centropus sen. senegalensis* (L.);
— *Centropus Grilli* Hartl.

Les *Chrysococcyx* et le *Ceuthmochares* ne nous arrêteront pas spécialement ici, étant des oiseaux bien connus, si ce n'est pour mentionner la fréquence particulière de ce dernier dans la région envisagée. Mais les représentants des trois autres genres valent d'être discutés.

## G. *CUCULUS*.

Confirmant les remarques de Chapin sur la fréquence relative des espèces, la collection Maclatchy, avec ses six spécimens de *C. solitarius* (1 ♂, de Kango, 20 juillet 1944, et 5 ♀♀, de Kango, août 1944, et de Port-Gentil, octobre 1944), montre que cette espèce est certainement celle du genre qui est la plus répandue au Gabon. On peut remarquer toutefois que la plupart de ces spécimens, et surtout le ♂, ont le menton et le haut de la gorge non pas gris pur, mais fortement teintés de roux, rappelant ainsi par ce détail de coloration l'autre espèce, *C. cl. gabonensis* adulte.

Le *C. clamosus gabonensis* n'est représenté par contre que par un spécimen, de Madjingo, 25 juin 1945, en plumage juvénile, entièrement noirâtre. Cette livrée particulière du jeune paraît constante chez toutes les races de cette espèce et milite en faveur de la réunion conspécifique, telle que l'admettent maintenant les auteurs, du *C. clamosus*, forme austro-orientale, et du *C. gabonensis*, forme occidentale, dont les adultes sont si différents, le premier retenant un plumage mélanique, le second prenant au contraire une livrée assez semblable à celle de *C. solitarius*, avec néanmoins le dos et la queue plus noirs et la gorge rousse jusqu'au menton. Ces curieuses variations pigmentaires sont à rapprocher sans doute de ce que nous allons discuter chez les *Clamator* suivants.

## G. *CLAMATOR*.

Les oiseaux de ce genre ont fait l'objet de nombreuses controverses parmi les Ornithologistes, quant à l'identification des espèces véritables et de leurs mutations mélaniques, celles-ci étant déniées ou affirmées comme telles par les uns et par les autres. Il est de fait que les deux

espèces, *Cl. jacobinus* (Bodd.) et *Cl. cafer* (Licht.), présentent en Afrique de notables variations d'aspect, avec même des spécimens d'apparence intermédiaire aux deux, et d'autres spécimens que leur livrée entièrement mélanique a fait considérer parfois comme représentant soit des espèces distinctes, soit des sous-espèces : *Cl. serratus* (Sparrm.) et *Cl. albonotatus* (Shell.).

La collection Maclatchy renferme trois de ces oiseaux : un immature, de Kango, 7 juillet 1944, et une ♀ imm., de Port-Gentil, 26 janvier 1945, tous deux en plumage encore un peu duveteux, le dessus noir, mélangé de brunâtre, avec la huppe encore à peine développée, le dessous blanchâtre sale teinté d'isabelle, surtout sur la gorge, les rectrices présentant une tache apicale blanc sale mal délimitée, — le troisième, de Port-Gentil, 3 novembre 1944, apparemment adulte (sans indication de sexe), en plumage entièrement noirâtre (sauf le miroir blanc de l'aile), et avec la huppe bien développée. Selon les descriptions classiques des auteurs, ce dernier serait donc identifiable comme *Cl. serratus*, les deux autres comme *Cl. jacobinus*. Mais en réalité, je n'ai guère de doute que l'un de ceux-ci tout au moins, — celui de Port-Gentil, dont le dessous du corps est encore plus teinté que chez l'autre, avec les taches apicales de la queue plus réduites que chez aucun des spécimens, adultes ou immatures, de *Cl. jacobinus* que j'ai eus sous les yeux — ne soit tout simplement que le stade juvénile de l'oiseau mélanique précédent.

Cette opinion se trouve être un peu en contradiction avec les données généralement admises, car elle implique fait que *Cl. serratus* (considéré soit comme « forme », soit comme « espèce ») serait sans doute reproducteur aussi au Gabon, alors que les auteurs, même divisés sur sa nature de « forme » ou d' « espèce », sont unanimes à le considérer comme reproducteur seulement en Afrique australe et comme migrateur temporaire plus au nord.

Il serait hasardeux, d'après trois seuls spécimens, d'affirmer une telle conviction. Mais en tout cas un détail qui tend à les unifier tous trois spécifiquement, et à confirmer l'opinion éclairée de Stresemann (Journ. f. Orn., 1924, pp. 73-83) au sujet de la nature mutationnelle et

peut-être raciale, mais non spécifique, des *Cl. serratus* et *albonotatus*, se retrouve dans le plumage de l'adulte mélanique précité, lequel oppose au noir lustré du dessus du corps une teinte brunâtre plus claire sur l'abdomen, qui rappelle précisément, à un stade plus avancé, la tendance à l'assombrissement du plumage chez l'immature de Port Gentil. Tous trois possèdent en outre des proportions tout à-fait semblables à celles de *Cl. jacobinus* typique.

Un autre spécimen de *Cl. serratus*, provenant d'Afrique australe et figurant dans la collection du Muséum de Paris, se montre d'ailleurs très exactement assimilable à cet adulte de Port Gentil, tandis que, comparativement, un autre ♂, du Mozambique (coll. Vasse, sans date précise) et un quatrième, également, du Sud du Lac Tchad, en juillet 1933 (coll. Malbrant, ce spécimen est en mue et très probablement en « hivernage »), représentent au contraire un stade très adulte à plumage entièrement noir lustré, même sur l'abdomen (peut-être y a-t-il là aussi quelque différence sexuelle, mais les spécimens à abdomen brun ne portent malheureusement pas d'indication de sexe).

Parmi toutes les hypothèses les plus plausibles, on peut donc envisager que *serratus* représente non pas seulement des cas isolés de mélanisme mutationnel de *jacobinus*, mais bien une sous-espèce normalement mélanique à l'état adulte, et dont l'aire de reproduction s'étendrait approximativement au sud de l'Equateur, alors qu'au nord de celui-ci, en Afrique et en Asie (où la mutation mélanique est d'ailleurs reconnue), se reproduirait la sous-espèce typique, *Cl. jac. jacobinus*, l'une et l'autre de ces deux sous-espèces étant connues dans l'autre hémisphère respectif par des individus très probablement en migration. Leurs migrations à l'une et à l'autre, comme celles de tous les oiseaux dont les déplacements saisonniers chevauchent l'Equateur, coïncident en effet dans le temps et dans l'espace, mais avec des buts opposés : c'est-à-dire que les formes boréales vont hiverner dans le Sud en même temps que les formes australes y retournent pour s'y reproduire, et inversement. Or les quelques données biologiques que l'on possède au sujet de ces oiseaux

en fournissent un nouvel exemple : d'après Stark et Sclater (in : « The Birds of South Africa », vol. III, 1903), il apparaît bien que tous les divers *Clamator*, à quelque forme ou espèce qu'ils appartiennent, reproductrice ou non, ne sont connus en Afrique australe que d'Octobre à Mars, c'est-à-dire durant l'été austral, qui est la saison des pluies, tous semblant avant tout fuir la saison sèche de leurs domaines respectifs de reproduction.

Bref il est fort possible que les *Cl. jacobinus* et *serratus* ne représentent que des formes de remplacement d'une même espèce, dont le plumage d'adulte seul différerait, au même titre que les sous-espèces du *Cuculus clamosus* précédemment citées. En est-il de même des *Cl. cafer* et *albonotatus* ? Je ne connais malheureusement aucun spécimen de ce dernier, beaucoup plus rare encore que *Cl. serratus*, mais il semble bien que tout le monde actuellement soit d'accord (Bates; Cl. Grant et Mackworth-Praed Bull. B.O.C., 56, 1936, p. 124) avec les vues de Stresemann, qui considèrent comme tout à fait distinctes spécifiquement les deux formes mélaniques et réfèrent *albonotatus* à *cafer* comme *serratus* à *jacobinus*. D'après Grant et M. Praed toutefois, *albonotatus* ne représenterait qu'un cas de mutation mélanique, mais non pas une sous-espèce définissable.

Rappelons enfin qu'il existe entre *cafer* et *jacobinus*, deux espèces typiquement bien distinctes par leurs proportions et leur « pattern », des spécimens curieusement intermédiaires dans leur apparence : tels sont ceux qui ont été décrits sous les noms de « *Coccystes Caroli* » Norman et « *Coccystes hypopinarus* » Cabanis et Heine, tous deux mentionnés et figurés dans le « Catalogue of Birds in the Br. Mus. » Vol. XIX comme sous-espèces de *Cl. jacobinus*. Or c'est évidemment un oiseau du même type intermédiaire qui a été collecté par M. Malbrant à Fort-Lamy (Tchad), le 1[er] août 1934, où il se trouvait probablement en hivernage.

## G. *CENTROPUS*.

Des quatre espèces figurant dans les collections gabonaises, deux, largement répandues en Afrique, sont de

beaucoup les mieux connues et les plus fréquemment observées, car elles recherchent plutôt les clairières et même les terrains découverts : ce sont les *C. monachus* et *C. senegalensis*. Les deux autres sont strictement des habitants de la forêt et des végétations épaisses : ce sont le *C. Anselli*, propre à la région Cameroun-Congo, et le *C. Grilli*, dont l'aire de dispersion est beaucoup plus vaste. Ce dernier, seul, sera discuté ici

*C. Grilli*. - Ce petit Coucal, l'un des plus petits du genre, est une espèce qui, pour être abondamment répandue dans la nature, l'est peu dans les collections ornithologiques, et qui, par ses habitudes cachées et circonspectes, échappe le plus souvent à l'observation. Selon M. Rougeot qui a eu l'occasion de le rencontrer à plusieurs reprises (il en vit entre autres, une fois, un groupe de trois individus sur la route Mouila-N'Dendé, le 27 janvier 1947, mais sans parvenir à en capturer un), les indigènes le différencient fort bien des deux espèces de clairières, qui préfèrent un tout autre milieu.

Le *C. Grilli* reste donc, même du simple point-de-vue de la systématique, un oiseau peu connu, et ses variations subspécifiques éventuelles sont très litigieuses. Les collections du Muséum de Paris renferment les spécimens suivants :

— 2 « ♀♀ », en plumage de transition, très frais, de Port-Gentil, Gabon, en janvier 1945 (coll. Maclatchy). Ce sont des oiseaux de taille relativement assez forte (aile : 155 mm.; culmen : 23), au plumage noir mélangé encore, sur le dessus et sur le dessous, de plumes claires, avec les scapulaires, les supra-caudales et les rectrices en partie marquées de fines barres transversales fauves (comme dans le plumage du juvénile de cette espèce). Bec entièrement noir.

— 1 spécimen, non sexué et de localité douteuse, sans doute du Gabon (coll. Tholton, et donné par la Mission De Brazza), d'aspect absolument semblable à celui des précédents, sauf par le dessous du corps entièrement noir et par l'usure des pennes.

1 « ♂ », du pays des Babembés, Congo (Mission Dybowski, 1892), a plumage apparemment d'adulte, c'est-à-dire sans traces de barres claires sur aucune région du corps et des pennes, mais avec celles-ci très usées et la mandibule inférieure du bec en partie claire à la base. Chez ce spécimen, le dos et les scapulaires sont d'un brun sombre uniforme avec seulement des stries rachidiennes pâles et les rectrices sont entièrement noires à reflets verdâtres. Taille légèrement plus faible que celle des précédents (aile, très usée : 146 mm.; bec : 22).

1 spécimen, non sexué, de Bissao, Guinée portugaise (coll. Hostains), exactement semblable par la coloration du plumage et celle du bec au spécimen ♂ précédent, mais en plumage non usé et très sensiblement plus petit (aile, non usée : 142 mm.; bec : 19).

— 1 spécimen, non sexué, du Fouta-Djalon, Guinée française (coll. Dr Maclaud), très semblable au précédent par ses proportions et sa coloration générale, mais avec le bec légèrement plus fort et quelques barres claires sur les rémiges internes et les rectrices, bien que le plumage soit visiblement en fin de mue.

Ce dernier spécimen, dont l'existence paraît avoir passé inaperçue des auteurs, confirme tout d'abord de façon intéressante l'occurrence de l'espèce dans la région forestière la plus occidentale de l'Afrique, telle que l'avait révélée la capture du spécimen précédent par M. Hostains, aux environs de Bissao (voir : J. Berlioz, L'Ois. et R. fr. Orn., 1931, p. 64).

En outre, vu les différences sensibles de taille qui existent entre ces deux spécimens d'Afrique Occidentale, d'une part, et les quatre précités d'Afrique Equatoriale, d'autre part, il se pourrait qu'ils représentent de part et d'autre des populations subspécifiquement distinctes, mais ceci ne saurait être affirmé qu'en présence d'une plus longue série comparative de spécimens. Rappelons d'ailleurs que Reichenow a décrit une race du Togo sous le nom de *C. Gr. Thierryi*, mais d'après un caractère illusoire et dénié par Cl. Grant. Or il est plus vraisemblable, d'après ce que l'on connaît de la répartition des espèces de forêt, selon Chapin et selon le Dr Bouet (L'Ois. et Rev

fr. Orn., 1940), que les spécimens du Togo se rapportent à la forme typique équatoriale et que les spécimens de Guinée représentent une population propre à cette région occidentale particulière de la grande forêt africaine.

D'autre part, les auteurs les plus autorisés et Chapin en particulier affirment que, chez *C. Grilli*, les femelles sont plus fortes que les mâles, ce qui pourrait expliquer les différences mentionnées ci-dessus. Il serait toutefois curieux — sans être impossible — que, parmi nos six spécimens, le hasard eût fait capturer deux mâles en Afrique Occidentale et quatre femelles en Afrique Equatoriale, ceci étant en outre en contradiction avec l'indication « ♂ » donnée pour le spécimen de la Mission Dybowski. Je croirais plus volontiers que les spécimens 4 et 5 de la liste précitée représentent des ♂♂ adultes, peut-être de deux sous-espèces distinctes, le 6 serait un ♂ imm. ou une ♀, les trois premiers des ♀♀, ce sexe conservant peut-être en partie les barres transversales claires sur les rémiges internes et les rectrices qui caractérisent, dit-on, le plumage juvénile. Ajoutons enfin que l'état du plumage, visiblement transitionnel, noir mélangé de quelques plumes blanchâtres du jeune âge, avec les rectrices fraîchement poussées, des deux premiers spécimens, du Gabon, donne l'impression, à l'examen individuel des plumes, qu'au moins un bon nombre de celles-ci doivent changer de couleur, sans tomber.

## LE « SEVERN WILD-FOWL TRUST »

par R.-D. ETCHECOPAR

Un soir de l'hiver 1946, alors que je flânais sans but dans le centre de Londres, j'eus la chance de rencontrer, par hasard, mon ami Peter Scott que je n'avais pas vu depuis le début de la guerre. Peter Scott est très populaire en Angleterre, outre qu'il porte un nom rendu fameux par les explorations de son père, il s'est créé personnellement une grande réputation dans plusieurs domaines. Peintre de talent, ses toiles s'enlèvent dès qu'achevées, aussi est-il rare d'en voir à vendre dans sa galerie d'exposition d'Old Bond Street et, consécration définitive, il vient de terminer le portrait des deux princesses royales. Auteur, ses livres, tels que *Morning flight* et *Wild chorus*, ont aussi grand succès et demeurent introuvables. Mais certainement ce qui contribue le plus à sa popularité sont ses causeries à la radio, car il touche alors un très grand public et son sujet préféré « il faut défendre la nature » trouve, Outre Manche, beaucoup d'auditeurs convaincus. Ajoutez à tout cela une activité politique dans le sillage de Churchill et une magnifique conduite pendant les hostilités et vous comprendrez les raisons de son prestige.

Malgré ses prouesses guerrières, Peter Scott a des goûts très pacifiques, sa grande passion est l'étude des oiseaux d'eau et plus spécialement des Oies sauvages. Dans ce but, il n'hésita pas, autrefois, à parcourir l'Europe et notamment les plaines de Hongrie et les bouches du Danube pour y voir en liberté la Bernache à cou roux. Il avait aussi transformé un vieux phare en station d'observation au pied duquel il avait commencé une collection d'oiseaux d'eau. Mais la guerre survint et ruinait ses premiers essais.

Il en fallait beaucoup plus, cependant, pour anéantir le dynamisme de notre ami et dès la démobilisation, il rêve de créer un centre où il pourra étudier tout à son aise ses oiseaux favoris.

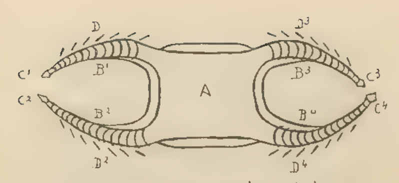
Il venait juste d'en commencer la réalisation quand je le rencontrai. C'est ainsi qu'il m'expliqua comment il avait été amené à constituer une société appelée « Severn Wild-fowl Trust » dont il avait été nommé directeur; ainsi pouvait-il dès le début concevoir les choses en grand. De plus, il venait de fixer définitivement son choix sur la rive sud de l'embouchure de la Severn pour l'établissement de la station. Plusieurs avantages avaient poussé le comité de cette société à prendre cette décision : entre autres la présence d'un « Decoy » désaffecté et l'existence, à proximité, de vastes champs très fréquentés en hiver par les Oies sauvages.

Des équipes avaient été mis aussitôt sur le terrain pour remettre à neuf le « Decoy »; construire des enclos grillagés en vue de recevoir les pensionnaires de la nouvelle collection, agrandir et devaser les étangs; en créer de nouveaux; remettre en état une vieille ferme pour y loger le personnel et y recevoir les visiteurs, enfin, bâtir, tout autour des terrains où paturent les oies sauvages, des huttes d'observation camouflées et confortables en prévision des longues nuits de veille. Comme on le voit l'œuvre est d'importance et des dépenses considérables étaient prévues.

Tout était donc en pleine création lors de notre rencontre et j'acceptais d'enthousiasme l'idée de passer deux jours sur les lieux et de compter ainsi parmi les premiers visiteurs des « New Grounds ».

A l'heure actuelle trois buts y sont poursuivis parallèlement : l'étude des migrations grâce au « Decoy », l'observation des oies sauvages, et l'établissement d'une collection d'Ansériformes.

*Le « Decoy ».* Rappelons ici que sous ce vocable l'on désigne ce que certains appellent en France une « Canardière ». C'est un piège pour oiseaux d'eau. Très usité en Hollande, où il en existait une quarantaine le siècle der-




VUE EN PLAN DU DISPOSITIF

A — Etang de tombée des CANARDS.

B 2.3.4 — Canaux grillagés conduisant aux nasses de capture.

C 1.2.3.4 — Nasses de capture

D 1.2.3.4 — Claies de surveillance

VUE EN PERSPECTIVE D'UN CANAL.

nier, ils semblent en voie de disparition par suite des frais d'entretien de plus en plus élevés et de l'hostilité marquée qu'ils ont soulevée de tout côté car ils permettaient trop d'hécatombes au grand dam des chasseurs et... des oiseaux. Beaucoup plus rares en Angleterre (il n'en existait, je crois, que neuf) c'est l'un de ceux-ci qui a été remis en état, non plus cette fois à des fins meurtrières, mais simplement pour le baguage.

Le decoy est un étang ou une grande mare d'où partent deux, trois ou quatre canaux courbes. Ces canaux sont couverts par une voûte en filet qui, au départ, forme un tunnel d'environ trois ou quatre mètres de haut. Ce tunnel va en se retrécissant vers le fond du canal pour finir en cul de sac dans une poche amovible et que l'oiseau ne peut pas voir quand il entre dans le canal, celui-ci étant courbe. Les bords des canaux sont ingénieusement flanqués d'une série de claies ou panneaux opaques en chaume ou joncs tressés disposés en « volets » de telle sorte que l'on peut se défiler derrière tout en voyant le canal sans être vu des oiseaux qui sont sur l'eau à la même hauteur que soi. Quand les canards se sont abattus sur la nappe centrale (ils y sont invités par des appelants) on les incite à s'engager dans l'un des canaux suivant différentes méthodes : parfois les appelants semi-domestiques sont attirés par de la nourriture, les oiseaux sauvages suivent, mais le plus souvent on emploie un chien dressé spécialement à cet effet. On a remarqué en effet que les Canards sont très hardis sur l'eau car ils s'y sentent en sécurité, ils n'hésitent pas alors à poursuivre (à distance respectueuse !) le chien qui les gêne, tout comme les petits oiseaux poursuivent de jour le Hibou qui leur fait peur. Un chien de petite taille [1] est alors dressé à faire semblant de fuir devant eux, ce qui les enhardit de plus en plus et les amène à s'engager dans l'un des canaux qui leur sera fatal. Dès qu'ils sont engagés les hommes placés derrière les claies se montreront aux oiseaux qui auraient envie de faire demi tour, ces derniers seront ainsi poussés jusqu'au fond du cul-de-sac. Grâce à ce système ingénieux

(1) Semblable à celui utilisé en France pour la chasse « au badinage ».

de grandes quantités de canards peuvent être pris chaque hiver sans grand mal.

Ici l'étang central est dominé par deux huttes d'observation confortables et j'y ai passé au crépuscule des minutes qui pour être bien connues de tous ceux qui s'occupent de sauvagine n'en étaient pas moins passionnantes.

*Les « New grounds ».* — A quelques distances du Decoy se trouvent des champs qui descendent doucement vers les berges vaseuses et coupées de bancs de sable à l'embouchure de la Severn. Ces champs couverts d'une herbe courte sont entourés d'un fossé relativement profond qui permet de les longer sans être vu des oiseaux. Ceux-ci peuvent donc paître en tout tranquillité. De loin en loin, des huttes permettent de les observer sans les inquiéter. Pour ma part j'y ai vu des troupeaux de plusieurs milliers d'Oies sauvages, principalement des Oies à fronts blancs et des Oies à bec court. Le naturaliste, le peintre, l'ornithologue ont, devant eux, un vaste terrain d'étude double d'un magnifique spectacle. L'envolée de ces masses énormes est inoubliable. Lorsque surprises elles s'élèvent subitement, le bruit que font ces milliers d'ailes battant à quelques mètres de soi est vraiment saisissant.

*La Collection.* — A l'époque où je visitais les lieux la collection n'était encore qu'en formation, les enclos en construction, les étangs trop petits, etc., mais déjà on pouvait y voir une centaine de bêtes intéressantes. Malgré leur dépaysement (les premiers arrivages dataient de quinze jours seulement) certaines commençaient à montrer une grande familiarité, comme les Céréopses aux grognements étranges, les Oies des neiges et les charmantes petites Oies de Ross qui venaient manger dans la main et vous rappelaient leur présence à coups de bec si l'on semblait montrer moins d'empressement à les nourrir.

Depuis lors le nombre des oiseaux a considérablement grandi tant en animaux qu'en espèces. En février dernier on pouvait en compter près de cinq cents répartis sur soixante-dix espèces parmi lesquelles une très belle série

d'oies. Outre trois couples d'Oies cendrées *Anser anser anser* on peut y voir deux couples de la sous-espèce orientale, d'ailleurs douteuse, *A. a. rubrirostris;* cinq couples d'Oies à front blanc *Anser albifrons* dont deux viennent du Groenland et appartiennent donc à la sous-espèce nouvellement décrite *A. a. flavirostris.* Trois Oies naines *Anser erythropus;* deux couples d'Oies des moissons *Anser fabalis;* un troupeau de 80 Oies à bec court *Anser brachyrhyncus* (provenant pour la plupart de capture d'oiseaux sauvages sur les champs voisins) ; une douzaine d'Oies des neiges *Chen atlantica;* 2 Oies hyperborées *Chen hyperborea*, 8 Oies bleues *Chen coerulescens*, 7 Oies de Ross *Chen Rossi*, 7 Oies empereur *Philacte canagica*. 6 Oies à tête barrée *Eulabeia indica;* 2 Oies cygnoides *Cygnopsis cygnoides*. Toute une série de Bernaches du Canada *Branta canadensis*, 2 de la sous-espèce type, *canadensis*, 2 de la sous-espèce *occidentalis*, 2 *leucopareia* et 2 *minima*, 9 Bernaches du Magellan *Chloephaga magellanica;* 3 Bernaches dispars *Chloephaga dispar;* 3 Bernaches à tête grise *Chloephaga poliocephala*, 4 Bernaches à tête rousse *Chloephaga rubidiceps*, 2 Oies d'Egypte *Alopochen aegyptiacus*. 6 Bernaches à ailes bleues *Cyanochen cyanoptera;* 2 Bernaches à crinière *Chenonetta jubata*. 7 Oies céréopses *Cereopsis Novae Hollandiae*, 2 Oies armées *Plectropterus gambensis*, 2 Oies pies *Anseranas semipalmata* et enfin une Oie de l'Orénoque *Neochen jubatus*. Il ne manque, pour être complète, à cette magnifique série (en dehors de quelques sous-espèces), que des individus des quatre espèces suivantes : Oie de Sushkin *Anser neglectus*, Bernache des Iles Sandwich *Nesochen sandvicensis*, Bernache des Andes *Chloephaga leucoptera* et Bernache antarctique *Chloephaga hybrida*

Là ne s'arrêtent pas les efforts de Peter Scott. Toutes les fois qu'une idée nouvelle peut servir l'ornithologie il en cherche l'application pratique. C'est ainsi qu'au cours de l'hiver dernier des essais furent poursuivis afin de lancer des filets par fusée pour capturer des oiseaux vivants et ainsi doubler le travail du « Decoy ». Le filet est roulé au bord d'un champ où les oiseaux sauvages ont l'habitude de venir se poser régulièrement, deux des coins du

filet sont munis de fusée à déclenchement électrique du type de celles qu'on utilisait pendant la guerre. Quand le moment est propice on les fait partir, le filet se déroule, entraîné par les fusées, puis en fin de course se rabat en capturant les oiseaux sans les blesser. Les résultats furent suffisamment heureux pour que l'idée soit poursuivie cet hiver.

On pourrait craindre évidemment que l'application de tous ces procédés gênent l'avifaune sauvage du pays, mais pratiques avec prudence et par des amis de la nature, l'expérience prouve qu'il n'en est rien. On pourrait y voir également un exemple dangereux et craindre que ces procédés soient utilisés par d'autres dans un but moins scientifique et désintéressé, mais il s'avère que les frais sont si considérables qu'ils découragent les plus entreprenants.

Enfin ajoutons qu'il est prévu un laboratoire et un atelier de dessins.

Ainsi tout est conçu pour faire de cette entreprise un magnifique instrument de travail. De lourds sacrifices financiers ont été consentis pour le mettre au point et en assurer la réussite sur une grande échelle. Nous sommes on le voit sur un plan tout à fait différent de la collection privée. Tayfield, par exemple, dont je parlais dans une courte note l'année dernière est l'œuvre d'un amateur raffiné qui a su profiter d'un cadre majestueux pour faire un ensemble plein de beauté; ici au contraire le principal but est l'étude, devant la grandeur de la tâche, son directeur n'a pas hésité à sacrifier, pour le moment du moins, le côté artistique de la présentation. Je ne doute pas cependant que le goût inné de l'artiste qu'est Peter Scott ne se manifeste dès que le plus gros du travail sera terminé et qu'il saura donner bientôt aux « New grounds » le cachet personnel qui caractérise toutes ses œuvres.

# NOTES ET FAITS DIVERS

## Une Bergeronnette Nordique en Savoie

Le 14 avril 1947 non loin du Col des Prés (Massif des Bauges, Savoie), à l'altitude d'environ 1.000 m., j'ai rencontré une troupe de Bergeronnettes printanières circulant en ordre très dispersé. Ces oiseaux étaient assez farouches et difficiles à observer. Le seul mâle que j'aie pu




examiner dans de bonnes conditions m'a frappé par la teinte très sombre du dessus de la tête et des joues et par l'absence complète de sourcil clair. Gorge jaune.

Je pense qu'il s'agissait d'un représentant de la race nordique *Motacilla flava Thunbergi* Billberg. Cette forme, qui n'a été que très rarement signalée en France, l'a été beaucoup plus souvent dans les Iles Britanniques; elle est de passage assez régulier en Suisse. Il est probable que ces oiseaux passent en France beaucoup plus souvent qu'on ne pense, tout au moins dans le sud-est.

## Un cas de déviation de l'aileron chez *Alopochen aegyptiacus*

La déviation de l'aileron est une curieuse malformation due à la rotation des os des ailerons anormaux. Cette difformité rend l'oiseau incapable de replier les rémiges primaires sous les rémiges secondaires qui ne sont pas affectées, les rémiges primaires restent alors renversées au dehors au lieu d'être appuyées sur les flancs lorsque l'aile est pliée.

Cette difformité n'a été jusqu'ici décrite que chez des oiseaux captifs. C'est ainsi que N. Peters (*Zoologische Anzeiger*, 102, 1933, 208-219) la signale chez *Cygnus olor*, *C. atratus*, *Cereopsis novaehollandiae*, *Chloephaga magellanica*, *C. inornata*, *Theristicus melanopis* et *Fulica atra*. Différents auteurs ont insisté sur sa fréquence chez les Anatidés domestiques, l'Oie de Toulouse en particulier. Récemment Bernard, Cayouette et Brassard (*Le Naturaliste Canadien*, 73, 1946, 89-100) l'ont observée chez des Bernaches du Canada *Branta canadensis* élevées au parc zoologique de Québec et issues de parents normaux. Ils en ont publié une étude anatomique et ont obtenu expérimentalement le même phenomène chez deux Canetons Pékin dont le régime était supplémenté de caséine, de levure et d'huile de foie de morue. La question d'une aptitude genétique à cette déformation reste cependant posée.

Une nouvelle espece peut être ajoutée à la liste déjà longue des Anatidés captifs chez lesquels cette malformation a été constatée. Une Oie d'Egypte porteuse de cette anomalie et seule survivante d'une couvée de l'année précédente, peut en effet être observee à la Ménagerie du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris. Il s'agit

d'une déviation bilatérale typique qui ne paraît pas affecter beaucoup le comportement de l'individu qui en est porteur. Il serait intéressant de savoir pourquoi cette difformité atteint quasi électivement les Anatidés.

F. BOURLIÈRE.

## Capture d'un Aigle fauve (*Aquila c. chrysaetos* (L.)) en Seine-Inférieure

En corrélation avec les deux notes de M. Michel Allain relatant la capture de deux Aigles fauves dans le Finistère en novembre 1946 et février 1947, je dois signaler qu'un oiseau de cette espèce a également été capturé à Dieppe en avril 1946. S'étant adonné dans une rue de la ville, il y fut pris vivant par des témoins de son atterrissage, qui purent le recouvrir d'un drap de lit !

Il fut acquis par M. Fooks, Directeur du Parc Zoologique de Clères, auquel je dois ces renseignements, et figura dans les collections du Parc jusqu'au jour où il fut échangé contre d'autres oiseaux. Cet Aigle que j'ai observé à deux reprises était en très bonne condition et ne portait aucune trace de blessures ou de captivité. C'était un oiseau n'ayant pas encore revêtu la livrée de l'âge adulte.

Georges OLIVIER.

## Les fluctuations du Gros-bec en Haute-Normandie

Depuis vingt à vingt-cinq ans environ, le Gros-Bec (*Coccothraustes c. coccothraustes* (L.)) s'était raréfié en Haute Normandie, où il s'était montré relativement commun durant la période comprise entre 1905 et 1914, tant durant le temps de sa reproduction que pendant les mois d'hiver.

Or, depuis trois ans, il m'a été donné d'observer à nouveau beaucoup d'oiseaux de cette espèce : passablement de nidificateurs distribués un peu partout dans la région que j'habite et en hiver des bandes variant de 3-4 à 8-10

individus; la plupart de celles-ci ont été vues en forêt (Forêts Verte, de Brotonne, la Londe, Bord, Louviers et Mauny) ainsi que dans les bois des environs de Clères. Je dois ajouter que j'en ai observé aussi à Paris (Bois de Boulogne) et environs, et également en Bretagne (à Guingamp et en Forêt de Beffou). C'est de novembre 1945 à fin février 1946 que j'ai observé le plus grand nombre de Gros-Becs: la plupart devaient être des migrateurs, car pour autant qu'on en puisse juger, leur population m'a semblé avoir diminué dans de grandes proportions aux printemps et été suivants.

Au cours de l'hiver actuel (1947-48) il se trouve à nouveau beaucoup de Gros-Becs dans les forêts et bois de Haute-Normandie.

Georges OLIVIER.

## Sur l'abondance des Cygnes durant l'Hiver 1946-47

MM. G. Guérin, A. Ingrand et J. Védrine ont signalé ici même les résultats de leurs observations dans les régions qu'ils habitent.

En Haute-Normandie le passage des Cygnes durant l'hiver dernier a encore été plus important que celui que j'avais précédemment signalé pour 1941-42, mais à l'encontre de ce qui s'était révélé alors, c'est le Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*) qui, d'après ce que je sais, a fourni cette fois les plus gros effectifs; le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) vient en seconde position et le Cygne de Bewik (*Cygnus Bewickii*) ne s'est montré — toujours à ma connaissance du moins — qu'en très petit nombre.

Je ne puis relater toutes les observations qui m'ont été rapportées et me contenterai d'en citer quelques-unes seulement.

Un de mes neveux, habitant La Mailleraye-sur-Seine et qui m'avait déjà communiqué ses observations pour l'hiver 1941-42, m'a dit avoir vu :

2 Cygnes vers les 25-26 janvier 1947.
8 » » le 1er février.

30 Cygnes vers le 2 ou 3 février.
3 » » le 5 février.
8 » » le 7 février.

Il n'a pu être affirmatif quant à l'espèce de tous ces oiseaux, mais croit fermement que la majorité d'entre eux étaient des Cygnes chanteurs.

Vers la fin janvier, un individu de cette espèce a été tué à Saint-Vigor-le-Hode; 3 autres à Léry (Eure) au début de février.

A la même époque, 4 ou 5 furent abattus en baie de Seine dans une bande de 16; deux d'entre eux me furent apportés blessés; c'étaient deux très beaux oiseaux adultes; l'un d'eux mourut quelques jours après; le second, que j'avais fait placer sur la pièce d'eau du Parc de Clères, ne survécut que peu de temps à sa blessure.

Dans la vallée de la Risle, nombreux furent les Cygnes tués par les chasseurs de sauvagine; il y avait des *Cygnus olor*, mais la plupart étaient des *Cygnus cygnus*.

Sur le littoral de la Seine-Inférieure, entre le Havre-Fécamp-Dieppe et dans les vallées débouchant sur la Manche, il fut observé et tué beaucoup de Cygnes, la majorité des oiseaux identifiés fut encore pour les Cygnes Chanteurs — toujours à ma connaissance bien entendu

Georges Olivier.

## Anomalies de développement chez un Râle d'eau (*Rallus aquaticus L.*)

Au mois de septembre 1947, j'ai capturé au marais de Saint Barthélemy de Beaurepaire (Isère) un Râle d'eau, *Rallus aquaticus* (L.), fort différent de tous ceux que j'ai obtenus dans cette région

A cette époque les Râles sont encore sédentaires et on trouve à côté des adultes de nombreux jeunes, facilement identifiables à leur poids plus faible, à leur bec relativement court et à leur plumage juvénile ou transitoire juvénile-adulte.

L'individu en question est un mâle possédant à la fois des caractères adultes et des caractères juvéniles :

Le plumage très complet ne présente aucune trace de mue récente, traces qui sont fort visibles chez tous les jeunes en cette période.

Il est très nettement juvénile : flancs barrés de noir et de roussâtre, poitrine beige tachetée de brun, joues et partie supérieure de la tête et du cou brunâtres. Aucune région du plumage ne présente la coloration gris ardoisé du Râle adulte.

Le poids (135 gr.) est un peu plus faible que celui des individus adultes. Certaines pièces squelettiques sont, par contre, anormalement développées. Le thorax allongé a un sternum très grand. Les pattes sont plus fortes que celles des adultes et ont une coloration verdâtre, alors qu'elles sont beiges chez les jeunes et grises, teintées de rose, chez les adultes.

Enfin à la dissection les testicules apparaissent aussi développés que chez les mâles adultes.

Voici à titre de comparaison les mensurations de cet individu et celles de trois autres Râles âgés qui ont été capturés à la même époque dans la même région :

| Sexe et date de capture | Poids en gr. | Long. du bec | Long. de l'aileron | Tarse | Doigt médian armé | Sternum |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Mâle, 4 sept. 1947 ... | 154 | 44 | 128 | 40 | 51 | 67 |
| Mâle, 7 sept. 1947 ... | 150 | 41 | 121 | 41,5 | 50 | 65 |
| Femelle, 5 sept. 1947 . | 140 | 39 | 106 | 36 | 49 | 50 |
| Mâle juv., 10 sep. 1947 | 135 | 40,5 | 121 | 44 | 54 | 70 |

La coexistence du plumage juvénile et de caractères adultes me paraît intéressante à signaler. Le développement des gonades ne semble pas avoir été accompagné par la transformation habituelle du plumage. L'absence d'un pigment peut cependant avoir masqué cette transformation.

Le développement anormal des pattes et du sternum laisse supposer qu'il s'agit d'une variation individuelle, l'espèce étant très homogène. Les anomalies signalées pourraient être attribuées à une activité anormale de l'hypophyse, qui contrôle à la fois la croissance osseuse et le développement des gonades, et par celles-ci la coloration du plumage.

P. Allegret.

## Visite à l'Ile Dumet (12 Juin 1948

Après un premier essai infructueux tenté quelques jours avant, la mer étant alors trop houleuse pour que l'on puisse accoster, je réussis à débarquer sur l'île Dumet le 12 juin dernier avec un autre membre de notre société.

La colonie de Sternes Caugek est toujours florissante. La couvée est fort avancée car déjà quelques nids ont des poussins. Nous observons 200 pontes environ sur lesquelles un quart ne contient qu'un seul œuf. Deux nids possèdent trois œufs, dans le premier ils sont très homogènes, par contre dans le second l'un des œufs est très différent de forme, d'allure et de couleur, c'est très probablement celui d'une autre femelle.

Les Sternes Pierre-Garin sont aussi très nombreuses La couvée par contre semble plus en retard, pas de nids avec petit. Les Sternes de Dougall très communes sont soit mélangées aux Sternes Pierre-Garin, soit par petites colonies un peu isolées. Avec beaucoup de circonspection et de prudente attention nous réussissons à localiser quelques nids appartenant à chacune des deux espèces en repérant les femelles couveuses. Cette précaution est essentielle car des surprises sont réservées à celui qui se fierait uniquement à l'existence d'une colonie déterminée, comme le montre cette ponte de Caugek que nous avons identifié, grâce à sa taille, dans une colonie de Pierre-Garin, alors que la Caugek est très grégaire et que nous nous trouvions à une distance relativement éloignée des colonies de cette espèce Toutefois le repérage n'est pas très difficile car, outre les différences de taille et de cris existant entre la Pierre-Garin et la Sterne de Dougall, différences qui ne peuvent guère servir quand la bête est au nid, outre la présence du rose invisible également quand la femelle couve, outre la longueur des « brins » de la queue, caractère déjà moins net à cette époque de l'année, le bec de la Dougall est totalement noir et il faut la tenir en main pour y trouver du rouge. Sur une cin-

quantaine de nids ainsi repérés nous avons pu faire les remarques suivantes :

Sterne Pierre-Garin : le nid est parfois très finement construit, particulièrement quand l'oiseau niche dans un endroit où l'herbe est dense. S'il est à proximité de plants de camomille, il en profite même pour décorer le fond de la cuvette de quelques fleurs. Les pontes sont souvent de trois œufs. La teinte des coquilles est extrêmement variable. L'emplacement du nid dénote un choix très éclectique : nous l'avons trouvé caché sous un dôme de hautes herbes, comme un gîte de lièvre ; il était alors presqu'invisible ; mais le plus souvent les œufs sont à l'air libre. Parfois le mimétisme est très réussi, par contre nous avons trouvé une ponte de teinte très claire en plein milieu d'un carré d'herbe rase d'un vert profond, qui faisait par contraste ressortir les œufs admirablement.

Sterne de Dougall : le nid est à peine ébauché ou même souvent inexistant, jamais nous ne lui avons trouvé cette forme de petite coupe nette et soignée propre à certains individus de l'autre espèce. La seule ornementation consiste en l'apport de quelques morceaux d'algues séchées. Pas une seule ponte de trois œufs, ce qui semble confirmer l'opinion des anglais (cf. Witherby) contrairement aux observations des américains (cf. Bent), la Sterne de Dougall extra-paléarctique serait-elle plus prolifique ? Les pontes d'un œuf sont même plus fréquentes que celles de deux, (rappelons que nous ne sommes pas au début de la nidification, l'incubation moins avancée que chez les Sternes Caugek est cependant très prononcée, nous sommes donc en droit de penser que dans l'ensemble les pontes sont complètes). Il nous est arrivé de repérer dans une colonie de Sternes roses quelques pontes de trois œufs, mais chaque fois qu'il nous a été possible de le vérifier, c'était une Sterne Pierre-Garin qui revenait pour la couver. La coquille de la Sterne de Dougall est aussi plus ronde ou plus exactement moins piriforme, mais c'est un détail assez subtil, par contre la teinte est toujours plus claire et tirant sur le beige sable.

Nous n'avons pas trouvé trace de la Sterne hansel et de la Sterne arctique. Peut-être est-ce dû à la malchance, peut être à la difficulté de les déterminer avec précision dans cette masse tumultueuse et agitée; nous croyons cependant qu'il n'y en avait pas cette année, car nous les avons cherchées très sérieusement et sans succès.

Sur les plages, plusieurs Pluviers de Kent. L'un d'eux, à notre approche, simulait être blessé, il ne nous a pas été donné d'en découvrir la nichée, mais nous en trouvons une sur une autre grève, il n'y a qu'un œuf, apparemment frais, il n'est pas abandonné car il est encore tiède : ponte tardive, ponte de remplacement ou seconde ponte ?

Les Huîtriers pies (une douzaine) sont très agités, à leur comportement il semble que les petits soient éclos mais ceux-ci resteront invisibles. Les Courlis volent autour de l'île d'une pointe à l'autre par groupe de quatre à dix individus. Les Goélands argentés et bruns sont déjà partis, quelques rares individus sont perchés sur les pointes extrêmes des rochers qui s'avancent dans la mer ou survolent l'île dans l'espoir de commettre quelques rapines au détriment des colonies de Sternes, mais le plus souvent ils sont au large.

Plusieurs Cormorans trop farouches pour que nous puissions les identifier, un couple de Tourterelles, un Pipit maritime, quelques Pipits des prés, un Traquet motteux et des petits Bécasseaux dont nous ne nous aventurons pas à donner l'espèce car nous ne pouvons les voir que de très loin à la jumelle, complètent la liste des oiseaux qu'il nous a été permis d'observer au cours de cette journée.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

## Visite a la réserve de l'Ile Rouzic

*Autorisation de la Ligue pour la protection des Oiseaux,* N° 117 *du* 26 *Mai* 1948)

Malgré bien des difficultés, nous réussissions à embarquer le Jeudi 10 Juin 1948 sur la vedette qui devait nous amener sur la plus grande des « Sept Iles » au large de Perros-Guirec.

Une mer d'huile, un soleil magnifique nous permirent bientôt d'admirer le rocher de Rouzic se reflétant dans l'eau verte et transparente dont la limpidité était seulement troublée par notre étrave et les amerrissages d'une foule d'oiseaux beaucoup plus intrigués qu'affolés par notre intrusion. Le coup d'œil était d'une grande beauté. Nous songions aux photographies de Gowland qui traduisent avec beaucoup de vérité cette atmosphère dans « Wild birds at home » quand il traite des Guillemots

A peine arrivés au rivage nous étions accueillis par des vols considérables de Macareux. Ce sont certainement les oiseaux les plus communs de l'île. Grâce à la protection ils sont d'une familiarité extraordinaire, aussi peut-on les approcher à un ou deux mètres alors qu'en petites bandes, assis sur un rocher, ils vous regardent avec curiosité, laissant admirer tout à loisir les détails de leurs têtes étranges aux couleurs vives et aux traits si délicats. Quelques plongées dans les terriers nous font recevoir de courageux coups de bec, la reproduction est fort avancée, presque tous contenaient des petits de taille respectable.

Notre première montée s'effectue sous un concert assourdissant, nous étions en plein milieu de la colonie où se mélangent Goélands argentés et Goélands bruns, ces derniers nettement moins nombreux. La reproduction touche à sa dernière phase, partout les petits grouillent et à notre approche s'écrasent contre une pierre ou une touffe de Matricaire inodore dite Fausse camomille (*Matricaria inodora*), ils sont alors très difficiles à repérer. Par

fois on trouve encore un nid avec un, deux ou trois œufs, mais presque toujours l'une des coquilles laisse apparaître le bout du bec. Tout au sommet de l'île nous apercevons quelques Goélands marins (au moins trois couples) faciles à distinguer grâce à la couleur chair de leurs pieds. Leurs airs inquiets trahissent la présence des nids ou de jeunes dans le voisinage, mais nous ne nous attardons pas à les rechercher.

La descente sur l'autre versant nous fait aborder les rochers.

Partout les Pingouins tordas et les Guillemots troïlles se dressent à notre approche. Pas une crevasse, pas une faille, pas un ressaut de roche qui ne porte un œuf ou un poussin ; ici encore l'incubation est presque à sa fin.

C'est alors que nous arrivons à l'objet de notre visite, la colonie de Fous de Bassan dont on a tant parlé dernièrement. Ces magnifiques oiseaux sont répartis en plusieurs groupes, nous en verrons trois, tous en pleine nidification, trente-cinq œufs sur le premier, quarante-sept sur le second, et dix seulement sur le troisième; mais nous réalisons vite qu'il y a eu un accident, celui-ci devait être beaucoup plus important car les nids vides sont nombreux et l'aspect extérieur des œufs restants montre que nous ne sommes pas devant un début de ponte. D'après les renseignements recueillis depuis, il y aurait encore trois autres points de nidification sur l'île mais de moindre importance (l'un d'eux ne possèderait que trois nids) ; aussi nous pensons que l'estimation du garde qui évalue la population totale aux environs de trois cents couples est un peu forte. Deux nids contenaient deux œufs, très probablement de femelles différentes ; pourtant ce n'est pas la bousculade d'un envol précipité qui peut expliquer cette anomalie, car nous avions prévu cet inconvénient et nous avions approché la colonie avec beaucoup de prudence et de lenteur pour ne pas effaroucher les couveuses. Elles quittèrent leurs nids sans hâte et comme à regret au moment où nous arrivions sur la plate-forme. A peine étions-nous arrivés sur l'emplacement du deuxième groupe, situé à quelques mètres, que

tous les oiseaux du premier avaient déjà repris leurs places, ce qui prouve combien ils étaient calmes et sans inquiétude. Les œufs étaient certainement très meubles, ils avaient cette texture [illegible] typique des coquilles à couvertures calcaire avec en plus des rugosités qui les faisaient ressembler étrangement à certains œufs de Pélicans. Toutefois un ou deux avaient l'apparence crayeuse blanche des œufs frais de Cormorans; c'était presque certainement des secondes pontes, de même que cet œuf bleu pastel à peine voilé de blanc.

A quelques mètres du premier groupe, sur un rocher très à pic et inaccessible, une belle colonie de Mouettes tridactyles est, elle aussi, en pleine nidification, nous l'évaluons à une centaine de couples; cadre typique, nids accrochés aux flancs de la paroi verticale sur des saillies à peine plus larges que l'oiseau. Les œufs vus à la jumelle et de très près, nous ont paru également caractéristiques de l'espèce, c'est-à-dire généralement plus arrondis que les œufs de la Mouette rieuse, la teinte du fond plus claire, d'un beige tirant sur le gris ou le sable, les taches moins profondes, comme délavées, les unes brun clair, les autres gris cendré.

Pour revenir au bateau, nous faisons le tour de l'île et nous trouvons de nombreux nids de Cormorans huppés. Il semble qu'ici la ponte normale soit de trois œufs, aucun nid n'en contient davantage et la plupart ont déjà un ou deux jeunes. Sommes-nous en face de secondes pontes ? Enfin sur le côté est de l'île nous repérons deux nids de Grands Cormorans avec chacun deux poussins.

Ainsi s'achevait notre rapide visite pendant laquelle nous avons aperçu quelques Pipits maritimes et entendu un Pipit des arbres, chose étonnante dans cette île où la végétation la plus haute ne dépasse pas un mètre. Un vol de Courlis à l'extrême pointe ouest de l'île. Pas d'Huîtriers pies ni de Mouettes rieuses, ces deux derniers oiseaux nous avaient pourtant été signalés comme présents, mais nous n'étions restés que quelques heures là où il faudrait vivre plusieurs jours pour une étude sérieuse. De plus l'intérêt passionnant que nous offrait chaque pas en avant nous

a certainement empêché de disperser notre attention, donc de voir tout ce qui méritait de l'être. Toutefois nous avons été surpris de ne pas reconnaître Puffins et Thalassidromes pendant la traversée.

La familiarité des oiseaux semble prouver l'efficacité des mesures prises par la Ligue pour la protection des oiseaux. Il serait à souhaiter que d'autres réserves de ce genre soient créées un peu partout sur le territoire français.

R.-D. ETCHÉCOPAR.

# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES RÉCENTS

Pough (Richard H.)

*Audubon Bird Guide. Eastern Land Birds*
(Doubleday et Cy., New-York, 1946)

On ne saurait plus efficacement développer le goût du public pour la connaissance des Oiseaux que ne le font les éditeurs américains, et ce nouveau manuel ornithologique, publié sous l'égide de la Société Nationale Audubon, apporte, dans sa clarté et sa simplicité, le modèle de vulgarisation scientifique capable de satisfaire aussi bien le technicien que l'amateur.

Se conformant aux tendances anglo-saxonnes trop généralisées actuellement, cet ouvrage garde sans doute un style entièrement dépouillé de cette sensibilité pittoresque qui illustra le fondateur de l'Ornithologie américaine, Audubon. Mais son austérité un peu monotone est compensée par une précision et une sûreté de documentation qui en font un guide de premier ordre pour qui désire se familiariser avec l'avifaune de l'Est nord-américain. Il faut convenir aussi que l'excellente illustration — 48 planches coloriées dues au pinceau de Don Eckelberry et figurant toutes les espèces mentionnées —, aide puissamment à la facile assimilation du sujet et à l'identification des Oiseaux, même pour les moins avertis.

Le plan de l'ouvrage est parfaitement et scientifiquement circonscrit, tant du point de vue de la biogéographie que de la systématique : seules sont envisagées les espèces vivant dans la portion orientale de la région néarctique, et seulement aussi celles des groupes supérieurs d'Oiseaux, tels que les conçoit la systématique actuelle, c'est-à-dire des Psittaciformes aux Passeriformes, à l'exclusion de tous les Palmipèdes, Oiseaux gal[illegible] et Rapaces diurnes. Pour une fois, on peut donc remarquer avec satisfaction que les éditeurs n'ont pas cherché avant tout à flatter les goûts de leur clientèle sportive ! Chaque espèce, présentée successivement selon la séquence scientifique des ouvrages techniques américains, est brièvement caractérisée par ses attributs morphologiques, biologiques et géographiques. Une bibliographie des ouvrages modernes essentiels relatifs à cette faune complète le caractère éducatif de ce manuel édité avec goût, dépourvu de hors-d'œuvre et dont l'introduction, substantielle dans sa simplicité, définit si bien le but et la portée.

En somme c'est là une nouvelle présentation, moderne et bien mise au point, d'un sujet déjà souvent exploité ; elle ne peut manquer en toute justice de recevoir un accueil flatteur parmi le public nord-américain, [illegible] et mériterait de susciter une émulation bien recommandable, ailleurs.

J. Berlioz.

MAYR (Ernst)

*Birds of the Southwest Pacific*, 1 vol. XIX et 316 p. avec illustrations (The Macmillan Co. New-York 1945).

Voici enfin un beau travail sur la faune avienne d'une partie de l'Océanie, où, jusqu'ici, il n'existait que des études fragmentaires, dues, il est vrai, à la complexité des terres à étudier. Ce sont en effet des groupes d'îles grandes ou petites, d'accès difficiles, parfois inhabitées, et souvent très éloignées les unes des autres.

L'auteur est le spécialiste de la faune océanienne à l'American Museum de New York, où depuis des années, il se consacre à l'ornithologie de ces terres. Le Dr Mayr a du reste séjourné dans les plus grandes et les plus intéressantes îles du Sud-Ouest. Les collections américaines déjà importantes en oiseaux de ces régions, se sont encore enrichies à la suite d'une expédition scientifique, qui a parcouru en tous sens, les mers du Pacifique depuis l'année 1921 à l'année 1939, visitant certaines petites îles qui n'avaient jamais été explorées. La liste des oiseaux recueillis fut publiée depuis 1923 dans les *American Museum Novitates*, sous le titre « Birds collected during the Whitney South Sea Expedition ».

Le livre est une étude bien ordonnée : heureux résultat du savoir de l'auteur et de la richesse du matériel étudié. Le nombre des espèces mentionnées se monte à 393, auxquelles il faut ajouter 475 sous-espèces, ce qui donne un total de 803 formes d'oiseaux. Mais le Dr Mayr n'a pas voulu que son travail ne profite qu'aux ornithologistes déjà au courant de cette science, il a voulu aussi faciliter la tâche du débutant et même encourager la curiosité du voyageur qui se trouvera un jour en face de la beauté de ces îles, et des magnifiques oiseaux qui s'y rencontrent. Dans son introduction, il donne des renseignements sur la façon dont il a traité son travail, suivi de précieux conseils pour le futur chercheur. En effet, la biologie de ces oiseaux, qui habitent ces contrées peu visitées, n'est encore qu'imparfaitement connue : écologie, sociologie, migration, autant de sujets pour d'utiles études.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur étudie, en les accompagnant d'excellentes clefs, le groupe des oiseaux de mer, celui des oiseaux de rivage, et termine avec les oiseaux de terre. La faune avienne dominant dans le Sud-Ouest du Pacifique appartient à des familles de la faune australienne. Dans certains groupes d'îles, des oiseaux d'une même espèce se sont peu à peu différenciés grâce à l'isolement géographique, ce qui explique le grand nombre de formes que l'on trouve chez des espèces sédentaires.

La deuxième partie du livre présente les oiseaux appartenant à chaque groupe d'îles : Samoa, Fidji, Tonga, Nouvelle-Calédonie et îles Loyalty, Nouvelles-Hébrides et îles de Banks, îles de Santa Cruz, Salomon. Enfin dans le dernier chapitre, il est question des îles si nombreuses de la Micronésie (Palau, Mariannes, Carolines, Gilbert, Marshall). Ces listes sont données par familles, avec quelques commentaires pour chaque oiseau. Parfois, un astérisque renvoie le lecteur à la première partie pour d'utiles renseignements.

Ajoutons que l'illustration est parfaite et très importante. De nombreuses figures documentaires se rencontrent dans le texte, et trois jolies planches en couleurs nous montrent 39 oiseaux typiques de ces régions.

Le Dr Mayr aurait bien voulu incorporer dans son travail la faune de la Nouvelle-Guinée et de l'Archipel Bismarck, mais c'était encore plus de 2 000 formes d'oiseaux qu'il fallait inscrire. La place lui manquait dans ce livre. Souhaitons vivement qu'il nous donne ce deuxième volume, pour doubler le plaisir que nous avons eu à lire le premier.

MARCEL LEGENDRE.

# TRAVAUX RÉCENTS

Mayr (E.) et Amadon (D.)

*A Review of the* Dicœidæ
(*American Museum Novitates*, n° 1360, octobre 1947)

Continuant la série des mises au point de la systématique des Oiseaux, famille par famille, entreprise au Museum de New-York, les auteurs de cette étude ont abordé cette fois un groupe de Passereaux, les Dicœidés, qui n'avait pas été révisé dans son ensemble depuis sa parution dans le « Catalogue of Birds », en 1885. C'est dire que la nouvelle classification presentée diffère quelque peu de celle adoptée dans cet ouvrage classique, et cette conséquence du peu que l'on savait alors de la biologie et des affinités réelles de ces Oiseaux est amplement justifiée.

Les premiers chapitres sont un résumé substantiel de ce que l'on a appris depuis lors sur les affinités anatomiques, la distribution geographique, le mode de vie, les adaptations anatomiques et morphologiques, de ces petits Passereaux dont les types les plus connus sont les *Dicœum* et les *Pardalotus*. La seconde partie du travail comporte la discussion comparative des genres et des espèces composant cette famille : les auteurs n'y ont pas modifié sensiblement la conception des genres généralement admise et ils ont été certainement bien avisés en écartant quelques types africains, qui leur avaient été adjoints autrefois à tort, pour restituer à cet ensemble son caractère indo-océanien si exclusif et typique. Ils y ont ajouté le type un peu aberrant *Paramythia*, de Nouvelle-Guinée (autrefois rattaché aux Sturnides). Enfin les affinités des Dicœidés vis-à-vis des autres groupes d'Oiseaux nectarivores (Nectariniidés, Méliphagidés, etc.) sont, pour Mayr et Amadon, moins étroites qu'on ne l'a admis longtemps.

Ce très utile travail de mise au point est illustré de quelques bonnes figures au trait et de diagrammes qui, selon la présentation habituelle à ces publications du Muséum de New-York, concrétisent peut-être un peu trop le caractère hypothétique des filiations présumées.

J. Berlioz.

Pinto (Oliverio)

*Contribuicão à Ornitologia do Baixo Amazonas*
*Estudo critico de uma colecão de Aves do Estado do Para*
(*Arquivos de Zoologia do Estado de São Paulo*, octobre 1947)

Cette publication considérable est la première partie (des Tinamides aux Passereaux Trachéophones inclus) d'une étude systématique et critique de l'avifaune de l'État brésilien de Para. Précédée d'un très bref aperçu des localités visitées, cette étude est basée essentiellement sur les collections locales réunies en des temps récents, pour le Musée Gœldi, par le collecteur Lasso et cédées au Musée de São Paulo. On y retrouve tous les caractères ornithologiques essentiels de la faune des régions boisées du Bas-Amazone, et entre autres une grande diversification des groupes de Trachéophones, un des éléments typiques de cette faune. Parmi ces Trachéophones, l'auteur donne les descriptions de deux sous-espèces inédites : *Thamnophilus punctatus Zimmeri* et *Pyriglena leucoptera interposita*.

J. Berlioz.

TRAUTMAN (Milton B.)

*The Birds of Buckeye Lake, Ohio*
(Misc. Publ. Museum of Zoology, Univ. of Michigan, n° 44, Ann Arbor, 1940)

La multiplication des instituts de recherche scientifique aux Etats-Unis permet un ample collationnement, méthodique et précis, des observations « sur le terrain » seule base solide pour une mise au point des faunes locales. L'ouvrage signalé ici, bien que datant déjà de quelques années, est un exemple typique des résultats obtenus par cette méthode, qui, dans chacun des Etats de l'Union, apporte une contribution appréciable à l'édifice général de l'Ornithologie américaine et dont un des mérites, non des moindres, est précisément de mettre en évidence les fluctuations annuelles et locales qui peuvent éclairer quelque peu l'histoire du peuplement des Oiseaux.

Cette étude se présente comme un livre considérable, illustré de nombreuses photographies et de cartes, ainsi que de tableaux schématisés relatifs à la vie aviennne qui se déroule dans le district du Lac Buckeye, Ohio. La première partie du livre expose les caractères géologiques de la contrée, puis ses successives transformations au cours de la période contemporaine, et enfin la description des biotopes actuels. La seconde partie est une étude très détaillée quant à la biologie des 282 espèces qui ont été signalées dans la région, même celles qui n'y existent plus, comme le fameux « Pigeon migrateur », objet de citations instructives et peu connues, et qui sont passées en revue dans l'ordre systématique habituel. C'est en somme un travail abondamment documenté, d'une portée sans doute locale, mais susceptible néanmoins de fournir une foule de détails intéressants concernant l'avifaune des Etats-Unis et son évolution actuelle.

J. BERLIOZ.

BRODKORB (Pierce)

*Birds from the Gulf Lowlands of Southern Mexico*
(Ib., n° 55, Ann Arbor, 1943)

Bien que le Mexique soit un pays dont l'avifaune semble devoir être bien connue à l'heure actuelle, sa richesse proverbiale en Oiseaux et la multiplicité des biotopes que l'on y rencontre suscitent toujours l'intérêt du prospecteur désireux d'apporter quelque complément de documentation. Les régions de l'Etat de Tabasco et du sud de l'Etat de Vera-Cruz, qui font l'objet de cette étude, sont restées précisément longtemps, en raison sans doute de leur réputation d'insalubrité, à l'écart des explorations scientifiques et la mission biologique E. Matuda en 1939 a comblé en partie cette lacune.

Le présent travail, qui consiste essentiellement dans l'étude systématique de la collection d'Oiseaux réunie par cette mission, ne révèle d'ailleurs, ainsi qu'il n'y a pas lieu d'en être surpris pour une région de basse altitude, ni originalité ni diversité particulières parmi les espèces récoltées. Celles-ci représentent au contraire un mélange de types possédant presque tous des affinités précises vis à vis de ceux des pays voisins et l'ensemble offre de ce fait un caractère transitionnel évident entre la faune guatémaltèque et la faune mexicaine proprement dite. Cette étude est précédée d'un exposé des conditions climatiques et biogéographiques qui complète cette utile contribution à la connaissance d'un pays encore assez mal exploré.

J. BERLIOZ

KANDEIGH (S. C.)

*Bird population studies in the Coniferous forest biome during a Spruce Budworm outbreak*
(Departm. Lands and For., Ontario, Biolog. Bull., 1, 1947)

Ce petit livre est une première tentative d'étude quantitative de l'avifaune de la forêt de Conifères de cette partie de l'Amérique du nord (Ontario). La méthode employée est celle des dénombrements sur itinéraires fixes, dans une surface d'étude préalablement délimitée.

Après un aperçu écologique général, indiquant les caractéristiques botaniques de l'habitat, l'auteur décrit les variations de la population globale au cours de l'année. L'année 1945 correspondit à une période de surpeuplement, en relation avec l'abondance du Lépidoptère *Archips fumiferana*. Fait réconfortant, d'abondantes pulvérisations de D D T, faites par avion, n'eurent pratiquement aucun effet sur les Oiseaux insectivores. La densité de peuplement diminue de moitié quand une coupe est faite dans la forêt. L'ouvrage se termine par une étude des interactions entre Oiseaux et Insectes et entre différentes espèces d'Oiseaux. Pour Kendeigh, le canton de reproduction serait un important facteur de limitation pour la densité d'une espèce dans un biotope donné.

F. BOURLIÈRE.

---

BULLETIN

DE LA

# Société Ornithologique de France

## Séance du 22 Avril 1948

## Assemblée Générale

Présidence de M. J. Rapine.

S'étaient excusés : MM. Billaudel, De la Comble, René Bouet, Guibert, Blancou, De Communes, Gentil, Berthel, Costrel de Corainville, Philippe Kreiss, Cougoureux, Dewalle, François Hue.

Le Président informe l'Assemblée que le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni conformément aux statuts pour envisager le remplacement des cinq membres parvenus au terme de leur mandat : MM. Delapchier, Legendre, Rapine, Reboussin, Marc Thibout. Il indique que le Conseil a émis, à l'unanimité, un vote favorable à la réélection de chacun de ces membres.

L'Assemblée Générale a ratifié à l'unanimité le vote du Conseil d'Administration. En conséquence MM. Delapchier, Legendre, Rapine, Reboussin, et Marc Thibout demeurent en fonction pour quatre années et leur mandat se terminera en 1952.

Le Président donne ensuite connaissance à l'Assemblée du rapport moral de l'année 1947 :

« Mes chers Collègues,

» Depuis notre dernière Assemblée Générale du 24 Avril 1947, la Société a eu le regret d'enregistrer le décès de M. le Baron d'Eichtal, président de la Société centrale des Chasseurs, membre d'honneur de la Société Ornithologique de France.

» Nous avons eu deux démissions et quatorze adhésions nouvelles dont voici la liste :

Le Service vétérinaire du Tchad.

Le Service vétérinaire de l'Oubanghi-Chari.

MM Braley, Clerc, De Jarnac, Lequin, Ouvrard, Ravageau, Ribassin, M. Norri, M<sup>me</sup> la Doctoresse Autgaerden, Le Museum de Cambridge, M. Guitton, M. Hollom

» La Société compte actuellement trois cent vingt-quatre membres et je remercie ceux d'entre vous qui ont aide cette progression Je remercie egalement le Conseil Superieur de la Chasse qui, sous forme de subvention, veut bien nous continuer son aide généreuse, ainsi que M le Prof Urbain, directeur du Muséum, à la bienveillance duquel nous devons de pouvoir nous réunir aujourd'hui dans cet amphithéâtre.

» Au cours de l'annee écoulee le Conseil d'Administration de la Société qui a tenu ses séances le premier Samedi de chaque mois a été appele à nommer un nouveau trésorier. M. Dorst, assistant au laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie au Museum, a bien voulu accepter ces fonctions, ce dont je ne saurais trop le remercier au nom de la Société.

» En outre, M. le Prof. Urbain, directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle et M. Jean Delacour ont été nommés Membres d'honneur de la Société.

» Ainsi que nous l'avions annoncé, nous ferons paraître dans quelques semaines un second fascicule de la Revue pour l'année 1947.

» Nous allons donc bientôt rattraper notre retard, mais pourrons-nous continuer notre effort ? Notre subvention et nos cotisations nous permettront-elles de faire face au coût de plus en plus élevé de notre revue ? Le bilan de notre trésorier vous donnera un aperçu précis de ce que je me borne à vous signaler ici. Si les cotisations d'un nombre important de nouveaux sociétaires ou si quelques dons vraiment substantiels ne viennent pas alimenter notre caisse, nous nous verrons contraints d'envisager un amenuisement de notre publication particulièrement regrettable au moment où celle ci était sur le point de conquérir une place qui, peut-être, n'était pas loin d'être la première dans le monde.

» Je fais appel a ceux d'entre vous qui seraient susceptibles de nous aider à conserver à notre Revue son volume, sa qualité et son renom de par le monde scientifique ».

M. Dorst, nouveau trésorier, donne ensuite lecture du Bilan 1947 et du Budget 1948.

Puis le Secrétaire général expose rapidement les raisons qui ont déterminé au dernier moment le remplacement de l'audition des disques de M. Kock, primitivement prévue, par une séance de films ornithologiques. En effet un accord avait été envisagé avec la radiodiffusion française pour faire venir en France notre collègue anglais afin de renouveler l'audition qui avait été donnée avec tant de succès au debut de l'hiver dernier; mais par la suite la radiodiffusion française ne put poursuivre ses projets, de notre côté nos possibilités financières ne nous permettaient pas d'assumer seuls les frais du voyage; aussi, une fois encore, avons-nous eu recours à l'amabilité de M. Languetif et à la compétence de M. Bossez, son beau-frère, grâce à qui nous avons pu voir cinq bandes cinématographiques très intéressantes.

La première était un court métrage anglais sur les Hiboux. Sans rien apporter de très nouveau il nous donnait entre autres l'image fort amusante du bain d'une jeune Hulotte.

La seconde était un film suédois sur une collection d'oiseaux d'eau en Scandinavie avec des vues sur la nidification en captivité de certaines espèces rares.

La troisième renouvelait le sujet déjà traité par un film passé l'année dernière mais en apportant des détails nouveaux sur la vie des oiseaux de rivage.

Ensuite vinrent deux films allemands remarquables. L'un sur la Cigogne nous permit d'admirer les différentes phases de la parade et de l'accouplement chez ces oiseaux. L'autre était consacré à l'avifaune des bouches du Danube avec la nidification des Ibis falcinelles, Spatules blanches, Hérons et notamment du Butor. Ce film, d'un très grand intérêt, aurait été en tout point parfait si le metteur en scène n'avait cru nécessaire de l'accompagner d'un thème vulgarisateur qui n'était que vulgaire; mais toutes les images étaient excellentes et l'on pouvait facilement faire abstraction du commentaire des deux pêcheurs à la ligne.

Après quelques mots de remerciements adressés par le Secrétaire général au responsable de cette séance cinématographique, la plupart des membres présents se retrouvèrent plus nombreux que jamais au dîner traditionnel.

*Le Secrétaire général*

---

# LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

## COMITÉ D'HONNEUR

BOURDELLE E., Professeur honoraire au Muséum National d'Histoire Naturelle. — 55, rue de Buffon, Paris, 5e.

DELACOUR J. — American Museum of Natural History Central Park, New-York City (U.S.A.).

DUFAY, Directeur général des Eaux et Forêts, Président du Conseil supérieur de la Chasse. — 243, boulevard Saint-Germain, Paris, 7e.

HERRIOT E., Président de l'Assemblée Nationale, Maire de Lyon. — 1, cours d'Herbouville, Lyon (Rhône).

URBAIN, Prof. A., Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, Membre de l'Académie de Médecine. — 57, rue Cuvier, Paris, 5e.

## MEMBRES D'HONNEUR ÉTRANGERS

BANNERMANN David. — British Museum (Natural History), Cromwell Road London S. W. 7.

CHAPIN James. — American Museum of Natural History, Central Park, New-York City.

CHIGI, Prince Francesco. — Villa Chigi, Rome.

DEMENTIEFF Georges. — 6, rue de Herzen, Moscou, 9e.

DOMANIESWSKI Janusz. — Musée zoologique polonais, Varsovie.

GHIGI A., Prof., Recteur de l'Université. — Instituto di Zoologia, Bologne.

KINNEAR N. B. — British Museum (Natural History). Cromwell Road, London S. W. 7.

KLEINSCHMIDT, le Pasteur. — Dederstedt Bez., Halle a. S.

KURODA, Dr. N. — 8, Fukuyoshicho Akasaka, Tokio.

LAUBMANN, Dr. A. — Zoologische Staatsammlung, Munich.

LOWE, Dr. Percy. — British Museum (Natural History). Cromwell Road, London S. W. 7.

MAYR E. — American Museum of Natural History. Central Park, New-York City.

MURPHY R.-C. — American Museum of Natural History. Central Park, New-York City.

SETH-SMITH David. — 7, Poyle Road, Guilford (Surrey).

STRESEMANN Dr. Er. — Zoologische Museum, Invalidenstrasse, 50, Berlin.

WETMORE Dr Alex. — Smithsonian Institution, Washington.

## MEMBRES FRANÇAIS

1921 ABADIE, Le Marquis R. d'. — Château de Chercorat, par Magnac-Laval (Hte-Vienne).

1944 ABSIRE, R. — 22, rue St-Maur, Rouen (Seine-Inf.).

1941 ALLAIN, Michel. — Ker-Aël, Le Huelgoat (Finistère).

1945 ALLANIC, Mlle. — Rue des Ursulines, Lamballe (Côtes-du-Nord).

1936 ANGE, Mme J. d'. — Direction du Parc Zoologique, Alger (Algérie).

1945 ARCIS, M. d'. — Edition de la Frégate, Chambéry (Savoie).

1931 ARD G. — 74, rue Saint-Lazare, Paris, 9e.

1921 ARNÉ P. — Guéthary (Basses-Pyrénées).

1926 AUBIN E. — 67 *bis*, quai Branly, Paris, 7e.

1945 AUBRY, J.-R. — 3, Ch. de Cœur-Volant, Louveciennes (Seine-et-Oise).

1946 BARBARIN, de. — 327, Promenade La Corniche, Marseille (Bouches-du-Rhône).

1935 BARDAC Léon. — 23, boulevard Delessert, Paris, 16e.

1940 Barruel, P.-L. — *Conseil.* 12, rue Peclet, Paris, 15e.

1938 Batiot Louis. La Marronière, Le Bourg-sous la Roche (Vendée).

1946 Baudoin. — 43, rue Gambetta, St-Etienne (Loire).

1938 Beauvoir J. — 6, Square du Bois de Boulogne, Paris, 16e.

1936 Beraut, Dr. 97, rue de Vaugirard, Paris, 6e.

1929 Berlioz J. — *Conseil.* — 6, rue Pétrelle, Paris, 9e.

1945 Berthet G. — 59, avenue Félix-Faure, Lyon (Rhône).

1946 Beucherie H. — 62, boulevard Richard-Lenoir, Paris, 9e.

1936 Billot, Mme A. 83, boulevard de la République, Saint-Cloud (S.-et-O.).

1941 Binet, Dr. — 8, rue de La Grosse-Armée, Bourges (Cher).

1941 Bisson, A. — 12, rue Dupont-des-Loges, Paris, 7e.

1946 Blanchard, Mlle S. — Lycée de Jeunes-Filles, Auxerre (Yonne).

1926. Blanchard J. — *Conseil.* 3, rue Balny-d'Avricourt, Paris, 17e.

1936 Blanchard A. — 1, allée Charles-de-Fitte, Toulouse (Hte-Garonne).

1931 Blancou L. — Boulevard Ravel-de-Malval, Saint-Heand (Loire).

1936 Bodin Emile. — Mas Calendal, à Cassis-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

1939 Boisgelin, Le Comte H. de Château du Housset, par Provins (S.-et-M.).

1921 Bonnet de Paillerets, Le Comte. Château de Moussot, à Cravencères, par Riscle (Gers).

1927 Boquien, Dr. — 18, rue de la Verrerie, Nantes (Loire-Inférieure).

1941 Bouet Louis. — Saint-Sever (Calvados).

1921 Bouet, Dr. — *Conseil.* 30, r. Lacroix, Paris, 17e.

1931 Bouet René. — 106, rue Basse, Caen (Calvados).

1939 Boullet Jean. — 68, avenue d'Italie, Paris, 13e.

1946 Bourlier, Dr 12, Edith Cavell, Alger Algérie

1945 Bourlière, Dr. F. — 2, square Port-Royal, Paris.

1941 Briant F. 18, faubg Madeleine, Orléans (Loiret)

1936 Cambessèdes Jean. — 18, boulev. Arago, Paris, 13e.
1931 Carpentier, Le Colonel. — 10, r. de Quatrefages, Paris, 5e.
1921 Cathelin, Dr. — 134, Grand-rue, Longjumeau (Seine-et-Oise).
1945 Cattelain E. — 43, rue Gauthey, Paris, 17e.
1946 Cazier H. — 155, rue Jules-Lebleu, à Armentières (Nord).
1941 Chabal G. — 19, rue Félix-Le-Dantec, Brest (Finistère).
1929 Chappelier A. — 14, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise).
1921 Chavigny J. de. — 15, allée Saint Léonard, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).
1936 Chevé L. — 2, place de l'Observance, Marseille (Bouches-du-Rhône).
1921 Chiquet. — 60, rue des Carmélites, Poitiers (V.).
1936 Cinquabre F. — Aigrefeuille-d'Aunis (Char.-Mar.).
1936 Cirlot, Mlle R. M. — 33, boulevard Félix-Martin, Saint-Raphaël (Var).
1946 Claudon G. — 11, rue de la Gare, Colmar (Haut-Rhin).
1921 Clément-Grandcourt. — 5, avenue du Général-Tripier, Paris, 7e.
1946 Collantier Ch. — 64, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1928 Combaneyre G. — Bellenaves (Allier).
1929 Commines R. de. — 41, rue Berthier, Versailles (Seine-et-Oise).
1921 Corbière J. — 45, rue Emile-Menier, Paris, 16e.
1921 Costrel de Corainville. — *Conseil.* — Mestry, par Colombière (Calvados).
1944 Cougoureux, G. — Orgueil (Tarn-et-Garonne).
1932 Couturier, Dr. — 45, rue Thiers, Grenoble (Isère).
1946 Crépin, J. — Prof. au Collège français S. P. 50957 par B P M 593, Constance.
1936 Dancoisne J. — Ferme des Osiers, Hombleux (Somme).
1946 Dardel J. — 29, rue Chevalier, Montmorency (Seine-et-Oise).

1936 DAVID BEAUFIEL A. — Château-Coutet, St-Emilion (Gironde).

1944 DEBRAS, E. — 15, rue Le Nostre, St-Jean-de-Brage (Loiret).

1945 DEBU. — 32, rue Jean-Mermoz, Paris, 8e.

1936 DECONIHOUT, J. — 138, rue de la Grosse-Horloge, Rouen (Seine-Inf.).

1921 DELAMAIN J. — La Branderaie de Gardépée, par Jarnac (Charente).

1930 DELAPCHIER, L. — *Conseil.* — 9, square du Port-Royal, Paris, 13e.

1945 DELAUNAY. — 55, rue de Geôle, Caen (Calvados).

1936 DELEUIL, Dr. R. — 14, rue de Russie, Tunis (Tunisie).

1936 DEMOULIN L. P. — 118, rue de Vaugirard, Paris, 6e.

1946 DENIS I. — 138, av. d'Alençon, Le Mans (Sarthe).

1939 DERAMOND M. — 125, rue de Malakoff, Paris, 16e.

1936 DESCAMPS G. — 2, rue Pasteur, Linselles (Nord).

1939 DESCHEEMAECKER, C. J. — 80, rue Carnot, Tourcoing (Nord).

1944 DEWALLE, E. — 147, avenue Anatole-France, Anzin (Nord).

1938 DIVOIRE P. — Naturaliste, à Mondicourt (P.-de-Calais).

1946 DORST J. — *Trésorier.* — 17, rue Jean-Baptiste-Dumas, Paris, 17e.

1946 DOUAUD, M. l'Abbé — Rue d'Appée, La Chapelle-Launay, par Savenay (Loire-Inférieure).

1946 DOUVIN, Mme. — 47, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris, 17e.

1945 DROIN J. — 6, rue Cambacérès, Paris, 8e.

1936 DUQUESNE André. — Montfort-sur-Risle (Eure).

1921 DURAND G. — Château de Beautour, par La Roche-sur-Yon (Vendée).

1946 DUFOUR R. — 226, av. Félix-Faure, Lyon (Rhône).

1923 EBLÉ, Le Colonel. — 5, avenue Franco-Russe, Paris, 7e.

1931 EDMOND-BLANC François. — *Conseil.* — 40, boulevard Maillot, Neuilly-sur-Seine (Seine).

1946 ESTAMPES, Le Comte L. d'. — 164, avenue Marguerite-Renaudin, Clamart (Seine).

1921 ENGELBACH, Dr. P. — 64, r. Saint-Denis, Colombes (Seine).
1935 ETCHECOPAR R.-D. — *Secrétaire général.* — 217, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, 8e.
1936 FALEUR, Dr. — 1, place du Château, Ribemont (Aisne).
1945 FERMOR, N. de. — 14, rue Raynouard, Paris 16e.
1947 FERRY, Dr. — 16, rue de La Procession, Paris, 15e.
1932 FETIS, Dr. — 10, rue de la Préfecture, Angoulême (Charente).
1928 FETTWEIS F. — 32, rue de Verneuil, Paris, 7e.
1931 GALLET L. — 2, place de la Major, Arles-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône).
1946 GENTIL E., Directeur Général de la Cie de Saint-Gobain. — 1 *bis*, place des Saussaies, Paris, 8e.
1936 GERMINY, Le Comte Guy de. — 2, r. Rabelais, Paris, 8e.
1946 GILBERT H. — 110, rue Chabaudy, Niort (Deux-Sèvres).
1925. GOUTTENOIRE G. — Route de l'Oued-Laya, Sousse (Tunisie).
1921 GROMIER Dr. — Les Charmettes, Chambéry (Savoie).
1921 GUÉRIN, Le Prof. — 35, rue Rabelais, Fontenay-le-Comte (Vendée).
1946 GUIBERT R. — Saint-Hilaire, à Villefranche (Charente-Maritime).
1936 GUICHARD, G. — 17, rue Thouin, Paris, 5e.
1936 GULBENKIAN. — 51, avenue d'Iena, Paris, 16e.
1941 HANES, M. — Callac-de-Bretagne, par Tréguier (Côtes-du-Nord).
1942 HAREL. — Créances (Manche).
1921 HEIM DE BALSAC H. — 34, rue Hamelin, Paris, 16e.
1921 HÉMERY, Le Colonel. — *Vice-Président.* — 84, rue du Départ, Enghien (S.-et-O.).
1926 HOMBERG R. — Laparade (Lot-et-Garonne).
1936 HUE François. — Grange-des-Prés, par Pézenas (Hérault).
1946 INGRAND, A. — 34, place Chanzy, Niort (Deux-Sèvres).

1936 Jacquot Alfred. — 3, rue Valantigny, Audincourt (Doubs).

1933 Jonvaux A. — 2, rue des Huissiers, Neuilly-sur-Seine (Seine).

1941 Jouanin, Chr. — 27, rue Guersant, Paris, 17e.

1946 Julien M.H. — 11, rue Rosmadec, Quimper (Finistère).

1926 Kerros G. de. — Sainte-Marine-Combrit (Finistère).

1946 Kreiss Ph. — 24, rue Laurent, Le Chesnay (S.-et-Oise).

1921 Labitte A. — *Conseil.* — Mézières-en-Drouais (Eure-et-Loir).

1942 Lacomble, J. de. — 19, rue Saint-Antoine, Autun (Saône-et-Loire).

1921 Lamoureux, l'Abbé. — Souligné-s-Ballon (Sarthe)

1944 Languetif. — 77, r. des Petits-Champs, Paris, 1er.

1945 Laurent, G. — Remomeix, par Saint-Dié (Vosges).

1925 Lebeurier E. — Villa Ker-Iga, Ploujean (Fin.).

1945 Lebonnais A.-P. — 1, rue Grusse, Caen (Calvados).

1926 Lecomte, M. — 3, pl. de l'Hôtel-de-Ville, Paris, 4e.

1921 Le Dart. — Bellevue-Longuevalle, par Rambille (Calvados).

1938 Lefebvre. — 47, avenue Jean-Jaurès, Vignekies (Nord)

1921 Legendre M. — *Conseil.* — *Secrétaire de Rédaction.* — 25, rue La-Condamine, Paris, 17e.

1947. Lequin R. — Saint-Micaud, par Le-Puley (S.-et-L.)

1941 Lienhard. — 61, rue Isabey, Nancy (M.-et-M.).

1944 Liffiac, de. — Le-Manoir-Grigny (S.-et-O.).

1936 Lissot, Docteur. — 101, rue Isambard, Pacy-sur-Eure (Eure).

1941 Loiseau J. — 20, Allée Labarthe, Le-Bouscat (Gir.).

1926 Lomont F. — 55, rue de Buffon, Paris, 5e.

1922 Loppé, Docteur. — 6, rue Delayant, La-Rochelle (Charente-Inférieure).

1938 Lubersac, Le Comte de — 1, rue Charles-Lamoureux, Paris, 16e.

1945 Macaire, Docteur. — Tilly-sur-Seulles (Calvados).

1936 Maclatchy, A. R. — Layoule-sous-Rodez (Aveyron).

1936 Malbrant, Docteur. — Palais-Bourbon, Paris, 7ᵉ.
1933 Mallard C. — Beauvoir-sur-Mer (Vendée).
1945 Mallet, Le Commandant. — 4, rue Joly, Saint-Mandé
1921 Marcot Ch. — L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée).
1929 Marcueyz P. — Château de Brion, par Ligny-le-Ribault (Loiret).
1941 Marechalar, X. de. — 11, rue Caumartin, Paris, 9ᵉ
1936 Marnier-Lapostolle, J. — 91, boulevard Haussmann, Paris, 8ᵉ.
1936 Marsouler, Docteur L. — rue de Mousterlin, Fouesnant (Finistère).
1936 Massa, Mᵐᵉ la Duchesse de. — 76, avenue Kléber, Paris, 16ᵉ.
1936 Mathias J. — Hiersac (Charente).
1923 Mayaud Noël. — 36, rue Hoche, Saumur (M.-et-L.).
1945 Miellet, A. — Château d'Eve, par Senlis (Oise).
1939 Milon, le Commandant. — 4, rue de la Pompe, Paris, 16ᵉ
1933 Minotte M. — 19, rue de Madrid, Paris, 8ᵉ.
1936 Mouillard-Varenne. — 11, place des Promenades, Roanne (Loire).
1936 Moreau René. — Anglure (Marne).
1936 Murat, Prince Paul. — 28, rue de Monceau, Paris, 8ᵉ.
1945 Naintré, L. — 142, rue de Pessac, Bordeaux (Gir.).
1936 Nicoullaud J.-G. — 48, rue Descartes, Chinon (Indre-et-Loire).
1947 Norri Cl. — 37, rue de l'Ancien-Courrier, Narbonne (Aude).
1946 Nouvion, G. — 4 bis, rue Gustave-Zédé, Paris, 16ᵉ.
1923 Olivier Georges. — *Conseil.* — 6, rue Charles-Flavigny, Elbeuf (Seine-Inf.).
1942 Ollier. — Chalons, par Aix (Corrèze).
1946 Oltramare-Moindron, J. — 18, r. Guersant, Paris, 17ᵉ.
1947 Ouvrard, J. — 44, boulevard des Etats-Unis, La Roche-sur-Yon (Vendée).
1936 Paix. — 17, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).

1941 PAULIAN, P. — 9, r. Delaborderie, Neuilly-sur-Seine (Seine).

1947 PAVAGEAU C. — 10, rue Bossuet, La Roche-sur-Yon (Vendée).

1942 PENOT, J. — 53, avenue de Villiers, Paris, 17e.

1947 PERRIER, Joseph — Villeneuve-de-Berg (Ardèche).

1936 PIETRI Paul. — 2, rue Saint-Charles, Tunis (Tunisie).

1946 PLAQUIN, M. — 80, rue Gambetta, Argenteuil (S.-et-O.).

1936 POPOFF, G. — Saint-Christophe-des-Bois (M.-et-L.).

1921 POTY, Dr. — 31, rue des Bordes, Louhans (S.-et-L.)

1936 PRIEUR, Fernand. — 47, place de Gaulle, Luçon (Vendée).

1938 QUINQUENAU. — 7, rue de Châteauneuf, Châtellerault (Vienne).

1946 RAGEOT Roger. — 96, avenue de l'Egalité, Asnières (Seine).

1921 RAPINE J. — *Président.* — 11, r. de Montparnasse, Paris, 6e.

1945 RANDILLON, Cl. — Puyvanel-Bellenave (Allier).

1923 REBOUSSIN, R. — *Conseil.* — Sargé (Loir-et-Cher).

1936 RÉGNIER R. — 16, rue Dufay, Rouen (S.-I.).

1946 RENOUARD L. C. — 108, rue Vieille-du-Temple, Paris, 3e.

1947 RIBASSIN Paul-Louis. — Gendarmerie de Sousse (Tunisie).

1936 RIGAUD, Le Marquis de. — Segun (Gers).

1936 RIVOIRE, A. — 36, rue Saint-Jacques, Marseille (Bouches-du-Rhône).

1921 ROCHON-DUVIGNAUD, Dr. — 15, rue de Prony, Paris, 17e.

1936 RONSIL René. — 8, rue des Ternes, Paris, 17e.

1945 ROPARS, A. — 12, r. Georges-Bizet, Bougival (S.-et-O.).

1936 ROUSSEAU-DECELLE G. — 3, rue de Monceau, Paris, 8e.

1941 ROUGEOT, P. — 117, boulev. Richard-Lenoir, Paris.

1936 ROUX Pierre. — 39, rue Danton, Rennes (I.-et-V.).

1943 SABLAIROLLE, P. — 12, rue Peclet, Paris, 15e.

1921 SANGNIER H. — 84, avenue de Villiers, Paris, 17e.

1936 Sambucy de Sorgue, Le Baron L. — Montmajor, Arles (B.-du-R.).

1941 Serardy, Ed. — 1, place de la Treille, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1936 Sirot Charles. — La Beaudonnière, commune des Chambres, par La Haye-Pesnel (Manche).

1926 Tartarin L. — 7, rue Gustave-Courbet, Paris, 16e.

1939 Teilhard de Chardin, M. — 21, boulevard Latour-Maubourg, Paris, 7e.

1946 Ternet, A. — 218, rue François-Perrin, Limoges (Hte-Vienne).

1945 Tessier. — 2, square de Thimerais, Paris, 17e.

1945 Tetard, Mme H. — Moulins, par Saint-Julien-l'Ars (Vienne).

1939 Thibout Marc. — *Conseil.* — Musée des Monuments français, Palais du Trocadéro, Paris, 16e.

1936 Thibout, Dr. — *Conseil.* — 16, rue Henri-Rochefort, Paris, 17e.

1936 Tourseiller J. — 156, boulevard Montparnasse, Paris, 14e.

1945 Tristan, Le Marquis de — Château de l'Emérillon, par Cléry (Loiret).

1941 Valet, G. — 5, rue de Bita, Vesoul (Hte-Saône).

1936 Vandesmet, Mme. — « Bleue Maison », Eperlecque, par Watten (Nord).

1946 Van Etten, H. — Villa Colette, Montmorency (S.-et-O.).

1930 Vanoutryve F. — 84, boulevard de la République, Roubaix (Nord).

1946 Vidrine, J. — 15, place de la Victoire, Belley (Ain).

1942 Vilquin. — 82, route Nationale, Chereng (Nord).

1946 Walrafen, R. — 36, rue du Maréchal-Foch, Mulebach (Moselle).

1936 Wattier A. — 17, rue des Rotours, Armentières (Nord).

1936 Weill David. — 14, rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine (Seine).

Amicale des Chasseurs du Sud-Ouest. — 46, Cours d'Albret, Bordeaux (Gironde).

Bibliothèque Nationale. — Rue de Richelieu, Paris.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA RÉGENCE. — 20, Souk El Attarine, Tunis.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON (Service Bibliothèque) (Rhône).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA CHASSE. — 243, boulevard Saint-Germain, Paris, 7e.

INSTITUT AGRONOMIQUE. — Rue Claude-Bernard, Paris, 6e.

INSTITUT CHERIFIEN. — Avenue Biarnay, Rabat (Maroc).

INSTITUT PASTEUR D'ALGER (Algérie).

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE BAYONNE. — 7, rue Jacques-Laffite (B. P.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DU HAVRE (Seine-Inf.).

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LYON. — 28, boulevard des Belges, Lyon (Rhône).

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE NIMES. — Boulevard Amiral-Courbet (Gard).

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE COLONIALE. — (M. le Directeur) : 22, rue Oudinot, Paris, 7e.

SAINT-HUBERT-CLUB DE FRANCE. — 21, rue de Clichy, Paris, 9e.

SERVICE AGRONOMIQUE DE LA CIE DE ST-GOBAIN. — 17, rue de Suresne, Paris, 8e.

SERVICE ZOOTECHNIQUE (le Chef du). — Brazzaville (Moyen-Congo).

STÉ AFRICAINE FOR. et AGR. — 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

---

## MEMBRES ETRANGERS

### ALLEMAGNE

1946 JORDANS, Pr. von. — Directeur du Museum A. Koenig, Bonn.

### AMERIQUE DU NORD

1936 DICKEY, Donald. — 901, California Street, San Francisco, U.S.A.

1947 GREGG, C. C., Director of the Chicago Natural History Museum. Roosevelt Road and Field drive. — Chicago 5 Illinois, U.S.A.

1939 SCHAUENSEE, Le Baron M. de. — Academy of Natural Science of Philadelphia, 19th Parkway, Philadelphia 23 - Pa. U.S.A.

1945 VAURIE, Dr. — 231 East 76 th Street, New-York City, U.S.A.

AMERICAN MUSEUM OF NATURAL HISTORY. — Central Park, New-York City, U.S.A.

AMERICAN ORNITHOLOGICAL UNION. — Museum of Comparative Zoology, Cambridge Mass. U.S.A.

« BIRD BANDING ». — Museum of Natural History, University of Colorado, Boulder Colorado. U.S.A.

CALIFORNIA ACADEMY OF SCIENCE. — Golden Gate Park, San Francisco, California. U.S.A.

CARNEGIE MUSEUM. — Pittsburgh Pennsylvania. U.S.A.

COOPER ORNITHOLOGICAL UNION. — 405, Hilgard Avenue, Los Angeles 24, California. U.S.A.

LIBRARY OF MAC GILL UNIVERSITY. — Montreal, Canada.

LIBRARY OF NEW-YORK ZOOLOGICAL PARK. — New-York City. U.S.A.

SMITHSONIAN INSTITUTION. — National Geographical Society Building, Washington. U.S.A.

« WILSON BULLETIN ». — Museum of Zoology, University of Michigan, Ann Arbor, Michigan. U.S.A.

## ANGLETERRE

1945 BARCLAY SMITH, Miss Ph. — 51, Warwick Avenue, London W. 9.

1946 CARRUTHERS. — Elder Farm, Grimston, King's Lynn.

1936 EZRA A. — Foxwarren Park, Cobham (Surrey).

1947 GLEGG. — Zoological Museum, Tring (Hertfordshire).

1931 MOLINEUX. — The Cottage, Isfield, Uckfield (Sussex).

1936 PAM, Major. — 145, Leaden Half, London E. C. 3.

1947 PRESTWICH, A. A. — Chelmsford Road, Southgate London N. 14.

1936 SPEDAN-LEWIS — Longstock House, Stockbridge-Hants.

1945 TENISON, Colonel — 2, Wood Road, Wimbledon, S. W. 20.

1947 YEATES G. K. — Oldstead, High Birstwith, Harrogate (Yorkshire).

« AVICULTURAL MAGAZINE ». — 86, Regents Park Road, London, N. W. I.

BAILEY BROS & SWINFEN Ltd. — Booksellers 11 Ronalds Road Highburgy, London N. 5.

BRISTOL UNIVERSITY LIBRARY. — Bristol 8e.

« BRITISH BIRDS ». — c o B. W. Tucker 9 Marstow Ferry Road, Oxford.

BRITISH NATURAL HISTORY MUSEUM. — Cromwell Road, London, S. W. 7.

EDWARD GREY INSTITUTE OF ORNITHOLOGY. — 91, Bambury Road, Oxford.

ZOOLOGICAL SOCIETY OF LONDON. — Regents Park, London N. W. 8.

## AUTRICHE

1946 SASSI, Le Prof. — Naturhistorisches Museum Vogelsammlung, Vienne 7.

## BELGIQUE

1936 VAN ACKER, Oscar. — Villa Markgraef, Calmphout près Anvers.

1946 VAN BENEDEN. — 168, rue de Beyne Jupille, Liège

AUDIARTE. — Libraire, 17, rue Lebeau, Bruxelles.

LE GERFAUT. — 21, square Prince-Charles, Bruxelles-Laeken.

ZOO CENTRE. — 21, rue des Sables, Bruxelles.

## DANEMARK

1947 OLUFSEN. — Overretssagforer-Amagertorv, 24, Copenhague.

1947 JESPERSEN. — Lab Planctonique, Charlottenlund Slot.

1947 SALOMONSEN. — Universitetets Museum, Copenhague.

## HOLLANDE

1946 VAN MALSEN. — Thomsonlaan, 211, La Haye.

1946 VAN MARLE. — Vygendam, 2, Amsterdam.

1926 VRIES, de. — It Teapersnest, Spanjerslaan, 75, Leeuwarden (Frise).

« ARDEA ». — c/o le Docteur G. I. Van Oordt, Ianskerhof, 3, Utrecht.

MARTINUS NYHOFF'S. — Libraire, 9, Lange-Voorhout, La Haye.

RYKSMUSEUM (Histoire Naturelle). — Leyde.

## HONGRIE

1937 KEVE A. — Mezogazdasagi Muzeum, Magyar Madartani Intezet, Budapest.

## ITALIE

1936 AZIENDA AUTONOMA GIARDINO ZOOLOGICO DEL GOVERNATORIO DI ROMA. — Villa Umberto, 1, Rome.

1937 BALDUI, Abbé Don Christofero — Castelfilardo (Prov. di Ancona).

1936 GANDINI A. — Villa Gandini, Marino, Roma.

1936 IMPARATI E. — Via Pietro Alighieri 19, Ravenne

1936 ZAMBRA, V. — 49, Corso Umberto, Roma.

MUSEO CIVICO DE STORIA NATURALE DE GIARDINO — Milano.

## JAPON

1930 HACHISUKA, Le Marquis M. — Atami, Shizuoka ken.

1936 TAKA-TSUKASA, Prince M. — 1732, Sanchome, Kami-Meguro, Meguroko, Tokio.

1936 YOSHIMARO YAMASHINA, Le Marquis. — 49, rue Nampeidai-Machi, Shibuya-Ku, Tokio.

## MALAISIE

Raffles Museum. — Singapore.

## PORTUGAL

1936 Assumpçao José-Manoel. — Alcaçovas, Alentejo

## RUSSIE

1947 Gladkov. — Museum d'Histoire Naturelle, 6, rue Herzen, Moscou, 9e.

1947 Biblioteka Akademii Nauk. — Zigimanto 2/8 Vilnius.

## SUÈDE

1945 Björkegren Bertil. — Naturhistoriska Riksmuseet, Stockholm.

## SUISSE

1947 Fraguglioni. — Chemin Gilly, Grand Lancy, par Genève.

1946 Vaucher. — Cologny, Genève.

1947 Schifferli, Dr. — Station ornithologique Suisse de Sempach.

Ligue Suisse pour l'Etude des Oiseaux. — Hitzkirck, Canton de Lucerne.

Ligue Suisse pour la Protection de la Nature. — 37, Aeschanvarstadt, Bâle.

Museum d'Histoire Naturelle de Genève.

Museum d'Histoire Naturelle. — Palais de Rumine, Lausanne.

« Nos Oiseaux ». — c/o M. Géroudet, 85, Carl Vogt, Genève.

## VENEZUELA

1947 William Phelps. — Apartado 2.009, Caracas.



# TABLE DES MATIÈRES

(Volume XVIII. — Nouvelle Série, — 1948)

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

### DONT LES ARTICLES SONT PUBLIÉS DANS CE VOLUME



## NOTES ET FAITS DIVERS





## BIBLIOGRAPHIE



## TABLE DES ILLUSTRATIONS



Imp Lecerf- Rouen

# Liste des donateurs 1948

MM.

LANGUETIF.
CHAPIN.
Mme BILLOT.
DAVID-BEAULIEU.
DEBU.
ETCHÉCOPAR.
HUE.

MM.

OLIVIER.
CAMBESSEDÈS.
COSTREL DE CORAINVILLE.
DELEUIL.
DE FERMOR.
LEGENDRE.
TOURSEILLIER.
VALET.

Cette liste ne comprend pas le nom d'un certain nombre de donateurs qui ont désiré rester anonymes ainsi que celui des organismes qui nous ont subventionnés.

# ANNONCES

Certaines bibliothèques étrangères nous demandent les numéros de 1934 à 45 qui sont épuisés, les membres susceptibles de se dessaisir des leurs sont invités à nous le faire savoir. Ne seront rachetés que les exemplaires en bon état.

## ECHANGES

G. Berthet. — 59, avenue Félix-Faure, Lyon
*Recherche* « L'Oiseau et la R. F. O. » : 1931/3, 1932/2, 1935/2;
*Dispose de* 1929/4-5-7-11-12, 1932/4, 1940/3, 1941 et 42 complet.

## DEMANDES

R. Guibert, Saint-Hilaire-de-Villefranche :
« L'Oiseau et la R. F. O. », 1932/2 et 1933/3.

R. Ronsil, 8, rue des Ternes, Paris-17e recherche :
CAYLEY N. - Australian Finches in Bush and Aviary.
REICHENOW A. - Histoire naturelle des Perroquets, figures et descriptions, etc. Traduit par Fanchoux (Extrait de « *L'Acclimatation* », 33 pl. col.) de l'édition allemande.
Nouvelles archives du Muséum - Articles d'ornithologie de Milne Edwards (1865), Milne Edwards et Oustalet (1888) et Oustalet (1879, 1880 et 1894).

JOURNAL DES OISEAUX
*Organe d'action internationale*
*pour la protection des insectivores utiles à l'Agriculture*
ADMINISTRATION : 30, boulevard Voltaire, Paris (XIe).

# Société Ornithologique de France

*Fondée le 9 août 1921, reconnue d'utilité publique le 23 mai 1929*

SIÈGE SOCIAL : 11, rue du Montparnasse, Paris (VI^e)

RÉDACTION DE LA REVUE : 55, rue de Buffon, Paris (V^e)

PRÉSIDENT : M. J. RAPINE

VICE-PRÉSIDENT : M. le colonel HEMERY.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. R.-D. ETCHÉCOPAR

*Conseil d'Administration* : MM. BARRUEL, BERLIOZ, BLANCHARD, Dr BOUET, COSTREL DE CORAINVILLE, DELACOUR, DELAPCHIER, EDMOND - BLANC, ETCHECOPAR, HEMERY, LABITTE, LEGENDRE, OLIVIER, RAPINE, REBOUSSIN, Dr THIBOUT, Marc THIBOUT.

*Trésorier* : M. DORST.

La Société a pour but la diffusion des études ornithologiques pour tout ce qui concerne l'Oiseau en dehors de l'état de domesticité.

Les travaux de la Société sont publiés dans la présente Revue.

La cotisation annuelle est maintenue provisoirement pour les membres français à 400 frs pour l'année 1948, à verser au Compte Chèques Postaux de la Société, **Paris 544-78.**

Tous les membres reçoivent gratuitement la *Revue*, les *Bulletins* **et, sur demande,** les *Mémoires* **à paraître.**

Toute la correspondance concernant la revue doit être adressée à la rédaction, 55, rue de Buffon, Paris, V^e.



IMP. LECERF, ROUEN.